

Etudes sur l'islam maure :
Cheikh Sidia, les Fadelia, les
Ida ou Ali

Etudes sur l'islam maure : Cheikh Sid'ia, les Fadel'ia, les Ida ou Ali. 1916.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

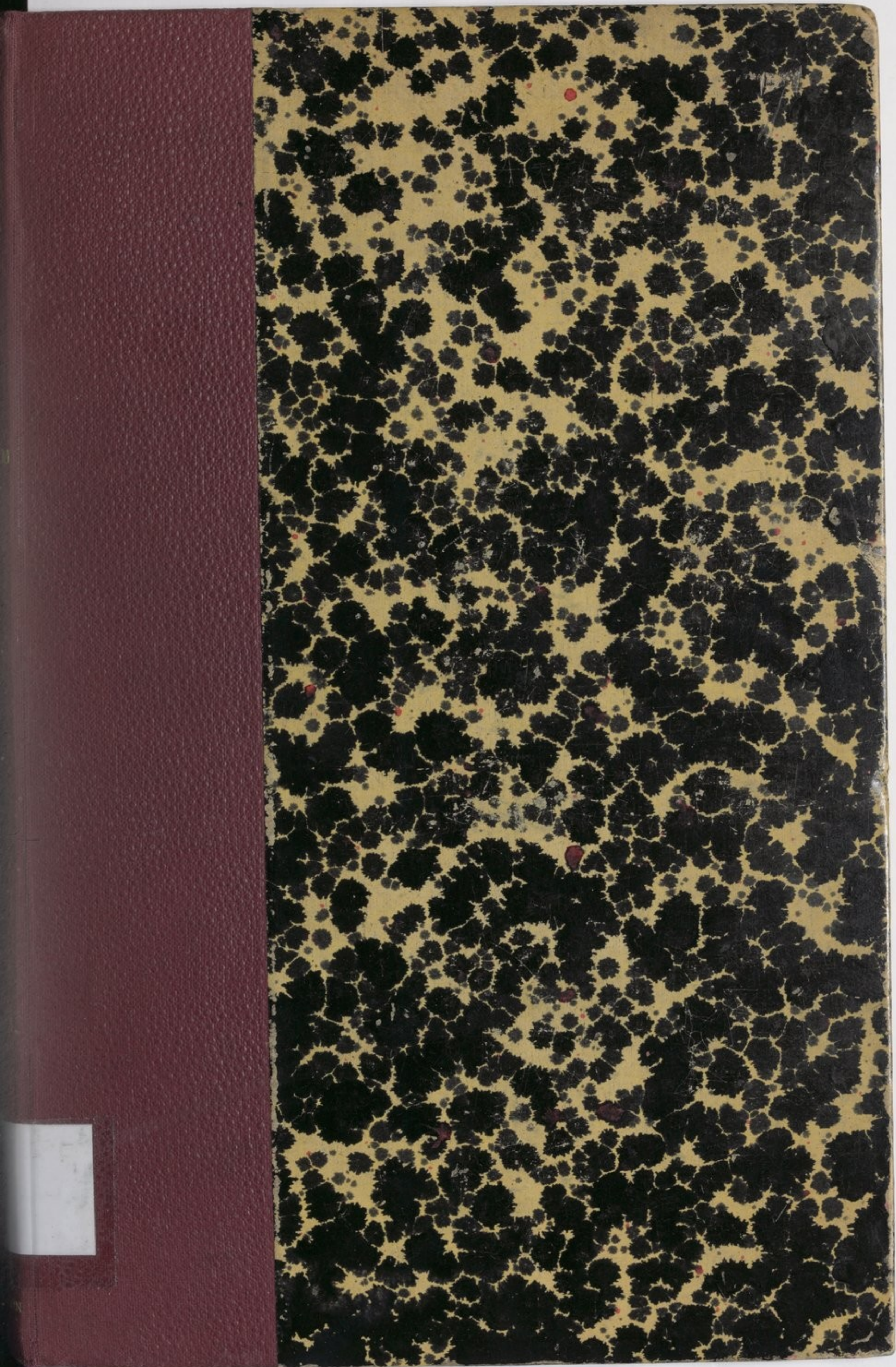
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

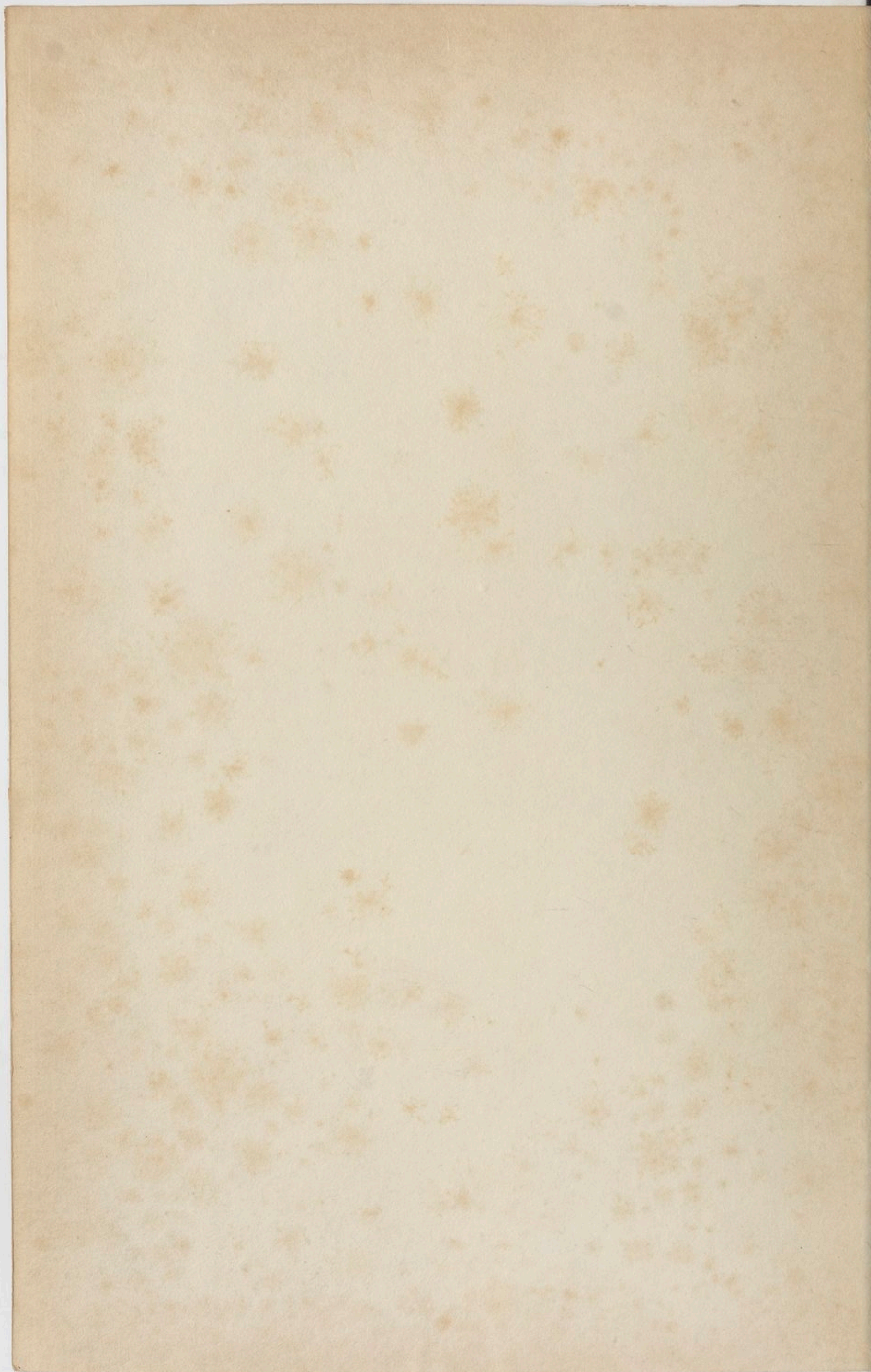
4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.





ÉTUDES

SUR

L'ISLAM MAURE

1877

W. A. 131

FLA 870

8° II 2 112

COLLECTION DE LA *REVUE DU MONDE MUSULMAN*

ÉTUDES

SUR

L'ISLAM MAURE

CHEIKH SIDÏA — LES FADELÏA

LES IDA OU AÏI

PAR

PAUL MARTY

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE (VI^e)

—
1916



THE UNIVERSITY OF CHICAGO

STUDIES

IN

CLASSICAL AND MODERN LITERATURE

AND

THE HISTORY OF ARTS

AND

THE

UNIVERSITY OF CHICAGO

CHICAGO

1910

CHEIKH SIDÏA ET SA " VOIE "

(MAURITANIE)

AVANT-PROPOS

La région trarza de la Mauritanie paraît être le centre religieux de la colonie, comme elle en est le poul politique. A côté de Saad Bouh, chef des Fadelia locaux, à côté de la fraction des Ida Ou Ali, foyer du Tidianisme maure, déjà étudiés, il faut encore citer l'important rameau de la Voie qadrïa, dont Cheikh Sidïa est le chef reconnu et vénéré. Il vit aujourd'hui à Boutilimit (chef-lieu du Cercle du Trarza), au milieu de sa tribu maraboutique, des Oulad Biri, grossie de ses Télamides. Chef uniquement religieux, il en a laissé à son frère, Sidi El-Mokhtar, le commandement administratif.

I. — LES ORIGINES.

Généalogie. — Contrairement à la plupart des marabouts du pays, qui présentent des arbres généalogiques impeccables remontant d'une façon plus ou moins authentique au Prophète ou à un membre de sa famille ou de sa tribu, Cheikh Sidia est d'une parfaite modestie sur ce point.

Voici son arbre généalogique :

Maḥam
|
Moḥammed
|
N'tachait
|
Abou Baker
|
Aḥmed Doula
|
El-Hiba
|
El-Mokhtar
|
Cheikh Sidia El-Kebir † 1869
|
Sidi Moḥammed le khalifa † 1870
|
Cheikh Sidia Baba

Au delà, c'est la nuit. Et encore, pour Moḥammed ould Maḥam avoue-t-il, sans autre prétention, savoir qu'il était

d'origine tendra (tribu maraboutique du Trarza). Son fils N'tachaït, fut le véritable ancêtre de la fraction qui, maintenant, porte son nom. Accolée depuis plusieurs siècles aux fractions Oulad Biri, elle a vécu de la vie de la tribu et fait désormais corps avec elle.

Vers la fin du dix-septième siècle, à la suite de disputes intestines avec ses cousins Ahel Abija, Mohammed ould Maḥam émigra de chez les Tendra, sa fraction d'origine, et vint s'établir chez les Oulad Biri ses voisins. Il y mourut peu de temps après, laissant ce fils, N'tachaït, qui se fixa sur place et vengea son père des mauvais traitements que lui avaient infligés les Tendra. Il épousa une fille de Mrabet Mekka et fit souche. La descendance de N'tachaït jusqu'à Cheikh Sidïa El-Kebir ne présente pas d'intérêt, au dire du Cheikh lui-même. Les alliances entre N'tachaït et Oulad Biri ont été nombreuses au cours des générations, et les N'tachaït ont acquis ainsi droit de cité dans la tribu Biri. Celle-ci d'ailleurs n'est pas sans concevoir aujourd'hui quelque sentiment de jalousie de l'enrichissement rapide des N'tachaït, dû, tant à la présence du Cheikh parmi eux, qu'à la fréquence des convois que leur ont fait faire les Français. Il se trouve parfois de méchantes langues biri pour jeter, dans une altercation, à leurs adversaires N'tachaït, l'épithète malsonnante de « bâtards » (*feroukha*). Mais ces jalousies ne transpirent pas au dehors.

C'est Cheikh Sidïa El-Kebir qui par son génie, sa science et sa piété allait être le véritable fondateur de la Voie, le promoteur de la prépondérance de la tribu, et l'artisan du succès de sa famille. Lui aussi a pu dire avec le héros arabe :

Ce n'est pas aux miens que je dois mon illustration ; ce sont eux qui me doivent leur gloire ;

Je me suis élevé moi-même : je n'ai point d'aïeux.

Cheikh Sidïa El-Kebir est né vers 1780. Il a été élevé et a fait ses premières études dans sa famille ; puis, suivant l'habitude des Maures, il alla les continuer en dehors de sa tribu, d'abord chez les Ida Ou Ali du Trarza. Là, pendant sept ans, il fit de la théologie et de l'exégèse coranique avec El-Horma Aouldabd El-Djelil, dans ses campements de Djeraria et de Tin Bouïa Ali. On le vit ensuite chez les Dieïdiba du Brakna, où, quatre ans durant, il étudia le droit et la grammaire, avec Haïb Allah ould El-Qadi, aux puits de Bou Telaarïa et de Ardekkel. Il continua son tour d'université par le Tagant, et par Tichit où pendant un an (1809), il s'instruit et enseigne à la fois. En 1810, il arrive à Oualata et, attiré bientôt par la renommée universelle du grand Cheikh Mokhtar le Kounti, se rend auprès de lui pour achever ses études et solliciter sa baraka.

Cinq mois après, le Cheikh mourait († 1811), laissant plusieurs enfants dont le cinquième, Sidi Moïammed, hérita de son commandement. Pendant quinze ans Sidïa continua de suivre les cours des professeurs Kounta. Au commencement de 1826, parfaitement instruit, affilié à l'ordre de ses maîtres, les Qadria-Bekkaïa, muni d'un diplôme de moqaddem pour les contrées sahariennes de l'Occident, il prit le chemin du retour. Il était à peine parti qu'il apprit la mort de Sidi Moïammed (12 mai 1826). Il fit demi-tour aussitôt, assista de ses consolations et de ses prières les campements du défunt, où se trouvait alors le major anglais Laing, puis rentra définitivement chez les Oulad Biri (commencement de 1827).

Ses voyages avaient été longs, et c'est à 47 ans qu'il reprenait contact avec les siens. Mais il arrivait auréolé du prestige de la science et de la baraka des deux grands Cheikhs Kounta et passait déjà lui-même pour un saint et savant marabout. Il vécut encore 40 ans qu'il employa, en dehors de tout voyage, à enseigner d'innombrables télamides, et à créer et à propager sa Voie. Il mourut en 1869,

à l'âge de 90 ans (93 ans lunaires), l'année même de la mort du Cheikh Moḥammed Faḍel dans le Ḥodh.

Il fut enterré à Tin Douja, puits à deux jours au nord de Boutilimit, où la piété des siens lui a élevé un mausolée, devenu rapidement centre de pèlerinages.



Comme tout Cheikh de Mauritanie, pour qui le pouvoir miraculeux est un apanage obligatoire de la sainteté, Sidïa El-Kebir a accompli de nombreux prodiges. On citera ceux-ci à titre d'exemple.

Son intendant, Alioun Zouazel, ancien mallem des Oulad Ahmed, partit un jour acheter du grain dans le Damga (Sénégal), à la tête d'une caravane de 300 chameaux, dont 100 appartenant à des Oulad Biri et 200 à des étrangers. Il se trouva arrêté à son retour par une crue du Sénégal. La zone d'inondation s'étendait à travers le Chamama sur plus de 20 kilomètres de largeur. Les noirs à qui Alioun demanda assistance ne consentirent à lui venir en aide que s'il leur abandonnait la moitié de la caravane. Alioun refusa naturellement, et décida de partir quand même sous la baraka du Cheikh. Au matin, il fit mettre en file sa caravane, qui n'était plus composée que des seuls Oulad Biri, et se plaça en tête avec le chameau Bou Khachem, bête préférée du Cheikh. Son bâton sur les épaules il partit résolument de l'avant, en criant : « O Cheikh Sidïa, voici que ton Zouazel et ton Bou Khachem viennent à toi. » La caravane s'avança ainsi à la surface des eaux jusqu'à l'extrême limite de la zone d'inondation sans avoir subi le moindre dommage. Le Cheikh, qui savait de loin ce qui s'était passé, répondit au salut d'arrivée de son intendant par ces simples mots : « Tu garderas le silence sur ce que tu as vu en chemin. »

Un autre jour, à Bir Melhés, profond de 50 mètres envi-

ron, le préposé à l'eau, dit Chouïkh El-Greb, aidé par une petite captive noire, tirait de l'eau pour les hôtes. Or la corde cassa et le seau (*delou*) tomba au fond du puits. Chouïkh résolut d'aller le chercher. Il noua une extrémité de la corde à la poutre de l'orifice, serra l'autre extrémité autour de son corps et prescrivit à la petite négresse de laisser filer la corde tout doucement. A peine était-il descendu quatre ou cinq brassées que l'enfant, incapable de supporter ce poids qui allait s'alourdissant, lâcha la corde; l'homme tomba au fond du puits en poussant un grand cri: « Cheikh Sidïa »! Or il se retrouva dans la mare liquide sans aucun mal, ramassa son *delou*, et n'eut plus de peine à se faire remonter par les ânes qu'actionnait la petite captive. Il fut ainsi sauvé par la baraka du Cheikh.

La miséricorde de Sidïa El-Kebir s'étendait à tous les êtres. On raconte qu'une femme mourut, laissant un enfant à la mamelle. Cet enfant ne voulut prendre aucun des seins qu'on lui offrait. On l'apporta alors au Cheikh qui lui mit son petit doigt dans la bouche. L'enfant têta et fut remporté rassasié. Le fait se reproduisit à plusieurs reprises.

En maintes circonstances, le Cheikh guérit à distance plusieurs de ses serviteurs qui l'avaient invoqué à la suite d'accidents, fractures de membre provenant de coups de pied de chameau, chutes graves, etc.

..

Son seul fils, Sidi Moḥammed, ainsi nommé en l'honneur de son ancien maître Kounti, Sidi Moḥammed ould Sidi El-Mokhtar El-Kebir, avait été son khalifa pendant ses dernières années. Il lui succéda comme Cheikh de la confrérie, et mourut l'année suivante (1870) à l'âge de 40 ans à peine. On creusa son tombeau à Tin Douja, à côté de celui de son père. Tin Douja devenait la nécropole de la

famille, car on y trouve aujourd'hui, outre les deux premiers, les tombeaux des deux beaux-frères de Sidïa El-Kebir, oncles maternels de Sidi Moḥammed : Mostafa ould Ali et Moḥammed ould Ali, ainsi que celui de Fatimatou, fille de Sidi Mohammed Khalifa, sœur par conséquent du Cheikh Sidïa actuel.

Au point de vue spirituel, la Voie de Cheikh Sidïa constitue un simple rameau de la confrérie Qadrïa-Bekkaïa. Rien, ni dans ses litanies, ni dans sa chaîne mystique, ne la distingue de l'ordre que les Kounta ont répandu dans l'Ouest africain. Cette chaîne et ces litanies sont données en annexe (1). Elles émanent du feqih Aḥmed ould Mokhtar Fal, qui les a écrites sous la dictée même de Cheikh Sidïa. La chaîne mystique, plus spécialement, apporte des renseignements nouveaux à partir de Sidi Moḥammed († 1826) sur la succession apostolique et çoufique des Cheikhs Bekkaïa, sur laquelle existent à l'heure actuelle des divergences. Cette chaîne est identique de tous points à celle que le Cheikh Sidi Mohammed ould Sidi El-Mokhtar a établie dans son *Kitab et-taraïf oua et-talaïd*; elle semble donc définitive.

(1) Cf. Annexes n^{os} 1 et 2.

II. — CHEIKH SIDÏA.

I. *Personnalité.* — Né vers 1862, Cheikh Sidïa avait à peine 8 ans à la mort de son père. Il avait commencé avec lui l'étude du Coran et l'acheva avec un chérif marocain, Moulay M'hammed, établi chez les Oulad Biri. Ce chérif devait mourir, par la suite, au cours d'un voyage dans l'Adrar, chez les Oulad Yahya ben Othman, d'un coup de feu tiré involontairement, par un esclave de l'émir Aḥmed ben Moḥammed ben Aïda. Le Coran achevé, Sidïa Baba étudia les sciences islamiques avec les grands télamides de son père, dont un seul est encore en vie aujourd'hui : Moḥammed ben Dadda, cadi des Oulad Biri. Arrivé à ce degré d'instruction, dit la voix du peuple, « il égalait et dépassait même ses maîtres ». Il dut donc continuer tout seul ses études. En réalité Cheikh Sidïa, qui est un véritable intellectuel, n'a jamais cessé de travailler.

Depuis le temps où il a acquis la somme de connaissances moyennes que pouvaient lui donner ses maîtres, il a complété son instruction par des achats d'ouvrages imprimés ou manuscrits, par des copies personnelles, par des lectures de journaux et de revues arabes, par des conversations avec les lettrés étrangers, les notables, les vieillards, non seulement maures, mais même noirs et surtout par beaucoup de réflexion personnelle. C'est à l'heure actuelle un esprit très fin, très ouvert, très lettré et assurément un des représentants les plus distingués des tribus tolba. Il a

composé plusieurs ouvrages touchant aux sciences islamiques, dont notamment un « Article de foi » (*Aqida*) œuvre théologique; une « Poésie sur les noms de Dieu »; un petit traité de droit sous forme épistolaire dit « Réponses juridiques »; le *Kitab al-Moqallid* ou « Livre du disciple », ouvrage d'une quarantaine de pages, étude comparée des prescriptions canoniques des divers rites orthodoxes; une étude grammaticale sur la prononciation et les rapports des lettres *d* (*dâd*) et *dz* (*dzâ*) (1); trois lettres sur la guerre sainte, l'émigration des pays occupés par les Chrétiens, et la sympathie, lettres qui, écrit le Cheikh, « furent d'abord mises en doute et me valurent de nombreuses invectives ».

Il possède aussi des notes en vue d'un futur commentaire du Coran et d'un très lointain ouvrage de droit comparé. Il est surtout l'auteur d'un grand nombre de pièces poétiques, telles que les Cheikhs maures aiment à les composer à propos d'une fête religieuse ou familiale, ou pour honorer un de leurs confrères.

..

Il est hasardeux de tenter, même un essai psychologique, sur le pontificat de Cheikh Sidïa, mais sans doute ne serait-il pas déplacé de noter deux des principaux traits de son caractère et des tendances de sa politique religieuse: Cheikh Sidïa est un humaniste et c'est aussi un réformateur.

Sous le premier aspect, on le comparerait volontiers à un de ces prélats intelligents et ouverts de la cour de Léon X. Esprit curieux, il s'intéresse à tout, non seulement aux sciences islamiques où il est passé maître, mais à toutes les manifestations de la civilisation moderne. Il est extrêmement curieux de l'organisation intérieure de la France, du fonctionnement des pouvoirs législatif, exécutif et judi-

(1) Analysée dans la *Revue du Monde Musulman* (juin 1913).

ciaire; de la vie sociale, économique et surtout religieuse des Français; de leurs rapports avec les autres nations qu'il connaît bien; de l'œuvre française dans l'Afrique du Nord; des événements marocains, tripolitains, égyptiens et orientaux; de l'organisation de l'Afrique occidentale et de l'administration des peuples noirs. Ces sujets lui tiennent à cœur et il ne laisse échapper aucune occasion de les introduire dans la conversation.

Pour le passé, son besoin d'investigation est non moins ardent. Il se tient en contact avec les personnalités maures ou noires qui s'intéressent aux faits et gestes des « pères »; il s'est enquis des origines historiques et de la formation sociale du peuple maure; il est rempli sur ce sujet d'aperçus originaux et de renseignements de toute nature; et, quoique toutes ces notions un peu vagues, entassées, mal ordonnées, manquent de précision et de clarté dans son esprit, sur beaucoup de points, ses idées sont justes ou intéressantes. On sait d'autre part qu'il travaille depuis plusieurs années (bien lentement, il est vrai, malgré la pression exercée sur lui de toutes parts) à la composition d'un ouvrage d'histoire sur les peuples de Mauritanie. Il est peut-être le seul Maure qui consente à admettre qu'au fond, toutes les tribus maraboutiques qui se targuent d'être des Arabes d'origine pure chérifienne, ou autre, ne sont que des autochtones obligés de s'incliner, non sans résistance d'ailleurs, devant l'invasion hassane, et de chercher dans le désarmement volontaire et l'étude, la paix qu'elles n'étaient plus capables de conserver les armes à la main.

C'est, enfin, un homme aimable et souriant, éloigné de tout fanatisme, qui croit — on le sent et il ne le cache point — qu'il y a du bon partout, que si l'Islam a le monopole de la vérité religieuse, les autres religions, religions révélées naturellement : Christianisme, Judaïsme, sont très près de l'Islam et peuvent faire éclore des hommes de

grande vertu et de haute piété, et qu'enfin, la civilisation chrétienne ayant dépassé de beaucoup la civilisation musulmane, celle-ci a tout à gagner de se mettre à son école. Est-il exagéré dès lors, d'accoler au nom de Cheikh Sidïa l'épithète d'humaniste? Et voit-on souvent de ces pontifes musulmans douter que le royaume d'Allah sur la terre doive se présenter sous la forme d'une domination matérielle et qui s'efforcent de concilier avec une bonne foi évidente, « les exigences de la religion et du siècle »?

L'élévation morale de son caractère et les abus qu'il peut constater autour de lui provoquent chez Cheikh Sidïa des tendances à une certaine réforme religieuse. Il faut s'entendre, il ne s'agit pas ici de la coupable innovation dogmatique ou même cultuelle, rigoureusement condamnée par les Docteurs de l'Islam. Le Cheikh ne se place pas dans l'absolu théologique. Ses doléances et ses désirs, n'ont trait qu'à une réforme de méthode. Il critique en termes amers ces procédés de quêtes à outrance dont il voit les marabouts voisins user abondamment en pays noir. Il admet en principe que le prêtre doit vivre de l'autel, *non alligabis os bovi trituranti*, et il l'applique à son profit, mais il « s'élève avec indignation contre ces pasteurs appelés à paître, non à tondre le troupeau ». Il réproouve ces procédés simoniaques qui consistent à se faire proclamer « ouali » et « pôle de l'Islam » par une chapelle d'admirateurs intéressés et à vendre par petits quartiers sa baraka aux noirs superstitieux. Que reste-t-il par la suite de ces tournées de quêtes, de ce trafic d'indulgences, de ces pieuses promenades où l'on profite de la folie mystique qui souffle sur un village pour lui enlever toutes ses provisions de l'année, toutes ses économies péniblement amassées? Et il conclut : « Les noirs se disent et se croient musulmans, mais la plupart d'entre eux n'ont pas la moindre notion catéchistique, et de l'Islam n'appliquent ni la morale, ni les canons, ni le droit. C'est nous, Maures (et il

fait ici allusion sans doute possible à Saad Bouh) qui sommes les coupables. »

On voit que ces tendances rénovatrices, pour ne porter que sur une méthode d'apostolat, ne visent à rien moins qu'à rendre plus efficace l'islamisation des noirs et à transformer leur superstition d'Islam en une croyance et une pratique plus fermes. Le Cheikh a senti tout ce qu'a de factice cette situation religieuse des sectateurs noirs du Prophète, il comprend qu'une forte bourrasque politique, ou technique, ou qu'une évolution économique pourrait les ramener à leur fétichisme traditionnel, et il n'ignore pas que le fait s'est déjà produit, une fois au moins, pour les peuples du Sénégal. Pour conclure, notons que ces réformes sont toujours à l'état de tendances chez le Cheikh et font l'objet de ses conversations et prédications, mais ne passent guère dans la pratique. Le Cheikh n'a pas trouvé et ne trouvera probablement jamais dans la société maure, besogneuse et quémandeuse, les phalanges de missionnaires ardents et désintéressés qui seraient nécessaires à l'immense tâche qu'il entrevoit. En attendant, s'il se tient personnellement à distance des errements qu'il condamne, il tolère que ses parents et disciples les mettent à exécution ; et il faut avouer que le plus important de ses télamides noirs, Amadou Bamba, devenu le Directeur spirituel des Mourides sénégalais, n'a pas tenu grand compte sur ce chapitre des velléités rénovatrices de son ancien maître.

*
*
*

Cheikh Sidïa ne serait pas un marabout maure s'il n'avait pas accompli quelques prodiges, mais sur ce point on retrouve sa discrétion habituelle. D'ailleurs il se pose plus en représentant et intermédiaire de la vengeance divine (*tazoubba*) contre les Hassanes pillards qu'en dramaturge proprement dit.

Ces *taḡoubba* sont devenues sa spécialité : on en cite un grand nombre.

Brahim Saloum, fils de l'émir Mohammed El-Ḥabib, et père de l'émir actuel, Aḥmed Saloum III, razzia un jour les chameaux du Cheikh. Celui-ci alla le trouver et lui en demanda la restitution, moyennant transaction. Brahim finit par consentir, mais jura que le fait ne se reproduirait plus, et qu'à l'avenir il ne rendrait jamais les chameaux razziés. « C'est bien dit simplement le Cheikh. Tu ne les rendras pas, mais je t'annonce d'autre part que tu n'en prendras jamais plus. » Deux jours plus tard en effet, Brahim était surpris au puits d'Ednech, avec ses deux frères Lobat et Lefjah, et tué par leur neveu Mohammed Fal ould Sidi, par ordre de l'émir Ali Diombot, leur frère.

Il advint aussi, au temps où Mokhtar ould Moḥammed ould Sidi Aḥmed était Cheikh des Oulad Dâmân, qu'un rezzou de ces Ḥassanes vint piller les chameaux de ses disciples. C'était au crépuscule. Ils partirent aussitôt à toute vitesse vers leurs campements pour échapper aux démarches du Cheikh qui les aurait contraints par ses prières de restituer une partie du butin. Or ils se perdirent, eux les limiers du désert, et croyant marcher sur leurs tentes, tombèrent au matin sur le campement même du Cheikh. Pleins de repentir devant ce prodige, ils restituèrent les animaux razziés et revinrent à Dieu.

Dans un combat contre les Dieïdiba, Cheikh Sidïa mit un jour les ennemis en fuite, en leur lançant une poignée de sable.

Et pour terminer, citons ce dernier trait tout d'actualité. Au lendemain de l'assassinat de l'émir Aḥmed Saloum II, en 1905, les meurtriers Sidi et Ould Deïd, fils de Mohammed Fal, s'enfuirent, en razziant quelques chameaux du Cheikh à qui ils devaient pourtant la vie et l'éducation. Sidïa leur dit alors : « Vous ne reviendrez

plus ici, qu'en passant par mes mains et humiliés. » En effet, l'événement s'est réalisé sous ses deux faces. Ould Deïd a fini par faire sa soumission en 1910, par l'intermédiaire de Cheikh Sidïa ; quant à Sidi, il est toujours en dissidence, et si les pourparlers actuellement engagés aboutissent, c'est encore par le Cheikh qu'il reviendra.

..

Cheikh Sidïa n'a jamais beaucoup voyagé en dehors du Trarza. Il est venu deux ou trois fois à Saint-Louis, et une fois à Dakar, en 1908, à l'occasion du voyage du ministre des Colonies, M. Milliès-Lacroix. Malgré ses velléités souvent exprimées de pèlerinage de La Mecque, il n'a jamais eu l'énergie de prendre une décision et de se mettre en route. N'étaient les ennuis de toute sorte que les luttes des Oulad Biri avec les Dieïdiba et les Oulad Bou Sba lui ont causés, on pourrait dire que Cheikh Sidïa héritier d'une situation établie, esprit pondéré et ennemi des aventures, a joui de l'existence la plus calme et la plus studieuse que puisse rêver un marabout saharien.

Au point de vue physique, Cheikh Sidïa est un grand et bel homme, à barbe et à cheveux blancs, avec des tendances à l'obésité et à la mollesse, accrues par le défaut d'exercice et par la mode en honneur dans les tribus zaouïa. Contrairement aux Maures vêtus en général de guinée bleue, il s'habille, en qualité de chef d'ordre, de vêtements blancs, des pieds à la tête : pantalon blanc, deux grandes chemises blanches flottantes, dites *derraa*, analogues à la gandoura algérienne ; écharpe de cotonnade blanche (*houli*) dont, à défaut de calotte à peu près inconnue en Mauritanie, il s'enveloppe la tête, ne laissant paraître que le front, les yeux et le nez. Quand il vient au poste de Boutilimit ou se déplace du campement, il chausse, pour monter à chameau ou à cheval, des bottes molles jaunes, de fabrication

marocaine, dont le type est classique en pays maure, chez les chefs guerriers ou religieux.

2. *Campement.* — Le campement de Cheikh Sidïa est installé à Boutilimit (*id est* « le lieu de la petite herbe fine »), à 1.500 mètres à l'est du poste. Un large couloir (*goud*) sépare les deux dunes, sur lesquelles s'élèvent respectivement les bâtiments du chef-lieu du cercle trarza et les tentes du marabout. Ce campement comprend au minimum une centaine de tentes qui s'étalent sur le large épanouissement de la dune, sans aucun ordre, à l'abri, soit d'un monticule de sable, soit d'une dépression de terrain, soit d'un bouquet de mimosées ou de tamarins.

Ces tentes sont de forme et de confection diverses. La plus grande partie est faite, suivant l'usage maure, de poils de chameau et de mouton mêlés ; mais beaucoup d'entre elles, appartenant à des télamides pauvres, sont confectionnées de guinée bleue. On distingue aussi quelques belles tentes, faites de toile blanche de France et ressemblant fort à la grande tente militaire de l'Afrique du Nord, dite « marabout ». Elles sont relevées sur le pourtour, suivant la coutume des tribus mauritaniennes, et entourées de la tenture classique. Il n'est pas jusqu'à la tente marocaine bien connue, la *terrahïa* à illustration de gargoulettes, qui ne se soit introduite dans le campement des grands marabouts, soit qu'elle provienne de dons du Makhzen chérifien, soit qu'elle ait été achetée. Le campement de Cheikh Sidïa en comprend deux, comme d'ailleurs les campements de Cheikh Saad Bouh et de Cheikh Moḥammed ben Aḥmeddou ben Sliman, des Oulad Diman.

La demeure de Cheikh Sidïa comprend trois belles et spacieuses tentes dont deux en poil de chameau et mouton, qui sont le logement de ses femmes, enfants en bas âge et servantes, et une en toile blanche qui lui sert de logement personnel, de bibliothèque et de salon de réception. Ses

filis majeurs et mariés, ainsi que ses gendres et principaux télamides habitent autour de lui, chacun sous sa tente ou ses tentes.

Le mobilier est celui de toutes les tentes maures : nattes, sacs, sacoches et sachets, tréteaux-supports pour les vêtements, alcôves de peau, peaux de bique ou *farou* ; enfin les ustensiles ordinaires de cuisine. Tout au plus pourrait-on remarquer dans la tente-salon quelque tapis, coussins de cuir et chaises longues qu'on ne trouve pas dans les autres tentes.

Le campement est fixe en principe, mais pour quelques années seulement. Cheikh Sidïa qui campait jadis dans des zeriba fortifiées (*houch*) à Tin Douja, à Tamrezguit (le lieu béni), à El-Melḥes, à Tidi Mouellin, à El-Mimoun, (le lieu fortuné) à Dra el-Abiod (la butte blanche) à Achouir, à Aḻeb Adres (la dune ronde recouverte d'arbres *adres*), est depuis neuf ans à Boutilimit. Le fait nouveau de l'établissement des Français, semble l'inciter à rester à proximité du poste. Mais le campement n'est pas fixé au même point : tous les deux mois environ, quand le crottin des animaux et la vermine de leurs propriétaires rendent la place intenable, on plie bagage et on va camper à cinq cents mètres plus loin, laissant au soleil, au vent de sable et à la végétation le soin de faire leur œuvre de purification. Ce n'est pas décamper (*rehel*), c'est changer de place ou de parc à bestiaux (*bedel el-merah*).

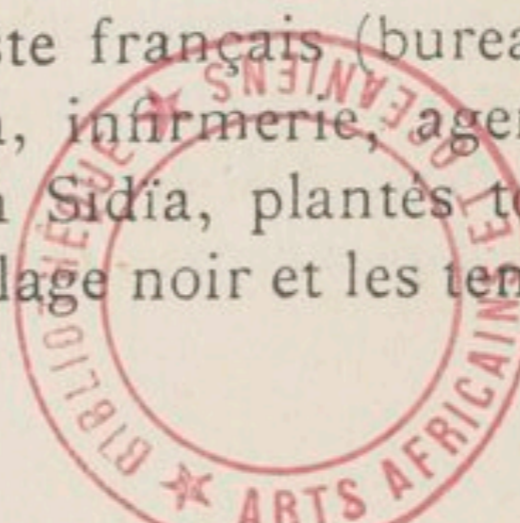
Les troupeaux avec leurs bergers et une partie de leurs maîtres restent soumis aux lois de la transhumance mauritanienne. Chaque année, quand arrivent les pluies, au commencement de l'automne maure : 15 août (*taoudji*), les troupeaux de chameaux et de petit bétail partent avec les campements volants pour les terrains de pâturage : ce sont pour les gens de Cheikh Sidïa, comme pour l'ensemble des Oulad Biri, les régions de l'Aouker, de l'Amechtil et de l'Agan, au nord du Trarza. Ils n'en reviendront qu'au

commencement de l'été (15 mai) quand l'herbe aura disparu à la suite des pluies. Seuls les bœufs et deux ou trois troupeaux de petit bétail restent toujours aux abords des puits du Sud : les bœufs en effet ne peuvent pas se passer de boire, même quand l'herbe est fraîche et juteuse. Quand aux têtes de petit bétail, peu nombreuses, elles constituent une réserve de viande fraîche à portée du campement.

Au recensement d'août 1910, les richesses pastorales de la famille de Cheikh Sidĭa et de Sidi El-Mokhtar, comprenaient : 300 chameaux, 580 bœufs, 105 veaux, 4.500 moutons, 40 ânes, 20 chevaux.

L'aiguade et l'abreuvoir sont faits aux puits de Boutilimit (24 mètres) dans le fonds du goud. Ces puits ont été solidement aménagés par le Cheikh, il y a quelques années, au temps où il faisait construire tout à côté, dans le goud même, une petite casba carrée, avec chambres latérales à l'intérieur. Cette casba lui servit quelques années de grenier et de bibliothèque. Lors de l'arrivée des Français, il la mit à leur disposition. Elle est restée plus ou moins commune, encore que le poste ait été bâti depuis cette époque. On peut y voir, vivant en parfait accord, des ménages indigènes de sous-officiers français, des télamides-pèlerins du Cheikh, des fonctionnaires de passage et même, pendant quelque temps, les cours de la jeune médersa des fils de chefs, de Boutilimit. A côté de la casba, et au pied du campement du Cheikh, s'élèvent les groupements nés de la présence des Français ; l'adabaï ou petit village noir indigène, et les tentes des représentants des tribus, ainsi que les jardins et puits du poste.

L'agglomération de Boutilimit est ainsi constituée par deux centres unis d'attraction : le poste français (bureaux du cercle et de la résidence, médersa, infirmerie, agence spéciale) et le campement de Cheikh Sidĭa, plantés tous deux sur leur dune et encadrant le village noir et les tentes



des *naïb*. Le défilé continuel des troupeaux qui s'abreuvent sans cesse à tous les puits, le va-et-vient des malades physiques, moraux ou spirituels, qui se transportent de l'infirmier au bureau du commandant, et du bureau du commandant à la tente du marabout, donnent en tout temps à ce coin du Sahara une animation relativement considérable. Boutilimit jouit, en tribu, du prestige d'une capitale.

Les autres points d'eau des N'tachaït sont : N'tourjat (24 m.), Mimoun (30 m.), Tin Douja (25 m.), Tamrezguit (26 m.), Tidi Mouellin (27 m.), Bir Sid (15 m.), Chebarïa (7 m.), Oglat Haïmoudan (5 m.), Balatïa (3 m.), et dans le Faye : Aguïlal (25 m.) et Nouakil (25 m.). Tous les Oulad Biri d'ailleurs y boivent à l'occasion en commun.

Cheikh Sidïa mène une existence paisible au milieu des siens. Il vit perpétuellement sous la tente et ne sort guère que pour faire quelques pas sur le devant, et pour aller à la mosquée. Il ne se promène jamais dans le campement et ne s'y mêle à rien.

Il lui arrive quelquefois de s'enfermer plusieurs jours et même plusieurs semaines sous la tente. Personne ne l'approche à ce moment, ni femmes, ni enfants, ni Télamides, ni surtout les guerriers hāssanes : seule une vieille captive noire lui apporte le lait dont il se nourrit et l'eau nécessaire à sa toilette.

Quand il sort du campement, il monte un chameau, si la course est longue ; un cheval, si elle est de courte durée. Il est alors accompagné d'une trentaine de télamides de tout âge, sur lesquels, à pied, il s'appuie complaisamment, et qui le soutiennent, l'entourent et le serrent. Cette coutume est aussi en honneur chez les émirs et grands notables. Tout ce monde ne quitte le Cheikh que sur son ordre formel et toujours à contre-cœur. Le même cérémonial se reproduit dans son campement, quand il reçoit un représentant de l'autorité. Débarrassé de ses gens, le Cheikh devient plus libre : peu à peu, il découvre ses cheveux, puis la bouche

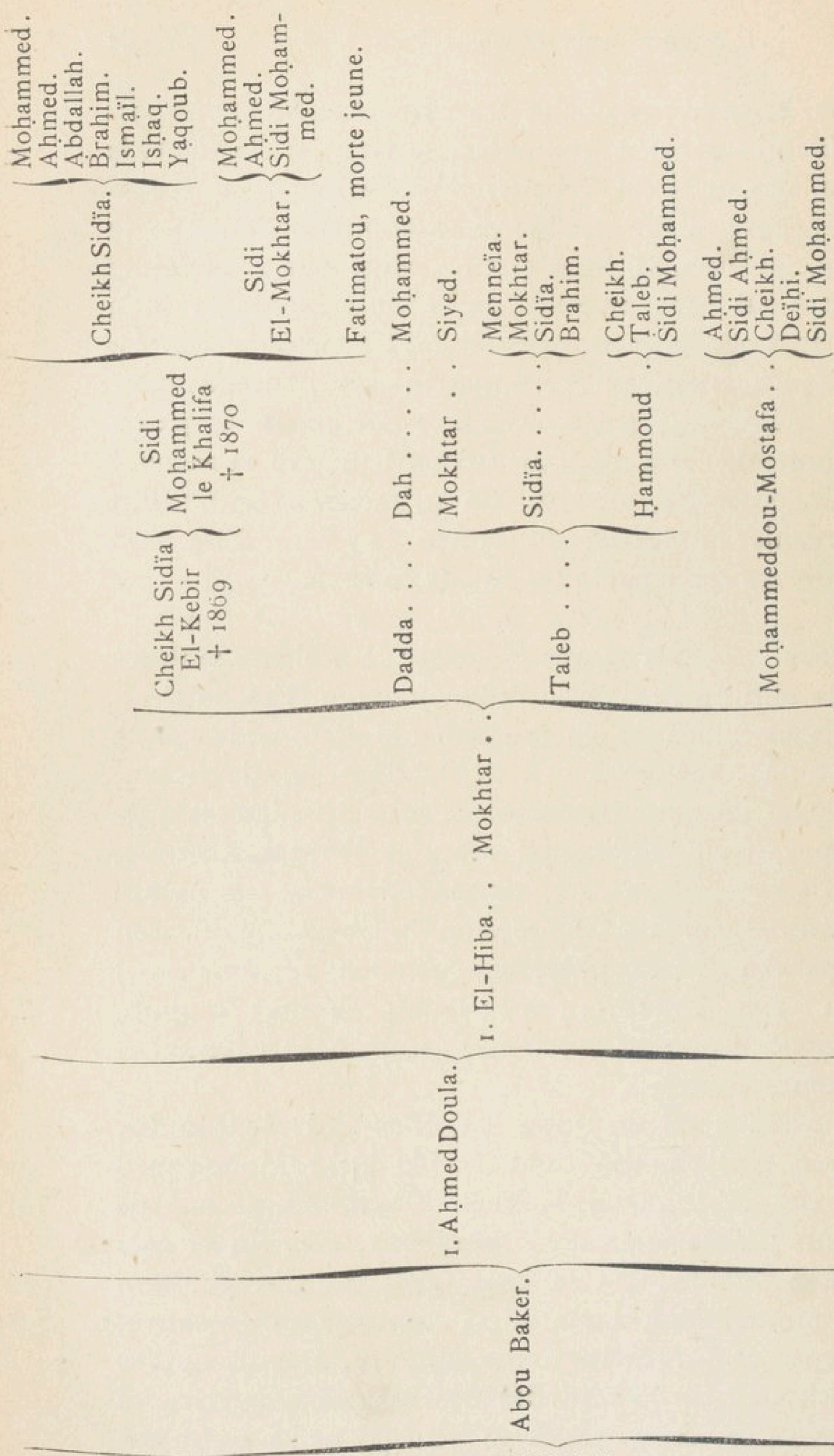
et la barbe, et en arrive à rire franchement, et même jusqu'à un certain point à gesticuler, surtout si le sujet le passionne. Dès qu'il est debout, il s'enveloppe la tête de son houli, reprend son air grave et compassé, tel que le veulent la coutume, sa dignité et les exigences des fidèles ; et à peine a-t-il paru au seuil de la tente ou de la salle qu'il est capté par le groupe des télamides restés accroupis.

La mosquée n'est naturellement ni un bâtiment construit, ni même une tente. Elle consiste en un emplacement sablonneux tenu méticuleusement propre et entouré d'une haie mi-sèche, mi-vive, de mimosées. Le Cheikh vient y présider la plupart du temps la prière. Elle n'est située d'ailleurs qu'à quelques pas de sa tente.

3. *Famille.* — On trouvera ci-contre le tableau généalogique de la famille de Cheikh Sidïa (fraction N'tachaït).

Les trois fils aînés de Cheikh Sidïa, Moḥammed, âgé de 25 ans ; Aḥmed, âgé de 23 ans, et Abdallah, âgé de 21 ans, sont employés par leur père comme missionnaires et quêteurs en pays noir (Chemama maure, Sénégal, Gambie, Guinée). Ils sont, ou ont été, mariés tous trois. Les quatre autres, pourvus, suivant l'expression du Cheikh, « du nom et de la baraka des Prophètes de l'Ancien Testament » : Brahim, 17 ans ; Ismaïl, 14 ans ; Ishaq, 12 ans ; Yaqoub, 6 ans, ne sont pas encore sortis du campement paternel et achèvent leurs études.

Cheikh Sidïa a eu en outre six filles : a) Maḥdjouba, mariée avec Cheikhouna ould Dadda ould Moḥammed Mokhtar, des N'tachaït-El-Habbet. Cheikhouna, âgé de 40 ans, bon juriste, onctueux marabout, très fin et très intelligent diplomate, est le bras droit du Cheikh. Son oncle Moḥammed Mokhtar a laissé comme cadî un souvenir de science et d'intégrité extraordinaire. Depuis quinze ans, Cheikhouna est le ministre des Relations extérieures avec les noirs, et ses voyages au Sénégal ne se comptent



- 2. Mohammeden, ancêtre des Oulad Mohammeden.
- 2. El-Fali, ancêtre des Oulad El-Fali.
- 3. R'ali, ancêtre des El-Habbet ou El-Habbech.
- 4. Abd Allah, ancêtre de quelques tentes.

Aïssa, ancêtre des Oulad Aïssa, peu nombreux.

plus. Il est notamment chargé de visiter les trois puissants marabouts sénégalais : El-Ḥadj Malik Si et Bou Kounta, de Tivaouane, et surtout Amadou Bamba, chef du rameau mouride, détaché de la Voie Sidĭa (Diourbel). Il fait aussi une propagande intense auprès des *bour* du Sine et du Saloum dans le but de les amener, eux et la nation sérère, à l'Islam. Il les visite régulièrement chaque année, leur offre des présents, reçoit d'eux une large hospitalité, et finalement affecte de les considérer déjà comme de prochains néophytes. Cheikhouna a un frère, Mokhtar ben Dadda, excellent guerrier, qui, comme chef de goum, a pris part à nos côtés à la plupart des opérations militaires de Mauritanie et s'y est particulièrement distingué ;

b) Bettoul (surnom de Fatima), femme d'Abou Mediana ould Ahmeddou ould Cheikh Sliman, des Oulad Diman, et qui lui a donné plusieurs enfants, encore en bas âge. Abou Mediana, frère de Cheikh Sidi Mohammed (Cheikh Sliman), appartient à la meilleure tente des Oulad Dimane, dont le rôle et l'influence seront étudiés plus loin. Il a fait ses premières études avec son frère aîné, chez les Oulad Dimane. Il se joignit, dès 1903, à Coppolani et l'accompagna à Bou Tafia où s'étaient réfugiés Cheikh Sidĭa et ses gens, alors en lutte aiguë avec les Dieïdiba. Par la suite, il suivit le Cheikh à Boutilimit, y compléta ses études, épousa sa fille Bettoul, et est employé aujourd'hui comme professeur et missionnaire. Abou Mediana a une attitude un peu effacée au milieu des fils, gendres et neveux du Cheikh. Il cherche à percer. C'est un homme d'intelligence et de savoir moyens ;

c) Mimouna, femme de Moḥammed El-Yadali ould Ahmed ould Maḥmoud, des Oulad Biri-Oulad Khadil, juriste distingué et renommé pour sa science ;

d) Zineb, actuellement veuve de Sidi ould Moḥammed Salem, des Oulad Biri-Oulad Khadil ;

e, f) Reqia et Sarah, encore enfants.

Cheikh Sidïa a deux femmes : la première, Fatma Mbarka, des Oulad Biri-Abel Aḥmed El-Falli, est la mère des six premiers garçons et de toutes les filles : c'est la vraie compagne de sa vie. La deuxième, Fatima, épousée plus jeune, il y a quelques années seulement, est la mère du dernier fils, Yaḡoub.

Sidi El-Mokhtar, frère de Cheikh Sidïa, connu dans sa jeunesse sous le nom d'Aïni, n'a qu'une seule femme, Maḥd-jouba bent El-Ḥabib ould El-Mrabet, des Oulad Biri-Ahel Aḥmed El-Falli. Il a 40 ans environ et est actuellement Cheikh administratif de la tribu Oulad Biri, dans les conditions qui seront exposées plus loin. C'est un homme très intelligent, excellent lettré, sympathique, mais de peu d'énergie. Il est fort aimé dans toute la tribu. Il déplace fréquemment son campement de l'un à l'autre des multiples puits des Oulad Biri, quoique pourtant il revienne de préférence camper soit autour de Boutilimit, dans un rayon de 8 à 12 kilomètres, soit à Bir Moussa. Son campement comprend de 60 à 80 tentes environ, où vivent avec le Cheikh, ses fils et filles, la plupart de ses gendres et ses télamides personnels.

Les fils du Cheikh : Moḡammed, 23 ans ; Aḥmed, 21 ans, et Sidi Moḡammed Bouedda, 17 ans (ainsi nommé en l'honneur de son grand-père Sidi Moḡammed, à qui sa mère, femme de Cheikh Sidïa El-Kebir, donna ce petit nom affectueux), vivent tous trois dans le campement du père.

Des sept filles de Sidi El-Mokhtar, quatre : Fatimatou, Khadidja, Aïcha et Zeïneb, ont épousé des individus des Oulad Biri (Khadidja est la femme de son cousin Abd Allah ould Cheikh Sidïa) ; une autre, Myriam, est mariée à un individu des Oulad Diman ; Mimouna et Sarah sont encore enfants.

Fatimata, sœur cadette de Cheikh Sidïa et de Sidi El-

Mokhtar, est morte en bas âge. Elle est enterrée avec son père et son grand-père à Tin Douja.

Moḥammed ould Dah ould Dadda, cousin au sixième degré de Cheikh Sidïa et son ex-professeur, est le cadi des Oulad Biri. C'est un juriste et un théologien remarquable, et une personnalité tout à fait sympathique. Il administre la justice dans la tribu avec un réel souci d'honnêteté et de loyalisme. Il a ses tentes ordinairement installées avec Sidi El-Mokhtar.

Les fils et petits-fils de Taleb ould Mokhtar constituent un douar ou *frig* des N'tachaït. L'aîné des fils, Mokhtar, est mort. Son fils Siyed qui jouit chez les Maures de la réputation de poète populaire et de barde-chanteur, était parti pour le pèlerinage en 1900. Il s'oubliait dans les délices de Merrakech, gagnant sa vie comme maître d'école, quand l'occupation d'El-Hiba (août 1912) le surprit, et le contraignit, pour sauver sa vie, à faire chorus avec les Sahariens. L'arrivée des Français aggravait encore sa situation, car ceux-ci, distinguant mal parmi ces hommes bleus également perfides et pillards les télamides d'El-Hiba, des Maures des tribus soumises égarés à Merrakech, le jetèrent en prison. Sur les démarches de Cheikh Sidïa, et après l'intervention du Gouverneur général, Siyed ould El-Mokhtar et un de ses parents, Aḥmed Maḥmoud, ont été relaxés, et rapatriés gratuitement à Dakar. Ils ont rejoint leur campement d'origine.

Les autres fils de Taleb ould Mokhtar vivent avec leurs enfants dans le groupement N'tachaït. Ils viennent quelquefois dans le Fouta et le Oualo, et même dans le Cayor et le Baol pour y faire du commerce et notamment pour y vendre des chameaux. Mokhtar ould Sidïa est spécialement chargé de la surveillance des troupeaux de la frac-

tion. Il est dans la *guendaïa* (campement volant de bergers) de Cheikh Sidïa.

Les fils de Mostafa ould Moḥammeddou constituent un *frig* des N'tachaït. Deux d'entre eux, Sidi Aḥmed et Cheikh, ont été distingués par le Cheikh, ont reçu son enseignement secret, et lui servent d'agents de confiance et de missionnaires.

En énumérant (v. p. 48) :

a) Le second fils d'Aḥmed Doula ould Abou Baker, Moḥammedden, qui est l'ancêtre des Oulad Moḥammedden ;

b) Les trois autres fils d'Abou Baker ould N'tachaït, El-Falli, ancêtre des Oulad Falli ; R'ali, ancêtre des El-Ḥabbet ou El-Ḥabbech ; et Abd Allah, ancêtre de deux ou trois familles seulement ;

c) Le second fils de N'tachaït : Aïssa, ancêtre des Oulad Aïssa peu nombreux.

On a donné l'origine de toutes les fractions actuelles des N'tachaït, dont l'ensemble constitue la famille, au large sens du mot, de Cheikh Sidïa.

4. *Zaouïa*. — La Zaouïa, c'est-à-dire le centre intellectuel et religieux constitué par le campement de Cheikh Sidïa, jouit de la plus grande réputation de science et de sainteté dans toutes les tribus maures.

Les professeurs les plus renommés sont :

a) Sidi El-Mokhtar ould Moḥammed ould El-Mokhtar, des N'tachaït, dont la science est universelle ;

b) Moḥammed El-Yadali, des Oulad Khadil, dont la science est universelle, mais qui est particulièrement juriste et grammairien distingué ;

c) Aḥmed ben Moḥammed Salem, des Oulad Khadil, cadi supérieur de Boutilimit, juriste éminent ;

d) Moḥammed Yahdih ben Aḥd El-Letif, des Oulad Moḥanḍ Allah d'une famille de savants, comme l'indique son nom : « Dieu le conduit » ;

e) Moḥammedden Fal ould Aḥmeddou Fal, des Tendra, commentateur et grammairien estimé ;

f) Sidi Ould Hemer, des Tagnit, juriste ;

g) Moḥammed ben Dah ben Dadda, cadi des Oulad Biri, juriste et grammairien (cf. *supra*). Il a fait ses études chez les Aḥel Moḥammed Salem, fraction maraboutique dont il sera question plus loin.

Les professeurs de la Zaouïa de Cheikh Sidïa sont tous Maures.



Tous les enfants de la tribu, sans exceptions, garçons et filles, reçoivent l'instruction primaire, c'est-à-dire apprennent le Coran par cœur et savent le lire et l'écrire. Cet enseignement est d'ailleurs donné la plupart du temps par le père, la mère, ou un oncle. Les enfants des télamides et des harratines s'arrêtent en général à ce stade, mais dans les fractions d'origine pure, les garçons aussi bien que les filles continuent leurs études.

En premier lieu vient la théologie, étudiée dans les *Aqaïd* d'Es-Senoussi et dans l'*Idaat* d'El-Maori ; puis les éléments primordiaux du droit (ablution, prières, jeûne, aumône, pèlerinage, etc.), le droit canon ou rituel en quelque sorte ; et ensuite le reste du droit, ou *fiqh* au sens moderne du mot. Après Lakhdari, Ibn Aḥir et la *Rissala* on apprend le *Précis* de Khalil et la *Tohfa* d'Ibn Aḥim en dernier lieu ; mais tous les élèves sont loin d'arriver à ces auteurs. Quant au *Mououatta* et à la *Moudaououana*, ainsi qu'aux ouvrages des divers commentateurs, ils sont lus dans le texte, mais non copiés et récités par cœur par les élèves. Cet enseigne-

ment juridique, on le voit, relève du rite malékite, comme d'ailleurs tout celui de l'Afrique occidentale.

En même temps que l'étude du droit, on entreprend aussi : *a*) l'étude des traditions prophétiques dans les *Çahih* de Bokhari et de Moslim, et dans les ouvrages de Soyouti, qui traitent des hadith et du çoufisme; et *b*) celle de la grammaire : d'abord dans la *Djaroumiya* (prose) puis dans la *Molhat el-İrab* de Hariri (poésie); ensuite, dans l'*Alfiya* d'Ibn Malik et enfin dans les commentaires, *Teshil*.

Plus tard, les élèves les plus intelligents recevront les éléments des sciences suivantes : rhétorique, logique, littérature dans les poètes classiques du Pré-Islam, métrique et versification, linguistique et étymologie, biographie du Prophète et de ses compagnons. Ils peuvent ainsi poursuivre plus tard ces études, au gré de leurs goûts personnels. Le Cheikh vise, dit-il, à leur ouvrir des horizons nouveaux, à leur donner une méthode plutôt qu'à leur enseigner quelque chose.

..

L'enseignement donné par Cheikh Sidia est un enseignement supérieur. Il est cependant de bon goût en Mauritanie d'aller parachever ses études juridiques dans la fraction maraboutique des Ahel Moḥammed Salem. Cette fraction d'origine medlich, dont les terrains habituels de parcours sont dans le Tijirit, s'était jointe aux Régueïbat ennemis, pendant la colonne de l'Adrar. Quand, par représailles, on eut saisi leurs palmiers et leurs récoltes, ils demandèrent à faire leur soumission par l'intermédiaire de Moḥammed Taqi Allah ould Moḥammed Faḍel, chef des Ahel Taleb Mokhtar-Ahel El-Abeïdi, de l'Adrar, avec lequel ils entretenaient les meilleures relations, comme d'ailleurs avec Ma El-Aïnin. L'aman accordé, ils vinrent se fixer auprès des Régueïbat soumis, avec Moḥammed ould Khalil, et ils ont suivi leur sort.

Ces tentes constituent une école supérieure de haut enseignement de droit musulman, universellement réputé dans les pays maures, et Cheikh Sidïa y envoie de temps en temps quelques-uns de ses élèves. On pourrait croire que l'enseignement de ces professeurs, ex-partisans de Ma El-Aïnin, est tendancieux à notre égard, mais on assure de divers côtés — et Cheikh Sidïa le premier — qu'il est complètement neutre. La chose est évidemment à voir de près.

∴

Les élèves de la Zaouïa de Cheikh Sidïa ont les origines les plus diverses. La plus grande partie provient de son groupement ethnique : N'tachaït, Oulad Biri et Télamides. Mais toutes les régions de la Mauritanie : Trarza (surtout les tribus Tagnit, Ida Belhassen, et Ida ou El-Hadj) ; Brakna ; Assaba (Mbout et Kiffa) ; Tagant ; Adrar, fournissent des enfants et des jeunes gens à cette clientèle scolaire.

La plupart des peuples noirs islamisés du Sénégal y sont aussi représentés : d'abord et surtout les Ouolof, des Toucouleurs et des Lebbou, mais aussi quelques Peul, Socé-Mandingues, Sarakollé, Malinké, et Bambara. Mamadou Bachir, fils d'Amadou Bamba, y faisait dernièrement encore ses études. Ces étudiants ne vivent pas groupés. Le Cheikh les répartit au fur et à mesure de leur arrivée entre les divers professeurs, et ils leur restent attachés. Chaque Cheikh professe l'ensemble des cours à ses élèves, et il est assez rare que ceux-ci suivent en même temps les cours d'un autre maître. Il n'y a donc pas pour les maîtres spécialisation de matière enseignée, mais spécialisation d'élèves. L'élève vit en général dans le petit campement de son professeur, non pas dans sa tente même, mais chez une famille de serviteurs ou de télamides à laquelle on l'affecte.

Cheikh Sidïa ne donne pas lui-même, en principe,

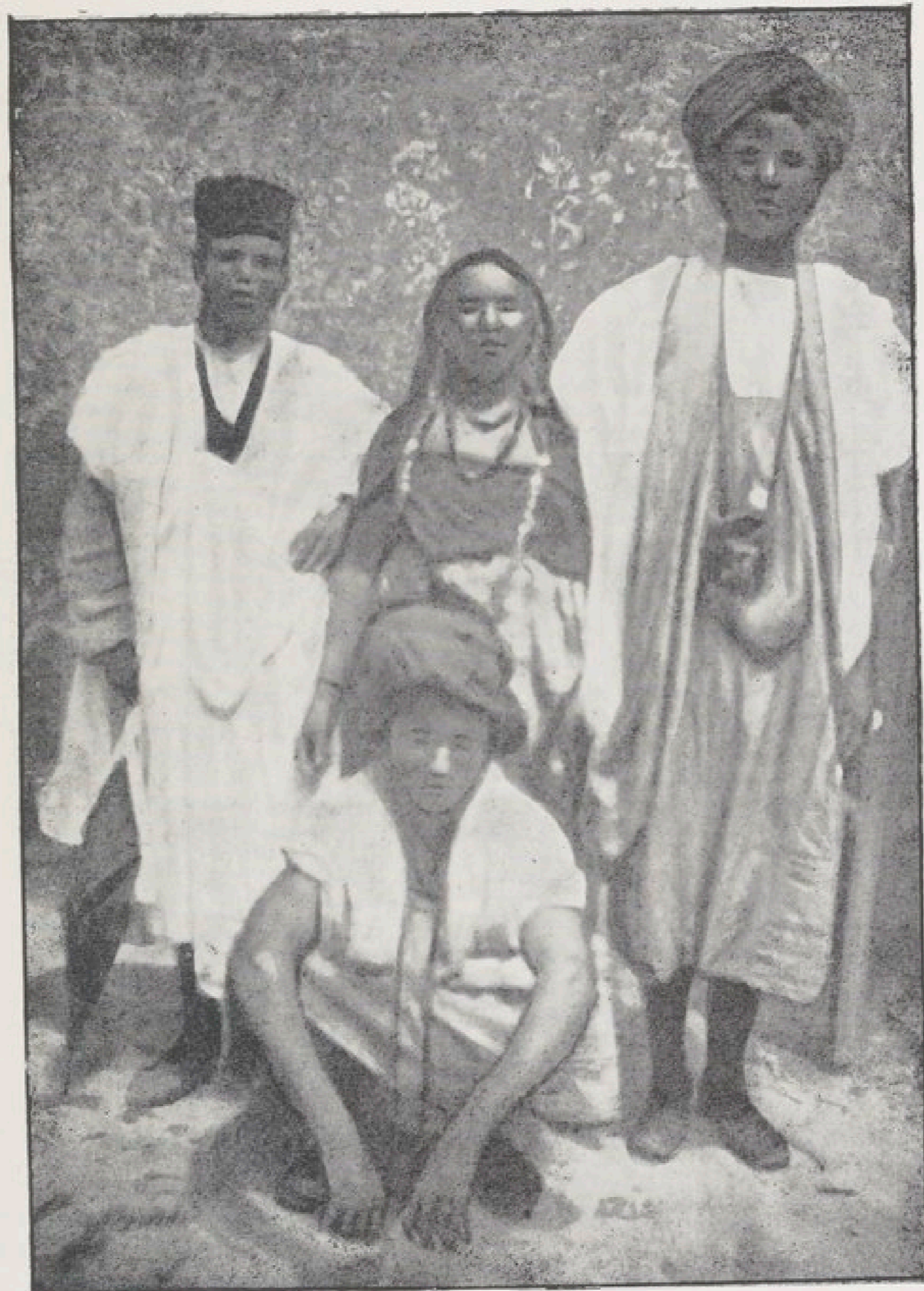
d'enseignement aux enfants, mais il se les fait assez souvent amener, les interroge ; quand il s'aperçoit que plusieurs ont des lacunes sur un point de droit, de théologie, etc., il les réunit sous sa tente et complète leur instruction.

Il lui arrive aussi de réunir de temps à autre ses professeurs et les principaux notables de la fraction, soit sous sa tente, soit à la mosquée et de leur faire à propos d'un hadith, judicieusement choisi, un prône-commentaire de circonstance. C'est sa façon officielle de faire courir, dans la tribu et au delà, un enseignement religieux, une thèse de grammaire ou de philologie, et même un bruit politique ; et de s'imposer, et d'imposer aux autres, une attitude opportune.

Il est rare que le cycle des études soit entièrement parcouru par tous les étudiants, surtout les noirs. Après deux ou trois ans, ceux-ci se lassent de cette vie saharienne, loin des leurs et de leurs habitudes d'enfance, et rentrent chez eux. Les indigènes dont les conditions d'existence sont les mêmes que dans leurs pays résistent mieux et font leurs cinq ou six ans d'études, souvent sans interruption.

∴

Les étudiants vivent en principe aux frais du Cheikh et l'enseignement est gratuit. Les parents n'en fournissent pas moins, la plupart du temps, des vêtements et de la nourriture à leurs enfants ; ils envoient aussi des cadeaux au Cheikh ; mais en principe, dès l'instant où l'élève est admis à la Zaouïa, celle-ci doit pourvoir sans frais, tant à sa vie matérielle qu'à son instruction et à son éducation. Ce ne sont pas les quelques copies manuscrites faites par les étudiants, ni les commissions aux campements voisins qu'ils effectuent, qui peuvent compter comme rémunération du Cheikh ; et en pays maure il n'a pas la ressource du tra-



DISCIPLES DE CHEIKH SIDIA A DAKAR.

vail aux champs ou à l'atelier que les marabouts noirs imposent si largement à leurs élèves. Mais cette instruction gratuite est un placement à longue échéance. Rentré chez lui, le jeune étudiant qui a reçu la consécration supérieure d'avoir été diplômé, béni et affilié par Cheikh Sidĭa, deviendra rapidement un marabout dans son village ; il restera toujours le fidèle talibé du Cheikh et lui enverra chaque année, ou remettra à ses envoyés, une partie des aumônes et cadeaux qu'il percevra.

5. — *Relations avec l'autorité française.* — Bien rares sont les marabouts musulmans qui, par leur dévouement et leur loyalisme, méritent les sympathies françaises, au point où s'en est montré digne Cheikh Sidĭa.

Son grand-père, Cheikh Sidĭa El-Kebir, était loin d'être un ami des Français. M. A. Le Chatelier dit de lui en effet :

Il a beaucoup contribué à entretenir les Brakna dans leurs sentiments hostiles à notre égard au milieu du dix-neuvième siècle. Il a personnellement assisté à plusieurs engagements contre nos colonnes, notamment à l'attaque du camp de Moḥammed Sidi, le 6 juin 1856, et sa présence parmi les Oulad Aḥmed paraît avoir été l'une des causes de l'échec qui nous fut infligé (1).

Héritier des traditions paternelles, Cheikh Sidĭa Baba, dans sa jeunesse, partagea ses amitiés avec ses intérêts. Tout en restant en excellents termes avec les Français du Sénégal, il continuait à correspondre avec son ex-disciple Ibrahim N'diaye qui avait fomenté des troubles dans le Fogny (Casamance) et lui envoyait des cadeaux. Mais il ne tardait pas à se fixer définitivement du côté de la France, en s'attachant à nous sans réserves.

Son intérêt bien compris d'abord et sa haute intelligence, d'une part, et d'autre part la politique suivie dans le

(1) A. LE CHATELIER, *L'Islam dans l'Afrique occidentale*, p. 326.

Trarza, depuis 1901, ont également contribué à cet heureux résultat.

Vers 1901, comme on le verra plus loin, les Oulad Biri sont au plus fort de leurs luttes avec les Dieïdiba du Brakna, et les Oulad Bou Sba du Nord. Pillés par les uns, et refoulés à plusieurs reprises par les autres, ils ont dû se réfugier, et Cheikh Sidïa avec eux, sur le territoire des Ouled Diman et des Ida Ou Ali. Dans cette situation fâcheuse, ils espèrent se relever en trouvant un appui dans les Français, qui recommencent une politique active au nord du fleuve. L'alliance fut donc conclue avec Coppolani ; les espérances réciproques n'ont pas été déçues.

A un point de vue plus personnel, Cheikh Sidïa qui poussait ses missionnaires et ses quêteurs en pays noir, avait besoin de la neutralité bienveillante des autorités du Sénégal. Plus tard, il comprit tous les avantages qu'il pouvait retirer pour son influence de notre occupation du Tagant et de l'Adrar ; c'est dans ce but qu'il nous seconda si activement. Ici encore, ses espérances se sont réalisées, car il a raffermi et étendu son autorité spirituelle dans toute cette région.

Si son intérêt personnel et de tribu s'adaptait si bien au nôtre et le portait à faire cause commune avec nous, la politique habile de Coppolani († 1905), suivie avec fruit par ses successeurs, dans le Trarza, notamment le commandant Gaden et le capitaine Gerhardt († 1913), contribua d'autre part grandement à ce rapprochement. C'est par ces brillants représentants de notre politique indigène que Cheikh Sidïa apprit à connaître l'autorité française. Rien d'étonnant, dans un domaine où tout est question de personnes, à ce qu'il parle toujours de nos représentants avec une profonde émotion et une sympathie qui ne demande qu'à s'épancher. Comme le Cheikh lui-même le concède volontiers, il semble que la fréquentation des chefs français n'ait pas peu contribué au développement de

ses qualités de libéralisme d'esprit et d'élévation d'idées.

Il serait difficile d'énumérer en détail les concours de toute nature dont l'autorité française fut redevable à Cheikh Sidïa, à sa famille et à sa tribu.

Dès 1900, on le voit unir ses efforts à ceux de Saad Bouh pour aider la mission Blanchet à revenir saine et sauve de l'Adrar.

De 1902 à 1905, il est le bras droit et le conseiller intime de Coppolani. Par son incessante action, politique et même guerrière, il seconde fructueusement auprès des tribus le Commissaire français, et permet ainsi l'occupation, aussi pacifique que possible, de régions qui étaient le « pays de la poudre par excellence ».

Toutes les tentatives de ses anciens amis, guerriers et marabouts, pour le détacher des Français, furent infructueuses. On en a la preuve citée en Annexe, n° 3, par la lettre de Hassena, fils de Ma El-Aïnin à Cheikh Sidïa. Cette fidélité était méritoire ; les troupeaux du Cheikh en ont fait plus d'une fois les frais.

De Coppolani à nos jours, tous les Commissaires du Gouvernement général qui se sont succédé en Mauritanie : Montané-Capdeboscq (1905-1907), Gouraud (1907-1910), Patey (1910-1912), Mouret (1912-1914), tous les Commandants du cercle du Trarza, témoignent dans leurs rapports officiels, comme dans la correspondance administrative, et dans leurs attestations personnelles, du dévouement si complet et si affectueux de Cheikh Sidïa. Dans la politique indigène intérieure ou extérieure, dans l'administration des tribus, de même dans son enseignement religieux (1) et par son influence spirituelle, il a rendu les plus précieux services. La plupart des dissidents ont déposé les

(1) Cf. notamment sa *fetoua* au sujet du « ralliement » aux Français, recueillie par M. l'Administrateur ARNAUD et traduite par M. MICHAUX-BELLAIRE (*Archives marocaines*, n° XI).

III. — LA TRIBU-LIGE DU CHEIKH : OULAD BIRI ET TÉLAMIDES

I. — *Constitution et origines des Oulad Biri.*

Voici le tableau généalogique des Oulad Biri :

Hassân					
Oudeï					Delim, ancêtre des Oulad Delim.
Marfar. Othman.	Rizg, ancêtre des Oulad Rizg (Trarza).		Daoud, ancêtre des Oulad Allouch (Hodh), des Agcharat (Trarza...), etc.		
Amrane.	Yaḥïa, ancêtre des Oulad Yaḥïa b. Othman (Adrar).		Antar, ancêtre des Oulad Naceur (Hodh).	Reḥḥal, anc. des Reḥaḥla.	
Heddaj.	Moḥammed, ancêtre des Oulad Mbarek (Hodh).				
Barkenni, ancêtre des Brakna. Kerroum.	Terrouz, ancêtre des Trarza.	Khouaou, ancêtre des Khouaouat.			
Abd El-Djabbar.	Abdallah, ancêtre des Oulad Abdallah (Brakna et Gorgol).			El-Yatim, ancêtre des Litama (Brakna).	
Moḥammed.	Qra, anc. des Ida Qrahoua (avec les Oulad Biri).	Abhoum, anc. des Ida Abhoum (avec les Oulad Biri).	Besserin, anc. des Ida Besserin (avec les Oulad Biri).	Adjem, anc. des Ijouman (avec les Oulad Biri).	Aḥmed, anc. des Oulad Ahmed (Brakna).
Biri, ancêtre des Oulad Biri.	Adehes, ancêtre des Ida Adehes (avec les Oulad Biri).				
Mrabet Mekka.	Amor Bou Guettaïa, ancêtre des Ida Ba Amar.	Moussa, ancêtre des Oulad Moussa.		Mohammed Aba, ancêtre des Ahel Liha.	
Moḥammed, ancêtre des Ahel Mohammed.	Khadil, ancêtre des Oulad Khadil.	El-Falli, ancêtre des Oulad Aḥmed ould El-Falli.		Moḥammeden Allah, ancêtre des Oulad Moḥammeden Allah.	

Les noms d'ancêtres de ce tableau généalogique sont aussi ceux de toutes les fractions qui constituent actuellement l'importante tribu des Oulad Biri.

On peut tenir ces filiations pour exactes à partir de Abd El-Djebbar, l'ancêtre commun ; de multiples recoupements auprès des généalogistes indigènes, d'origines diverses, m'ont permis de constater que chacun, par sa chaîne particulière, arrive sans encombre à Abd El-Djebbar. Il faut remarquer d'autre part que le nombre des générations qui relie Abd El-Djebbar aux familles actuelles est d'une douzaine environ ; rien d'étonnant à ce que la plupart des membres de la tribu maraboutique et lettrée des Oulad Biri aient conservé les noms de leurs ancêtres jusqu'à la douzième génération.

Au delà d'Abd El-Djebbar et en remontant, on tombe à la deuxième génération (Barkenni), dans la tradition saharienne qui fait de toutes les tribus maures (guerrières) des descendantes de Hassân ben El-Aqil, c'est-à-dire des Arabes de l'invasion, d'origine pure. Ce n'est pas le moment d'examiner s'il convient d'ajouter foi à cette tradition : l'étude et la discussion en viendront plus tard. Il suffit de retenir pour l'instant que les Oulad Biri descendent, par la tradition, de Berkenni et qu'ils sont donc de véritables Brakna, encore qu'on n'ait point l'habitude de leur donner ce nom. Les guerriers Brakna et marabouts Oulad Biri se reconnaissent d'ailleurs comme cousins, et à ce titre ont toujours entretenu les relations les plus sympathiques.

Il convient d'ajouter — et ceci serait peut-être une preuve plus décisive de l'origine arabe des Oulad Biri — que, quoique Zaouïa, c'est-à-dire tribu maraboutique faisant profession de science et de piété, ils n'ont jamais cessé de porter les armes, de faire la guerre et de lancer des rezzous. Les autres tribus Zaouïa, au contraire se cantonnaient dans le domaine intellectuel et religieux, payant tribut aux guerriers hassanes, et ne touchant jamais une

arme quoi qu'il arrivât, ils n'en possédaient d'ailleurs pas.

*
* *

Biri, l'ancêtre éponyme de la tribu, vivait, suivant la tradition, vers la fin du dix-septième siècle. Il vint s'installer avec son frère et ses oncles, probablement à la suite du déclassement de tribus et des transformations sociales qui résultèrent de la fameuse guerre de Babbah, dans la région du puits de Tin Deksami. Il a été enterré à N'tamert où on visite encore aujourd'hui son tombeau.

Son fils, Mrabet Mekka, devait se rendre célèbre par sa piété et ses miracles. Il est surtout connu par le prodige qu'il accomplit à propos du vol d'une vache, commis à son préjudice par les Euleb. Une de ses vaches ayant disparu du troupeau, il suivit, accompagné d'un de ses captifs les traces de l'animal qui le conduisirent au campement des Euleb. Ceux-ci interrogés se récrièrent et protestèrent de leur innocence. Le saint homme n'insista pas, mais à peine hors du campement, il enjoignit à son captif d'appeler la vache. A cet appel, de tous côtés accoururent en mugissant les diverses fractions de la vache : la viande mangée, du fond des estomacs ; le sang, les cornes, les sabots, le crottin, du trou où ils étaient enfouis ; les lanières tirées de la peau, des sandales, bâts et selles, où on les avait employés. Et le marabout emmena sans façon, devant les Euleb terrifiés, sa vache ainsi reconstituée. Ils ne recouvrèrent son amitié qu'en lui promettant le tribut annuel d'un mouton par tente. C'est du moins ainsi que les intéressés expliquent ce don d'un mouton par tente que les Euleb font encore aux Oulad Biri. Les collecteurs en sont choisis uniquement dans la famille Ahel Babou, des Oulad Khadil. Les hommes de cette famille sont accrédités à tour de rôle, chaque année, par la fraction pour aller percevoir le tribut chez les guerriers Euleb. La répartition se fait entre les gens

de la seule sous-fraction des Oulad Khadil, en vertu d'une entente antérieure.

Le tombeau de Mrabet Mekka est sis non loin de Tin Yafeïl; il est entouré d'une haie vive; c'est un centre assez important de pèlerinage.

..

La descendance de Biri, de son frère, et de ses oncles, s'est multipliée au cours des deux siècles qui ont suivi. Aujourd'hui, dans son acception étroite, la dénomination d'Oulad Biri (Oulad Biri El-Khaçça) ne comprend que :

a) Les quatre sous-fractions : Ahel Moḥammed, Oulad Khadil, Oulad Aḥmed Oul El-Falli, Oulad Moḥanden Allah. Leurs ancêtres éponymes, Moḥammed, Khadil, El-Falli, Moḥanden Allah, étant tous quatre fils du Saint Merabet Mekka ould Biri, elles sont dites quelquefois Ahel Merabet Mekka, et constituent en quelque sorte l'aristocratie de la tribu ;

b) Les trois sous-fractions : Ida Ba Amar, Oulad Moussa et Ahel Liha, qui, par leurs ancêtres : Amar, Moussa et Moḥammed-Aba, descendent aussi de Biri. Il faut remarquer que beaucoup de lettrés n'admettent pas l'authenticité de cette origine pour les Ahel-Liha.

Prise au sens général, la dénomination d'Oulad Biri (Oulad Biri El-Amma) comprend :

a) Les fractions précitées ;

b) Toutes les autres fractions qui font corps aujourd'hui avec la tribu et qui descendent : l'une, les Ida Adehes, d'Adehes, frère de Biri; et les autres : les Ida Qrahoua, les Ida Abhoum, les Ida Besserin et les Ijoumane, de leurs ancêtres éponymes : Qra, Abhoum, Besserin et Adjem, oncles paternels de Biri. Il faut remarquer que les Oulad Aḥmed qui descendent du dernier de ces oncles, Aḥmed, et qui se sont séparés de très bonne heure de la tribu, pour aller vivre

dans l'Est, en région Brakna, ne sont pas comptés parmi les Oulad Biri; il faut noter encore qu'il y a, depuis plusieurs générations, quelques tentes Ijouman au Tagant, où elles constituent une petite fraction indépendante; et enfin, qu'une partie des Ida Abhoum a émigré il y a deux ans, vers Kiffa (cercle de l'Assaba). Quoique Oulad Biri, ethniquement, ils ne relèvent plus administrativement du Cheikh de la tribu et de l'autorité du Trarza;

c) Les N'tachaït, ou famille de Cheikh Sidïa;

d) Les Id Ammijen, descendants d'Ammijen, l'ancêtre éponyme, chérif, ami de Biri. Cette fraction a toujours vécu avec les Oulad Biri. La plupart des lettrés reconnaissent à tous les Id Ammijen la qualité de Chorfa; mais certains ne veulent l'accorder qu'à la famille des Ahel Sidi Maḥam;

e) Enfin, tous les Télamides qui seront étudiés plus loin.

Comme conclusion, le tableau du fractionnement actuel des Oulad Biri peut s'établir ainsi :

Oulad Biri.	Ahel Mrabet Mekka.	Ahel Mohammed.	}	Ahel Babou.	
		Oulad Khadil		Ahel Hameïdi.	
		Ahel Ahmed oul El Falli	}	Ahel El-Falli.	
	Ahel Mostaf.				
	Ahel Abdallah.				
	Ahel El-Mokhtar.				
	Ahel Moḥanden Al- lah.	}	Ahel Atjara Bou Bakar.		
	Ida Ba Amar. Oulad Moussa. Ahel Liha.				
	Ida Adehes.	}	Ahel Bouttar.		
	Ahel Bougga.				
	Ahel Ajoury. Ahel Maham.				
Ida Qrahoua. Ida Abhoum. Ida Besserin. Ijouman. N'tachaït. Id Ammijen. Télamides.					

2. — *Constitution et origines des Télamides.*

On désigne sous le nom de « Télamides » une quinzaine de petites fractions maures, provenant des origines les plus diverses, et comprenant chacune un chiffre de tentes variant de dix à cent, elles sont venues s'accoler aux Oulad Biri, et vivre dans l'orbite et sous la baraka de Cheikh Sidia.

Ce groupement de Télamides embrasse des fractions d'origine maraboutique, d'autres d'origine guerrière, d'autres enfin d'origine Zenaga.

D'origine maraboutique.

A. — Les *Ida Rennia*, descendance de Rennia, l'ancêtre éponyme, qui vint s'établir chez les Oulad Biri dans le courant du dix-huitième siècle. Ils sont aujourd'hui une quarantaine de tentes. Ils boivent à Iboulran (26 m.) sur le chemin de Boutilimit à Dagana.

B. — Les *Ahel Atjfara Imigen*, d'origine Rekakna (Tendra-Trarza). Ils boivent à Iara (24 m.) sur le chemin de Boutilimit à Aleg et comprennent une centaine de tentes.

C. — Les *Barteïl*, originaires de Oualata, et dont une famille, les *Ahel Atjfara El Khettat*, est allée s'établir dans l'Adrar au siècle dernier et s'y est multipliée. Ils boivent à N'toujeï et à El Forraïlia, sur le chemin de Boutilimit à Tin Douja, et comprennent une soixantaine de tentes.

D. — Les *Ahel Gaçri*, d'origine Ida-Ou-Ali du Trarza, descendance de Gaçri, l'ancêtre éponyme, qui vint s'établir au siècle dernier, chez les Oulad Biri. Ils ne sont que quelques tentes.

E. — Les *Laralal*, d'origine Laralal, de l'Adrar et du Tagant, descendance d'un indigène de cette tribu, nommé Moqadem, qui, il y a deux siècles, vint s'établir chez les Oulad

Biri, avec sa femme Fatima bent Mohammed Rell, et ses enfants, dont un seul, Mokhtar, est connu. Ils sont une centaine de tentes environ.

F. — Les *Ida Ourich*, descendance d'Ourich, l'ancêtre éponyme, disciple et compagnon de Moḥammed ould Mrabet Mekka. Ils ne sont que quelques tentes aujourd'hui et vivent avec les N'tachaït. Ils boivent à Bir Myriam (25 m.), à El-Melihés (24 m.), à Mzeïrif (25 m.), à Anbaï (26 m.), à Teurchane (27 m.), à Mougri (28 m.).

G. — Les *Ouegfa*, originaires des Dieïdiba du Brakna. Ils ne sont que quelques tentes.

D'origine guerrière.

Ceux-ci ont abandonné la vie ḥassane, délaissé les armes et se sont faits hommes de piété et d'étude, ou pasteurs. Ils sont dits *Tiab* (au singulier *Taïb*).

H. — Les *Tiab Oulad Bou Saïd*, originaires de la tribu des Oulad Naceur du Ḥodh. Ils ne sont que quelques tentes et sont spécialement attachés aux N'tachaït.

I. — Les *Tiab Ahel Omar*, originaires des hassanes du Trarza. Ils comprennent une cinquantaine de tentes et jouissent de la réputation d'être assez mal convertis. L'autorité française a d'ailleurs noté qu'ils s'étaient fait remarquer par leurs tendances au brigandage.

J. — Les *Tiab Hejjaj*, originaires des Reḥaḥla du Trarza. Ils comprennent 150 à 200 tentes. Leur ancêtre serait un individu nommé Ḥadjdji et venu de la Mecque.

K. — Les *Tiab Lemkhailil*, originaires des Normach de Brakna. Ils ne sont que quelques tentes et jouissent de la réputation d'être excellents lettrés.

L. — Les *Tiab Ahel Bonnïa*, originaires des Ahel Aḥmed du Brakna qui, comme il a été dit plus haut, sont les cousins, restés ḥassanes, des Oulad Biri. Les Ahel Bonnïa ne comprennent que quelques tentes.

M. — Les *Draouat*, originaires des Euleb. Ils sont une soixantaine de tentes environ.

N. — Les *Torkoz*, au nombre de cinq tentes environ, originaires de la grande tribu Torkoz du Hodh.

D'origine Zenaga (tributaire).

O. — Les *Ida Ou Brem*, descendance de Brahim (par abréviation : Brem) l'ancêtre éponyme, qui était le disciple de Mrabet Mekka. Ce groupement, d'origine Medlich d'ailleurs contestée, qui comprend plus de 100 tentes et un nombreux cheptel, affecte des vellétés d'indépendance vis-à-vis de ses anciens suzerains. S'étant racheté de la *horma*, il entend constituer une fraction, personnelle et franche, de la tribu.

P. — Les *Id ag Chemma*, rattachés à la fraction des Ahel Moḥanden Allah, à qui ils payaient tribut. La mère de Moḥanden Allah était, paraît-il, une femme des Id ag Chemma. Ses parents vinrent s'établir à côté d'elle et de son mari; ils y ont fait souche et sont aujourd'hui la fraction Id ag Chemma. Des contestations s'étant élevées, il y a quelques années, entre ces télamides et leurs suzerains, Cheikh Sidïa a fixé le taux de leur rachat au dixième de leur cheptel de bœufs et de moutons.

Dans son opuscule : *Instruction des savants sur la connaissance des puits* (1), M'hammed ben Ahmed Youra, des Oulad Diman, rapproche Tin Deksammi de Id ag Chemma :

L'origine de Tin Deksammi en langue berbère (zenaga) est Tin Id ag Semman, c'est-à-dire le puits des Id ag Semman, qui sont les Id ag Chemma, télamides des Oulad Biri. C'est un puits ancien. On dit que le premier qui vint là fut Eliman Dimat, ancêtre des gens libres de

(1) Opuscule rédigé à la demande de M. l'Administrateur en chef GADEN et édité par M. BASSET chez ERNEST LEROUX, Paris, 1913.



GROUPE DE TÉLAMIDES DE CHEIKH SIDÏA, EN TOURNÉE D'AUMÔNES.

Diolmatta (1), parmi lesquels on peut citer le saint et savant Eliman Bou Bakkar. On dit aussi que les ruines de village qui sont près du puits sont les vestiges de ces gens (2). Parmi les hautes dunes de Tin Deksammi, il faut signaler Aouadi, dont l'origine berbère est Aouadih, c'est-à-dire « la dune superbe ». Aouadih compte parmi les points les plus élevés qu'on peut voir. A Tin Deksammi ont vécu d'abord les Ngadès ainsi que les Oulad Biri; et, par la suite, les Beni Dimane qui y sont encore.

*
* *

Dans la coutume maure le principal intérêt de ces distinctions était le suivant.

Les fractions d'origine franche, maraboutique ou guerrière, étaient partie intégrante de la tribu et payaient avec elle leur quote-part d'impôts, contribution pécuniaire, dette du « sang » et tribut aux guerriers. Les fractions d'origine Zenaga au contraire étaient exemptes de ces charges, mais payaient, ainsi que le comportait leur état de vassalité, un tribut, ou *horma*, aux fractions et individualités franches auprès desquelles elles vivaient. L'arrivée des Français dans la région a bouleversé ces traditions. Les fractions Zenaga ont rapidement essayé de se dégager du tribut dû aux marabouts, comme les marabouts eux-mêmes se dégageaient du tribut dû aux guerriers. A la suite d'accords conclus sous les auspices des autorités françaises du Trarza, elles se sont définitivement rachetées de cette redevance annuelle, par le paiement d'une somme d'argent et de têtes de bétail, déterminé à l'amiable. C'est actuellement le cas des Ida Ou Brem et des Id ag Chemma.

Les Zenaga eux-mêmes, comme les fractions d'origine

(1) Dialmatch des cartes.

(2) Dimat. Village situé autrefois entre le lac Cayar (lac Rqiz) et le fleuve. Après l'expédition où fut tué Ali El-Kouri et de peur de représailles, l'élimane de Dimat (un Kan) passa rive gauche et fonda Djalmaty (Dialmatch des cartes). La région prit le nom de Dimat dont nous avons fait Dimar, mais que les Foutanké prononcent encore Dimat. *Chronique du Fouta sénégalais*, par DELAFOSSE et GADEN, p. 218-219.

franche, portaient, dans les tribus maraboutiques, le nom de télamides ou disciples. Dans les tribus guerrières au contraire, ils ont conservé leur appellation ethnique de Zenaga. Mais les hassanes les désignent encore sous le nom de *laḥmat* (*laḥmetna* : notre viande) et de *açhab* (*açhabna* : les nôtres, nos tributaires).

Cheikh Sidia El-Kebir, ainsi que ses deux petits-fils Sidia Baba et Sidi El-Mokhtar, ont recueilli dans leurs campements beaucoup de ces misérables serfs des hassanes qui étaient venus chercher refuge auprès d'eux. La plupart du temps, ils ont dû payer leur rançon au maître qui venait les réclamer. Quelquefois, dans un mouvement de piété, celui-ci leur abandonnait cette rançon par déférence pour la baraka du Cheikh. Ces nouveaux télamides sauvés par le droit d'asile étaient employés à la garde des troupeaux du Cheikh ou prenaient rang dans la suite de ses serviteurs. Ils sont aujourd'hui à peu près dégagés du lien juridique et ne témoignent leur reconnaissance au Cheikh que par le versement de dons volontaires à certaines époques de l'année.

Des aventuriers de tout poil se sont glissés dans cette multitude de télamides qui entourent Cheikh Sidia et les fractions Oulad Biri. Ils abusent de la situation, pillent leurs voisins ou s'en vont promener, à leur propre compte, la baraka du Cheikh dans les cercles d'alentour. Ce sont les agissements malhonnêtes de ces flibustiers qui ont quelquefois soulevé des protestations au Sénégal et en Guinée. Cheikh Sidia se défend d'ailleurs d'envoyer des missionnaires quêteurs sans autorisation du Commandant de cercle et des Gouverneurs locaux. Il a demandé à plusieurs reprises que tout individu, surpris en pays noir à faire usage de son nom, et qui ne serait pas pourvu de cette autorisation, fût traduit devant les tribunaux et condamné aux peines les plus sévères (cf. *Annexes*, nos 4-5, Lettres du Cheikh Sidia à Cercle Trarza et à ses amis, élèves et frères de Sierra-Leone).

Un autre résultat de la paix française, a été d'amener une dislocation partielle dans ce groupement de télamides. Il arrive qu'un certain nombre de ces familles ou individus, atteints de nostalgie, et délivrés maintenant de toute crainte, abandonnent le Cheikh et rejoignent leurs tribus d'origine. Ces gens resteront d'ailleurs les disciples du Cheikh et répandront au loin son influence spirituelle, de sorte que cet exode ne lui déplait qu'à moitié.

3. Historique.

Les Oulad Biri on toujours affecté de ne pas se considérer comme une simple tribu Zaouïa du pays trarza. Ils déclarent être au centre géographique de tous les pays maures, *Bin el-Binat*, suivant leur expression. Dans cette situation dangereuse, ils ont su par leur prudence rester relativement en bons termes avec leurs voisins hassanes. Aussi leur histoire depuis Biri est-elle sans intérêt : elle se résume dans le récit de leurs transhumances estivales. Il y a lieu de noter simplement que Biri et ses premiers descendants étaient installés autour de Tin Deksammi et qu'à ce moment les Oulad Biri nomadisaient dans l'ensemble du Tiris. Ils n'ont pas échappé à la loi des perpétuelles migrations des Sahariens et, deux siècles plus tard, on les retrouve autour de Boutilimit et de Tin Douja, tandis que Tin Deksammi est maintenant dans le domaine des Oulad Dinan.

Depuis 1850, l'histoire des Oulad Biri ne fait guère mention que des luttes qu'ils ont soutenues contre les Oulad Bou Sba et les Dieïdiba.

Tribu d'origine marocaine, dont les frères sont restés dans le Houz de Merrakech, guerriers courageux et commerçants avisés, les Oulad Bou Sba étaient descendus le long de la côte atlantique. Leur exode les avait amenés dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle dans l'hinterland

de la baie d'Arguin au cap Timiris. Ils devinrent rapidement, par la force des choses, les amis et alliés des guerriers trarza et de leurs émirs. Avec les Oulad Biri, au contraire, les relations s'aigrirent par des contestations de pâturages, de points d'eau et de mille autres impondérables; et, à plusieurs reprises, des luttes sanglantes se produisirent entre les deux tribus. En 1903-1904 les émirs ou prétendants-émirs, Ahmed Saloum II et Sidi Ould Mohammed Fal, peu sensibles aux avances pacifiques de Coppolani, reculent devant lui et trouvent tour à tour un refuge chez les Oulad Bou Sba du Nord. Coppolani au contraire appuyait sa politique sur Cheikh Sidïa et ses Oulad Biri, et par eux tenait tête aux dissidents et rebelles du Nord. L'inimitié entre Bou Sba et Biri s'aggravait du fait de leurs sympathies et alliances. Elle a été illustrée, en février 1905, par un épisode douloureux pour Cheikh Sidïa. Les Télamides n'étaient pas de taille à tenir tête en bataille rangée aux Oulad Bou Sba. Ils furent complètement décimés à la journée d'Oum Agnina dans le Tijirit, et leur chef Mohammed Khattari ould Hommadi, gendre de Cheikh Sidïa, périt à leur tête.

Voici comment le rapport politique de la Mauritanie du premier trimestre 1905 relate cet incident :

En février, une harka d'environ 250 talibés du Cheikh Sidïa armés de fusils modèle 1874, et de vingt cartouches par homme, avait été envoyée contre les Oulad Bou Sba du Nord. Cette troupe peu disciplinée, composée surtout de jeunes gens déjà grisés par quelques légers succès antérieurs, a cru surprendre les ennemis. En réalité, c'est elle qui tombait dans un guet-apens ! Après avoir brûlé, presque sans viser, toutes leurs munitions, les Oulad Biri voyant la mort venir à eux, n'ont pas essayé de fuir. Les fusils à leurs pieds, ils ont, en prières, attendu le poignard des vainqueurs, et sont tombés, les uns après les autres, sans faire le moindre mouvement de défense. C'était écrit. Une vingtaine de blessés seulement ont été épargnés. Cette affaire a coûté aux gens du Cheikh 135 hommes et 200 fusils.

Mis en goût par ces succès, les Oulad Bou Sba revenaient à la charge quelques mois après, et tentaient de razzier des

troupeaux jusqu'à proximité de Boutilimit. Mais rejoints par les contingents Oulad Biri et Oulad Dimane, ils furent défaits à Bouir Leben, perdirent vingt tués, et un plus grand nombre de blessés, et durent abandonner leurs prises (mi-juin 1905).

Dans toutes ces luttes, les Djema'a Oulad Bou Sba protestaient hautement qu'ils marchaient contre les Oulad Biri seuls, et que les Français étaient l'objet de tout leur respect.

Cette situation fâcheuse allait se dénouer de la façon la plus inattendue par la disparition de l'émir Aḥmed Saloum II (18 avril 1905) et la soumission de son compétiteur Sidi.

L'intervention de Cheikh Saad Bouh auprès des Oulad Bou Sba facilita la conclusion d'un accord entre les deux tribus sous les auspices du capitaine Théveniaut, commandant le cercle du Trarza (1906). La lutte ouverte a pris fin, mais l'esprit d'animosité subsiste encore et pour longtemps, entre Oulad Biri et Oulad Bou Sba ; des rixes individuelles éclatent sans cesse aux pâturages ou aux puits, pour l'occasion la plus futile.

Pour les Dieïdiba, la lutte a été non moins chaude. Déjà sous Cheikh Sidïa El-Kebir, vers 1860, un incident fâcheux, mais qui n'avait pas eu d'autre importance que celle des menus faits de la vie de tribus voisines, était venu mettre à l'épreuve les bons rapports antérieurs des Oulad Biri et des Dieïdiba. Un individu des Oulad Falli, Moḥammed ould Abd El-Fettaḥ s'étant pris de querelle avec des Zenaga Dieïdiba, marcha contre eux à la tête de ses gens, les surprit et en tua seize. Sur l'intervention de Bou Baker ould Soueïd Aḥmed, émir des Ida Ou Aïch, qui était aussi par indivis suzerain des Zenaga tués, Cheikh Sidïa El-Kebir consentit à payer la dïa, qui fut fixée à 16.000 pièces de guinée. L'affaire n'eut donc pas d'autres suites.

Vers 1890, des contestations au sujet de trois points d'eau, Bou Telaḥïa, Hasseï El-Afia, et Aredekkel, dans

l'Amechtil, dont les deux tribus revendiquaient la propriété, remirent le feu aux poudres. La question s'aggravait encore du fait de contestations similaires sur les terrains de la Dabayé du Chamama. De 1890 à 1900, il se livra une multitude de petits combats dont il serait fastidieux de donner le détail. Il suffit de retenir que les hassanes des deux pays prirent respectivement parti pour leurs marabouts. L'émir du Trarza, Aḥmed Saloum I^{er}, son parent, Sidi Aḥmed ould Bou Baker Siré, et surtout les guerriers Oulad Daman et Euleb, marchèrent avec les Oulad Biri. L'émir du Brakna, Aḥmeddou ould Sidi Aḥli, avec ses gens Oulad Abdallah, et ses alliés toucouleurs Aleybés du Chamama, combattirent pour les Dieïḍiba. Ces passes d'armes peu sérieuses entre gens qui faisaient parler la poudre sans conviction et cherchaient surtout à vivre aux crochets des Tolba, sous prétexte de les défendre, furent plus d'une fois fâcheuses pour les Oulad Biri. Le Cheikh faillit être enlevé en 1896 dans son camp d'Aoudane, et ne dut son salut qu'à la valeur de ses élèves noirs qui se jetèrent avec fureur sur les bandes Dieïḍiba et Oulad Siyed, et les exténuèrent.

La double intervention du Gouverneur général en février 1897 et mai 1898, et les accords qui s'ensuivirent entre belligérants trarza et brakna, guerriers et marabouts, restèrent sans résultats. L'autorité déclara alors les terrains contestés, propriété du gouvernement français, cependant que les Toucouleurs de la rive gauche passaient insensiblement le fleuve, et les mettaient en valeur.

La lutte continua de plus belle entre les tribus ; elle finit pourtant par tourner à l'avantage — au moins apparent — des Oulad Biri, en ce qui concerne les puits du Nord. Les Dieïḍiba vaincus durent évacuer, vers la fin de 1899, l'Amechtil et l'Aoukeïra, mais ils prirent leur revanche, en y revenant piller, les années suivantes, les campements biri, de sorte que ceux-ci à leur tour durent abandonner les

puits litigieux et se concentrer dans l'Aoukeïra. Non entretenus, ces puits tombèrent bientôt en ruines. En 1903, assurés de l'appui de Coppolani et profitant de l'état d'insoumission des Ḍieïḍiba qui ne pouvaient ainsi faire valoir leurs droits, Cheikh Sidïa fit réoccuper le territoire abandonné et remettre les puits en état. La soumission des Ḍieïḍiba allait en 1904 soulever à nouveau le conflit. Ils demandèrent sans tarder à entrer en possession de « leurs puits ». Les Oulad Biri protestèrent, et comme l'affaire traînait en longueur, les combats recommencèrent de toutes parts, entre ḥaratines et captifs d'abord, puis entre Zenaga et enfin entre marabouts. Les autorités des cercles Trarza et Brakna allaient mettre un terme à ces luttes et procéder à un accord entre les tribus.

Sous les auspices du capitaine Gerhardt, commandant le cercle du Trarza, un arrangement fut conclu le 7 février 1912 entre Sidi El-Mokhtar, Cheikh des Oulad Biri, et Mostafa ould Khalifa ould Oudaa, principal notable des Ḍieïḍiba délégué par eux à ces fins. Le droit de propriété des puits a été reconnu aux Ḍieïḍiba, mais les deux tribus auront la jouissance de l'eau, suffisamment abondante pour contenter tout le monde. Satisfaits de n'avoir pas cédé à leurs adversaires et d'avoir tous à moitié gain de cause, les indigènes ont promis réciproquement de ne pas apporter de gêne à l'exercice de leur droit de jouissance commune ; et, depuis 1912, ils paraissent avoir tenu parole.

4. — *Situation actuelle.*

Tous les Oulad Biri sont groupés actuellement sous le commandement administratif du Cheikh Sidi El-Mokhtar, frère de Cheikh Sidïa.

Il en était déjà ainsi en 1903-1904, quand Coppolani procéda lentement à l'occupation du Trarza. Sidi El-Mokhtar

tenait à ce moment fortement concentrées dans sa main toutes ces fractions turbulentes, heureuses pour un jour de la paix et des avantages que la présence des Français leur apportait. La marche des choses modifia cette situation par des velléités générales d'indépendance. L'esprit d'indiscipline se manifestait au point que les indigènes refusaient d'obéir aux réquisitions, sous prétexte qu'ils étaient disciples du Cheikh. Il devint évident que Sidi El-Mokhtar ne pouvait suffire seul et sans intermédiaires, au commandement effectif de cette grosse tribu. On l'invita à pourvoir chaque fraction d'un chef responsable, relevant toujours de lui, officiellement, mais qui assurerait personnellement l'administration, et la collection des impôts.

Ainsi fut fait le 3 juin 1912, tant pour les Oulad Biri proprement dits que pour les Télamides. Ceux-ci ont en outre été groupés sous l'autorité d'un seul chef responsable qui fut d'abord Daihi ould Mostafa, de N'tachaït, et qui est, depuis 1913, Rajel ould Bachir, des Ida Ourich.

Depuis cette décentralisation partielle, l'état des choses donne toute satisfaction. Sidi El-Mokhtar reste le Cheikh officiel de l'ensemble de la tribu et son représentant légal; son autorité y est d'ailleurs considérable.

Sidi El-Mokhtar, dit la charte d'organisation, est responsable du service de l'impôt dont la notification continue à être faite par son intermédiaire aux fractions, au moyen de fiches, distinctes par fractions, et établies par les soins de la Résidence de Boutilimit.

En ce qui concerne les réquisitions, Sidi El-Mokhtar n'est qu'un agent d'information et de transmission. Le Commandant peut le consulter au sujet de la répartition, mais il établit les réquisitions au nom des fractions et les fait remettre à Sidi El-Mokhtar, chargé de les faire parvenir à destination. Ainsi Sidi El-Mokhtar est responsable de la transmission seule. Pour l'exécution les fractions sont directement responsables. Les réquisitions sont payées directement aux fractions, ou à leurs représentants accrédités par la djemaa.

Sidi El-Mokhtar reste notre intermédiaire pour correspondre avec les fractions, et nous restons libres de nous adresser à lui seul pour

tout ce qui est en dehors des réquisitions et de l'impôt, ou au contraire de nous adresser aux fractions par son canal.

Quant à Cheikh Sidïa, il plane au-dessus du terre à terre de la vie journalière et matérielle. Il est le chef religieux et le conseiller politique.

*
*
*

La situation matérielle des Oulad Biri, sur laquelle il n'y a pas lieu de s'appesantir est florissante.

Avant la dernière période de luttes qui les a rejetés hors de leur territoire et a par conséquent appauvri leur cheptel, avant d'être pillés par les Oulad Bou Sba, les Oulad Biri comptaient parmi les plus riches propriétaires des tribus mauritaniennes. Cheikh Sidïa raconte qu'ayant eu, en 1885, à partager entre les gens de la tribu le montant d'une composition pécuniaire infligée par l'émir, il fit le décompte des chameaux et en trouva 30.000. Ce chiffre était en 1908, tombé à 1.500 environ, au dire du Cheikh. Depuis quelques années, il ne cesse de se relever.

Le recensement des animaux d'après les données fournies par les intéressés eux-mêmes, et par conséquent inférieures à la réalité, était au 30 mai 1913 :

Chevaux	13	Chameaux	2.108
Juments	26	Moutons.	70.580
Bœufs	3.640	Anes	2.392
Vaches.	10.073		

*
*
*

Pour les bœufs et les ânes, chez les Oulad Biri, comme d'ailleurs chez la plupart des Zaouïa des régions Trarza et Brakna, c'est l'outarde qui est la marque principale, avec

des contre-marques, ou « témoins » (*chouahed*) spéciaux à chaque fraction.

Pour les chameaux, la marque générale des Oulad Biri est le — , première lettre de bismillah. Ce « feu » a été rapporté par Cheikh Sidïa El-Kebir de chez ses maîtres Kounta en 1827 : il est toujours la propriété particulière de la famille du Cheikh. Mais les Oulad Biri, de même que plusieurs fractions voisines, n'ont pas tardé à la lui emprunter, mettant ainsi leurs animaux sous la protection de la baraka du marabout.

Cheikh Sliman, des Oulad Diman, dont il est question plus loin, a à son tour emprunté la marque — à son maître spirituel, Cheikh Sidïa El-Kebir, en la contremarquant d'un \bigcirc , soit $\bigcirc\text{—}$.

Il est curieux de constater que ces transmissions des marques d'animaux se font par la voie du spirituel.

*
*
*

A la même date le chiffre des kilos de gomme, recueillis par les Oulad Biri depuis le commencement de l'année, était de 5.000 ; et ils étaient recensés comme ayant récolté 12.550 kilos de pastèques.

Leur commerce avec le Sénégal *viâ* Podor, et avec le Tagant et l'Adrar, est très florissant. Les réquisitions, fournies d'abord d'assez mauvaise grâce, à cause de leur fréquence, due à la présence du poste, ont répandu beaucoup de numéraire dans la tribu, ce qui donne aux transactions de toute nature un essor considérable.

L'agriculture est nulle, comme en tout pays saharien, où il n'y a pas d'oasis.

L'industrie, rudimentaire et se restreignant aux besoins des nomades, est tout entière dans la caste inférieure des forgerons. Elle ne diffère pas de l'industrie des autres tribus maures.



UN MISSIONNAIRE DE CHEIKH SIDÏA ET SON SERVITEUR
EN TOURNÉE DE QUÊTES.



[Faint, illegible handwritten text or markings on the right side of the page.]

Les principaux puits où s'abreuvent les Oulad Biri sont de deux sortes :

1° Les puisards, isolés ou par groupe, d'une profondeur de 1 à 5 mètres (*Hassi*, pl. *Hassian* ou *Oglat*); 2° les puits proprement dits, généralement isolés et d'une profondeur de 25 à 60 mètres (*bir*).

Les principaux sont indiqués pour chaque fraction dans la note qui leur est consacrée plus haut ; s'ils sont la propriété de la fraction, la jouissance en est commune à toute la tribu. Il y en a en outre un certain nombre dont la propriété commé la jouissance sont communes à l'ensemble de la tribu. Les principaux sont : Bir Allah, 27 m ; Moualila, 30 m. ; Mougri, 30 m. ; Teggoura, 32 m. ; El-Garriat, 30 m. ; Bou Tourigat, 25 m. ; Bou Hafra, 25 m. ; Tadicha, 26 m. ; Tadrat, 25 m. ; El-Menboua, 25 m. ; Touirsat, 23 m. ; Syeïdi, 24 m. ; Iguerm, 27 m. ; Archane, 24 m. ; Nouagelmich, 4 m. ; N'tamared, 4 m. ; Naga, 2 m. ; Bel-Rorban, 7 m. ; Hasseï Jedeï, 6 m. ; Lambeïdia, 5 m.

Le nombre des écoles coraniques recensées en 1912 est de 37 ; et le nombre global de leurs élèves, 348. Ces écoles-tentes comprennent en général de 5 à 15 élèves ; il n'y a pas de vastes agglomérations d'enfants. Dans ce chiffre de 348 élèves n'est pas comprise la multitude des enfants, garçons et filles, qui sont instruits directement par leurs parents et ne vont pas par conséquent à la « meħaðra » ; quoique l'enseignement soit gratuit en principe, la coutume d'une rétribution fixe s'est établie ; le lundi et le mercredi, l'enfant apporte en venant à l'école une petite mesure de mil. Les familles aisées envoient davantage. Le maître est ainsi nourri par les élèves.

IV. — L'INFLUENCE.

L'influence de Cheikh Sidïa est considérable et s'étend aussi bien aux tribus mauritaniennes qu'aux pays noirs du Sénégal et de la Guinée.

I. — *En Mauritanie*, du fleuve Sénégal au nord de l'Adrar, elle est certainement prépondérante, et le nom de Cheikh Sidïa est l'objet d'une grande vénération. Ses conseils et ses suggestions, même quand ils s'exercent en dehors du domaine religieux, sont toujours pieusement écoutés et souvent joyeusement suivis.

TRARZA

C'est naturellement dans le pays Trarza, où sa présence et ses prédications produisent une recrudescence de piété, que cette influence spirituelle est le plus sensible. Chez les guerriers Oulad Ben Daman et Oulad Daman d'abord, et tout spécialement dans la branche aînée de la famille des émirs (Ahel Mohammed El-Ḥabib). Cette branche aînée est actuellement représentée par Sidi ould Moḥammed Fal, toujours en dissidence vers Tiznit, et par son frère cadet Aḥmed ould Deïd, chef du goum des fractions ḥassanes de Boutilimit. Les démarches de Cheikh Sidïa, qui ont amené la soumission du cadet, ne tarderaient pas à amener celle de l'aîné, s'il était possible de lui assurer une situation convenable. Au cours des innombrables et san-

glantes luttes intestines qui depuis le meurtre de l'émir Mohammed El-Ḥabib (1861) ont déchiré sa famille, le campement de Cheikh Sidïa a souvent été le refuge des vaincus et des orphelins. Ce droit de protection dont jouit le campement de Cheikh Sidïa et qui rappelle de près le « droit d'asile » des églises et sanctuaires de la monarchie franque et de la société féodale, le Cheikh l'a exercé fréquemment, comme un régulateur de la perpétuelle anarchie mauritanienne. Il y a encore chez lui comme *taïb* ou « revenu à Dieu », Aḥmed ould Oubbi, le dernier survivant des Ahel Ali ould Khamlich, qui furent tous massacrés en 1861 par les fils de l'émir Mohammed El-Ḥabib, qu'ils venaient d'assassiner.

De même en 1886, après l'assassinat de l'émir Mohammed Fal, Cheikh Sidïa recueillit les deux fils en bas âge du mort, Sidi et Ahmed ould Deïd, et leur sauva la vie. C'est ainsi encore qu'en 1900, il accueillait dans son campement Sidi Moḥammed, fils de Mohammed Bouna ould Alïa, chef des Oulad Aḥmed ben Daman, que l'émir Ahmed Saloum II venait de faire assassiner par Aḥmed ould Brahim Saloum.

Cette amitié de Cheikh Sidïa avec la branche aînée devait fatalement amener une certaine froideur avec les branches cadettes, actuellement représentées par l'émir Aḥmed Saloum III, fils de Brahim Saloum. Aussi est-ce en Cheikh Saad Bouh, chef des Faḍelia du Sud et rival religieux de Cheikh Sidïa, que l'Émir trouve son appui.

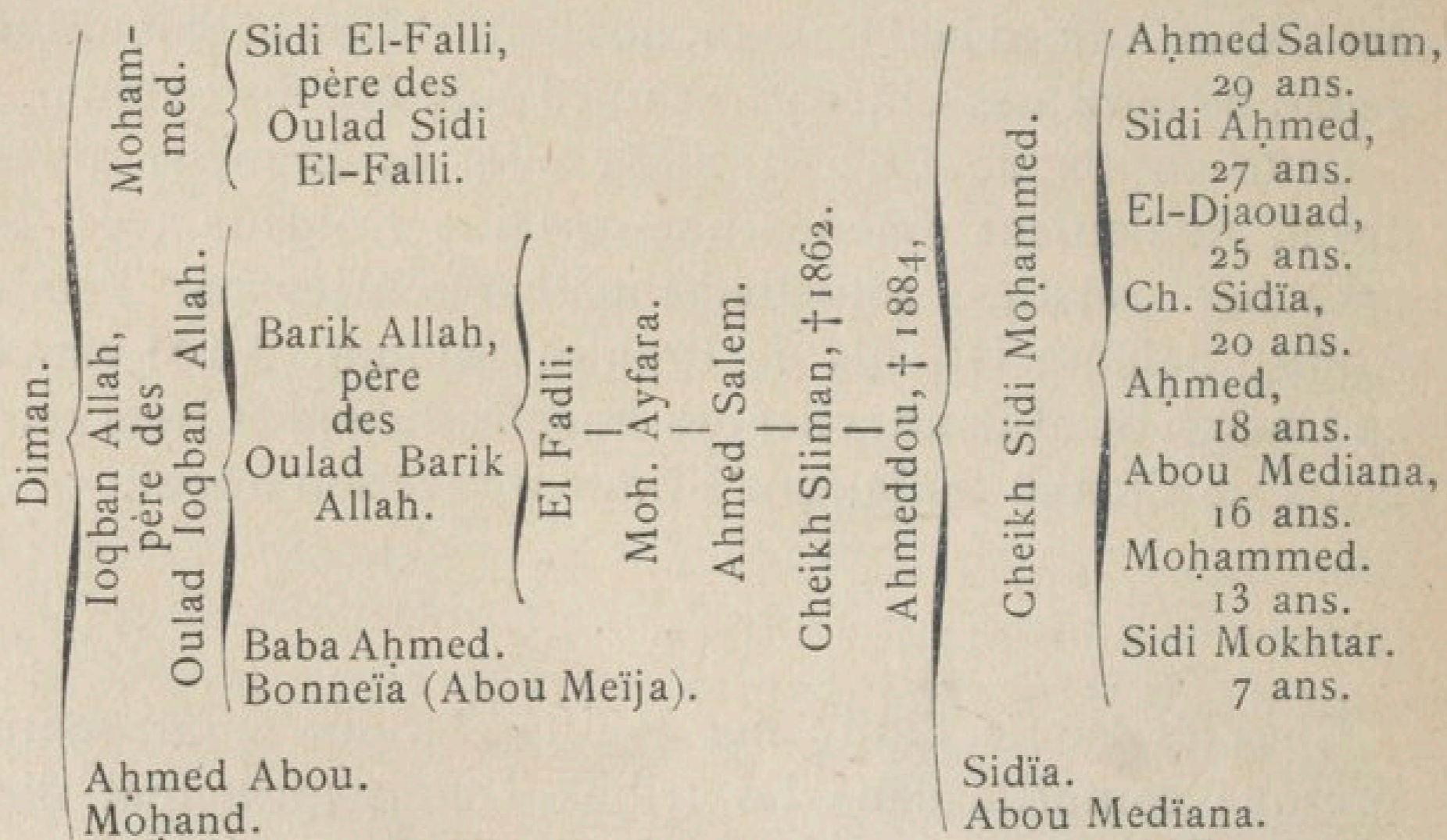
*
* *

Chez les Zaouïa, l'influence de Cheikh Sidïa se fait sentir presque complète dans les tribus Tagnit (principal disciple : Sidi Mohammed Ṭaleb, et son frère Moḥammed Aḥmed, fils de Atjfara El-Ḥommad; le tombeau du père est à Zar); Ida Belḥassen (principal disciple : Cheikh El-Ḥassen, ancien chef de la tribu, ainsi que ses nombreux

enfants, et son adepte Abd Allah ould Habib Allah, de la sous-fraction Ida Ou Gadchalla, qui fait au Sénégal et en Mauritanie le marchand ambulant de livres arabes achetés chez les commerçants marocains des escales); elle est partielle chez les Ida Ou El-Hadj et les Tagounant; peu sensible chez les Tendra.

..

On doit une mention particulière aux Oulad Diman, chez lesquels un grand marabout, Cheikh Sliman, disciple et ami de Cheikh Sidia El-Kebir, créa en 1850 une filiale des Qadria Sidia. Le tableau généalogique de cette famille qui, comme tous les Oulad Diman, prétend se rattacher au khalife Abou Bekr, s'établit ainsi à partir de l'ancêtre éponyme Diman, arrière-petit-fils de Mohammed Amrar, le deuxième des cinq Tachomcha (1). (Pour la généalogie complète des Oulad Diman, cf. l'Annexe n° 6.)



(1) La généalogie des Oulad Diman, comme d'ailleurs toutes les généalogies des Berbères Zaouia, peut être tenue pour exacte jusqu'à l'ancêtre berbère, en l'occurrence jusqu'à Mohand (ou Mohammed) Amrar, l'un des cinq Tachomcha, venus du Sous, ou, tout au moins, jusqu'à son arrière-petit-fils Diman, l'ancêtre éponyme de la tribu. Au delà, le rattachement du

Cheikh Sliman, de la fraction des Oulad Yoqban Allah, sous-fraction Ahel Barik Allah, savant très considéré, mourut en 1862, laissant sa succession spirituelle à son fils Cheikh Aḥmeddou. Celui-ci, lettré de valeur, a composé divers ouvrages. L'un a trait aux origines des Ḥassanes et des Tachomcha de Mauritanie; et les autres sont des compositions religieuses. Cheikh Aḥmeddou jouit d'une grande influence, tant sur les tribus Zaouïa que sur les Ḥassanes Oulad Aḥmed ben Daman. Il avait épousé, en effet, une des filles de la famille princière des Ahel Ali Chandora, nommée Khadidja ment Aḥmed ould Leïgat; il resta toujours en communion spirituelle avec son maître Cheikh SidĪa El-Kebir. Il mourut en 1884 et fut enterré à Tin Yekhlef, où son tombeau est un centre de pèlerinages.

Son fils aîné, Moḥammed, lui succéda. Il est habituellement désigné — par les Français au moins, — sous le nom de son grand-père Cheikh Sliman; il est âgé de 51 ans et a pour mère la susdite Khadidja. Son campement s'élève dans les parages du puits de Bou DafĪa, à une journée de marche au nord de Méderdra. C'est un homme très intelligent, lettré, de bon conseil (1). Il a fait montre à plusieurs reprises, d'énergie et de force d'âme. C'est incontestablement une personnalité distinguée. On songea, au début de notre occupation (1903), à aider à l'extension de son influence, de façon à partager les tribus maures dans le plus grand nombre d'obédiences religieuses. Un peu plus tard (1906), lors de la création des grands commandements maraboutiques dans le Trarza, il fut nommé Cheikh supérieur de l'ensemble des Oulad Diman, ainsi que des deux autres fractions Tachomcha alors soumises : les Id Eiqoub et les Ahel Barik Allah. Il se rendit là parfaitement utile, et amena

Berbère à une souche arabe est de pure fantaisie. Cf. dans ce sens RENÉ BASSET, *Mission au Sénégal*, fascicule III, page 449.

(1) Cf. *Annexe n° 7*, Bibliothèque de Cheikh Moḥammed ben Aḥmeddou ben Sliman.

successivement à nous toutes les fractions disséminées de cette importante tribu. Mais les jalousies de certains de ses administrés, l'hostilité et les intrigues de rivaux ambitieux firent si bien qu'on ne tarda pas à envisager le fractionnement du commandement de la tribu, ce à quoi Cheikh Sidi Moḥammed consentit de bonne grâce (septembre 1911). Il est resté le chef de sa sous-fraction des Oulad Barik Allah.

Des huit fils de Sidi Mohammed, l'aîné, Aḥmed Salem, est parti en dissidence depuis 1906, avec son compagnon d'enfance et d'études, Sidi ould Moḥammed Fal, chef de la branche aînée des émirs du Trarza. Toutes les démarches faites par son père pour le faire rentrer sont restées infructueuses, et le Cheikh en est chagriné. Il ne veut pas avouer cette fâcheuse situation et déclare qu'Aḥmed Salem fait ses études supérieures à Marrakech. Ce jeune homme a laissé ses enfants chez son père.

Les autres fils de Cheikh Sidi Moḥammed vivent auprès de leur père, sauf Abou Mediāna, ex-élève de la médersa de Saint-Louis, aujourd'hui élève de la médersa des fils de chefs de Bou Tilimit, et Moḥammed, qui est à Méderdra même et suit l'école française.

Des deux frères de Cheikh Sidi Mohammed, le premier, Cheikh Sidia, ainsi nommé en l'honneur du Cheik Sidia Baba, est en dissidence depuis 1908. Il était l'un des agents les plus actifs de Coppolani. Resté sans occupation en 1905, il vécut dans son campement jusqu'en 1908, intrigant un peu et cherchant à jouer un rôle. Il partit à cette date en pèlerinage, séjourna quelque temps dans l'Adrar, puis alla s'installer à Marrakech où il vécut en marabout lettré. Après un séjour de plusieurs mois à Marrakech, il descendit vers Tiznit, s'arrêta chez le caïd du Makhzen, Aïad El-Djerrari, et finalement arriva à Tiznit, où il vit encore, dans l'entourage des Ahel Ma El-Aïnin. Il était le conseiller aimé et écouté de son neveu, Aḥmed Salem, et du jeune

prince Sidi. A eux trois, avec leurs serviteurs, ils constituent le dernier groupement Trarza qui reste en dissidence. Sidïa a épousé Ment Nahouaï, des Ahel Atjara El-Khattat, qui lui a donné un enfant.

Le troisième fils de Cheikh Aḥmeddou, gendre de Cheikh Sidïa, Abdou Mediāna, vit dans le campement de ce dernier.

L'influence spirituelle de Cheikh Sidi Moḥammed s'est maintenue considérable chez les Oulad Diman, dont beaucoup sont soumis à son obédience. Les Oulad Yoqban Allah sont à peu près tous inféodés à sa Voie. Mais, les autres Oulad Diman sont indépendants des liens mystiques et se flattent d'être de bons musulmans en dehors de toute affiliation à une confrérie religieuse.

Les nombreuses richesses pastorales de Sidi Mohammed (troupeaux et captifs), l'importance des horma qu'il percevait sur les Télamides Zenaga, ses relations de parenté avec les Émir Trarza, sa réputation de science et de piété, ont fait du campement du Cheikh un des plus influents du Trarza. Les Émir choisissaient volontiers dans sa famille leurs conseillers politiques et judiciaires. On parle encore de l'influence que, pendant toute sa vie, un cousin de Cheikh Sliman, Moḥammed Babaould Abeïd, des Oulad Yoqban Allah, conserva sur l'esprit de l'émir Mohammed El-Habib (1827-1861), dont il était le cadî.

Cheikh Sidi Moḥammed a hérité de son père Aḥmeddou quelques talibés du pays noir, mais comme il ne s'occupe pas de prosélytisme, son influence est de ce côté en voie de décroissance. Ses principaux talibés sont M'baye Guéye, qui habitait jadis le Djolof et est domicilié maintenant dans le Baol (canton de La); Mamadou Mam, qui vient de mourir, mais dont le fils, chef d'un carré populeux, reste le disciple des Oulad Diman. Il habite Coki (Cayor) et enfin, Mamadou Diop, Mamadou N'doye et Abdoulaye

Seck, tous trois lebbou et cultivateurs à Rufisque, disciples immédiats d'Abou Mediāna, frère du Cheikh.

Il possède en outre dans le Chamama mauritanien, en face de Dagana, au marigot de Sekkam, un village de noirs, mi-captifs, mi-disciples, du nom de Keur Ahel Sliman, qui travaillent pour son compte les champs d'inondation du Sénégal.

Le groupement que commande Cheikh Sidi Mohammed comprend les sous-fractions ci-après dénommées et inscrites au rôle de l'impôt Zekat (1913) pour les chiffres suivants :

Ahel Cheikh Sliman.	1.606,30
Ahel Mbarek	250,05
Tiab { Ahel Abolla }	273,90
{ Ahel Mokhtar }	
Touajine.	306,30
Ahel Marouf.	139,50
Tiab Ahel attam	227,50
Au total.	<u>2.808,55</u>

Le recensement de l'achour dans le même groupement a donné les statistiques suivantes :

Grands lougans — bons	105
— — médiocres	36
Petits lougans — bons	31
— — médiocres	11

au total une imposition achour de. 14.125 kilogrammes
de mil, dont 4.237 kilogr. 750 ont
été versés en nature et le reste payé
en espèces sous la forme d'une
somme de 988 fr. 75.

Les principaux puits du groupement du Cheikh sont : dans le Sud, Bou Dafia, 15 mètres, qui est depuis un siècle le centre de rayonnement des Oulad Diman; — Oglat

Nouachara, 2 mètres, et Hasseï Amar, 6 mètres, — et dans le Tell : Oglat Amniguir, Bir Mahreth et Tin Yekhlef.

..

Il ne reste plus à signaler dans le Trarza, parmi les principaux disciples de Cheikh Sidĭa, que la famille du Ḥadj Brahim, à Tin Timorzin et Bel Mahriz.

Le Ḥadj Brahim qui vient de mourir ces temps derniers, est, suivant ses déclarations, né à Bagdad vers 1835 ; après un pèlerinage à La Mecque, il vint chercher fortune en Afrique, séjourna quelque temps à Tanger, et finit par arriver en Guinée, vers 1875. Son commerce n'y réussissant qu'à moitié, il s'achemina à travers la Guinée et le Sénégal, vers la Mauritanie, et s'installa, vers 1880, dans le campement de Saad Bouh, à Touizikt. C'est là que sont nés tous ses enfants : l'aîné, Moulay, chef actuel de la famille, un autre fils et cinq filles. Vingt ans plus tard, Ḥadj Brahim vint planter définitivement sa tente dans le campement de Cheikh Sidĭa. Ce fut surtout un maître d'école, et beaucoup de générations d'hommes ont passé par ses mains et en ont conservé un excellent souvenir.

Son fils Moulay, à Tin Timorzin, vit sur la réputation de son père. Suffisamment instruit pour ne pas détonner dans le milieu maure, il recueille les cadeaux destinés à son père, et va en quête d'autres en pays noir. Il travaille actuellement à établir au Sénégal sa dignité de Chérif dont son père n'avait pas parlé ; il sent bien, en effet, que c'est une qualité presque indispensable pour réussir chez les islamisés noirs.

Moulay ould El-Ḥadj Brahim assure avoir vu dans son enfance, à Touizikt l'explorateur Fabert (1894), qui se faisait appeler Sidi Moslim, et en avait reçu quelques leçons de français. Prudent et insinuant, il a toujours vécu en bons termes avec les autorités françaises du cercle et se réclame

inlassablement de Cheikh Sidïa. Quand il se déplace en tournée d'aumônes au Sénégal, il reste quelquefois plusieurs mois dans le même village pour y faire l'école.

BRAKNA

L'autorité de Cheikh Sidïa dans le Brakna est considérable. Elle s'exerce d'abord très profonde chez les Oulad Aḥmed, qui sont, comme il a été expliqué plus haut, les cousins des Oulad Biri et leurs alliés classiques dans les luttes entre tribus. Les deux branches de la famille dirigeante Oulad Bou Baker de cette tribu, les Ahel Aḥmoïmid, et les Ahel Mbarek ould Sidi, ont eu tous recours à ses bons offices.

C'est par son intermédiaire qu'après plusieurs tentatives, les quatre frères, Seneïba, Aḥmoïmed, Sidi Aḥmed et Moḥammed, fils de Mbarek ould Sidi ould Bou Baker, ont fait leur soumission en 1909 et 1912. L'aîné, Seneïba, ancien chef des Oulad Aḥmed, ancien chef de goum, a même fait à son retour du Maroc (1912) une retraite de plusieurs mois auprès de Cheikh Sidïa, déclarant vouloir « revenir à Dieu », c'est-à-dire abandonner la vie de guerrier pour se faire marabout. Il est probable que ces pieuses résolutions, nées d'ambitions déçues, ne tiendront pas, si les circonstances changent.

Quant au chef de la branche adverse, Biram ould Aḥmoïmid, le Cheikh actuel de la plus grosse fraction des Oulad Ḥamed, qui à plusieurs reprises a commandé des goums à notre service, il fut interné pour une durée de trois ans à Kaolack (Sénégal), en 1907, pour avoir favorisé la fuite de Bakar ould Ḥommeïada, émir des Oulad Normach. Pour lui aussi, c'est l'intercession du Cheikh Sidïa qui lui valut, dès 1908, la remise de sa peine.

*
*
*

L'influence de Cheikh Sidĭa s'exerce encore, par suite de ses bonnes relations avec les Kounta de l'Azaouad, maîtres spirituels de son grand-père, sur les trois fractions Kounta disséminées dans la région Brakna : Kounta Meteronbrin (ou fils du « Voilé ») ; — Kounta-Bekkaĭa, dits aussi « Kounta-Ahel Sid El-Mokhtar, quatrième génération en descendance directe du grand Cheikh Sidi El-Mokhtar († 1811) par son fils aîné Baba Aḥmed ; et enfin Kounta-Oulad Bou Sif, soit noirs (principal disciple et ancien élève : Mohammed ould Sidĭa ould Aḥmed, cadi de la fraction), soit blancs, mais pour ceux-ci moins fortement.

TAGANT

L'influence de Cheikh Sidĭa se fait sentir très fortement dans les diverses fractions Kounta du Tagant : Oulad Sidi El-Ouafi ; Oulad Sidi Bou Baker ; Oulad El-Bah ; Oulad Tanakĭa ; Oulad Sidi Habib Allah.

Le vieux chef Kounti, Mokhtar ould El-Ḥamid, des Oulad Sidi El-Ouafi, avait reçu de Coppolani toutes sortes d'avantages. Lui et les siens s'étaient vu rappeler du Ḥodh ; ils avaient été rétablis dans les anciens territoires de parcours dont les avaient chassés les Ida ou Aĭch, et avaient pu reconstruire leurs kçour et cases de Rachid et de Kçar el-Barka. S'il n'a pas pu entraîner dans son impardonnable trahison de fin octobre 1906 la plupart des fractions placées sous ses ordres, c'est en grande partie à Cheikh Sidĭa qu'on le doit. Son intervention répétée retint dans le devoir et la fidélité à la France plusieurs autres chefs kounta ; tels Moḥammed Mokhtar ould Moḥammed Aba, chef des Oulad

Tanakïa; Sambara ould Khattar, chef des Oulad Sidi Bou Bakar; Sidi ould Sidi Moḥammed, chef des Oulad El-Bah; et, à défaut de leur chef, Sidi Moḥammed ould Sidi Hammed, la plupart des Ould Sidi Habib Allah. Ces chefs d'ailleurs, il faut le reconnaître, n'aimaient guère l'autoritaire Cheikh Moḥammed El-Mokhtar; mais quelques-uns pourtant, tel Sambara, et beaucoup de leurs gens, étaient ses disciples spirituels. Depuis ce jour, ces bonnes relations n'ont fait que croître, et les envoyés et télamides du Cheikh qui s'en vont vers Tichit, Oualata et les Kounta de l'Azaouad, ne manquent pas de rester quelque temps chez les Kounta du Tagant.

* *

Il faut encore citer les petites fractions maraboutiques des Ahel Abat, et Askera, et enfin la grande tribu guerrière des Ida ou Aïch, sur laquelle s'étend, mais très partiellement, l'influence de Cheikh Sidïa. Cette influence est surtout sensible dans la fraction dirigeante des Ahel Soueïd Aḥmed, anciens émirs des Ida ou Aïch. L'un d'eux, Abd Er-Raḥman ould Bakar ould Soueïd Aḥmed, est le chef actuel de la fraction Abakak. Cet Abd Er-Raḥman et ses nombreux frères, parmi lesquels il convient de citer surtout Othman et El-Hosseïn, sont en relations suivies avec Cheikh Sidïa. Ils échangent des correspondances, messagers et cadeaux.

* *

Le curieux groupement des illuminés Qodof dont le centre est Oujeft (Adrar) mais qui viennent nomadiser dans le Tagant, et qui se déclarent Chadeliä, ne saurait appartenir à la Voie Sidïa. Ils constituent une petite société d'un mysticisme extrême et d'un affreux dévergondage moral, très fermée et très particulariste. Cheikh Sidïa les repousse nettement au point de vue religieux. Toutefois son frère

Sidi El-Mokhtar entretient avec les chefs de cette nouvelle confrérie, Rezouani et Mohammed Lamineould Sidi, des relations aussi amicales qu'intéressées.

*
..

A l'est du Tagant, dans l'oasis de Tichit, un petit groupement de Chorfa, placés sous l'autorité de Moḥammed Laminould Mohammedould Cheikh Mokhtar, subit docilement l'influence de Cheikh Sidïa, avec lequel il échange une correspondance suivie et à qui il emprunte des livres. Ce chérif riche et lettré, bien stylé par le Cheikh, a manifesté dès l'arrivée de Coppolani à Tijikja, où il vint sans tarder apporter sa soumission, une attitude loyaliste, qui ne s'est pas démentie jusqu'à ce jour. Il a une clientèle scolaire d'une vingtaine d'élèves.

ADRAR

L'occupation de l'Adrar a été vivement conseillée par Cheikh Sidïa. Il souhaitait la destruction de ce repaire de pillards et de dissidents qui ne l'épargnaient pas, et désirait y substituer son influence, maintenue péniblement, à l'autorité triomphante des Ahel Ma El-Aïnin. Cette entreprise a produit une bonne partie des résultats qu'il en espérait. Son influence, aujourd'hui considérable, se retrouve :

a) Chez les Ida Ou Aïli, fait assez rare, étant donné le caractère particulariste de cette tribu. Il s'agit en l'occurrence d'un petit groupement, originaire de Chingueti et vivant à Oujeft, qui est dirigé par Cheikh Moḥammed El-Hosseïniould Babaould Fal El-Khir. Ce marabout, le seul qadri de toutes les fractions Ida Ou Aïli, est en relations sui-

vies avec le Cheikh et lui a envoyé à plusieurs reprises, notamment en 1912, à la suite des troubles, de la sécheresse et de la famine de l'Adrar, ses troupeaux et ses Télamides ;

b) Chez les Kounta de Ouadane, dont le Cheikh actuel est Sidi ould Cheikh ould Sidati ould Sidi Aḥmed. Cette fraction Kounta de l'Adrar, puissante et riche, a épousé les inimitiés de ses cousins de l'Azaouad et a toujours entretenu une hostilité plus ou moins ouverte contre les Faḍelia de Mauritanie, qu'ils soient Ahel Ma El-Aïnin ou Ahel Saad Bouh. Cette situation devait contribuer à les rapprocher de Cheikh Sidïa, avec qui ils entretiennent les meilleures relations ;

c) Chez les Smassides, très partagés au point de vue de l'obédience religieuse et dont plusieurs petits groupements suivent la Voie Sidïa.

Il n'est pas jusqu'à la capture d'Aḥmed ould Aïda, et à son internement à Dakar, qui n'aient servi à Cheikh Sidïa à se pousser dans l'esprit du jeune Émir de l'Adrar. Il s'est évertué, ces dernières années, quand le prisonnier souffrait de sa situation humiliée et d'un avenir incertain, à le secourir moralement et matériellement. Guidé par le sentiment des réalités, il a été un des premiers à conseiller son rétablissement dans l'émirat de l'Adrar. Aujourd'hui qu'Aḥmed ould Aïda a pris d'une main vigoureuse le commandement des tribus, Cheikh Sidïa est en très bonne posture pour faire valoir ses services antérieurs, arguer de la possibilité d'en rendre de nouveaux, et s'implanter solidement, non seulement chez les Oulad Yaḥya ben Oṯhman, mais dans toute la région.

*
..

Telle est dans les pays maures le bilan de l'influence de Cheikh Sidïa. Il ne faut pas négliger toutefois de signaler

qu'elle se fait sentir par intermittence chez les Regueïbat (1), et d'une façon plus sensible chez les Oulad Tidrarin, Zenaga des Oulad Delim. Plus au nord, elle se heurte à l'autorité prépondérante des Faḍelïa de Ma El-Aïnin sur la Seguïa et le Dra. Elle n'a pas pu percer ce rideau hostile, mais il est curieux de noter parmi les relations intimes du Cheikh, une petite fraction de Chorfa qui habitent dans la banlieue de Mogador : les Taoubbalat. L'ancêtre, Sidi Aï, venu en Mauritanie, il y a soixante-quinze ans environ, reçut l'affiliation de Cheikh Sidïa El-Kebir, s'y établit, et y mourut. La plupart de ses enfants et petits-enfants retournèrent, depuis, dans la fraction d'origine. Quelques-uns sont restés chez les Oulad Biri ; l'un même, missionnaire du Cheikh, est allé faire du commerce dans les ports de Guinée et de Côte d'Ivoire où il est mort, il y a un an. Les relations entre Cheikh Sidïa et ces Chorfa sont restées très cordiales et il arrive très souvent que des N'tachaït, parents de ces Chorfa, par les femmes, vont leur rendre visite et y séjourner quelques années.

Vers l'Est au contraire, le nom de Cheikh Sidïa est en honneur chez les Kounta de l'Azaouad qui rattachent sa famille et sa confrérie à celle de leur grand Cheikh Sidi El-Mokhtar. Leurs relations sont fort amicales et on perçoit entre eux un échange de correspondances et de cadeaux. Le rideau des Touareg et des Tebbou semble être, vers le Sahara oriental, la limite extrême de l'influence du Cheikh.

En pays noir. — Dans le Chamama de la rive droite (cercle du Brakna, Résidence de Boghé) son autorité spirituelle et matérielle est assise depuis longtemps. Il est le suzerain de plusieurs villages noirs (*Adabaï*) dont les

(1) C'est sous les auspices de Cheikh Sidïa, et en grande partie par l'effet de sa diplomatie, que les Regueïbat du Sahel viennent de faire leur soumission.

haratines, télamides et captifs cultivent les terrains environnants, périodiquement inondés par le Sénégal. Le chef de ces *adabai* à M'bagnik, est le Toucouleur Dris ould Mamadou, originaire du Bossëa. Cette charge est héréditaire dans sa famille, les Kankanhé, et il y a succédé à son oncle Oumara Kebir. Ces redevances constituent pour Cheikh Sidïa la portion, sinon la plus importante, du moins la plus assurée de ses revenus.

Sur le fleuve, de Kayes à Saint-Louis, Cheikh Sidïa El-Kebir fut un temps (vers 1840) le véritable suzerain spirituel de la région. Le Fouta notamment était son domaine de prédilection. Mais les Toucouleurs passèrent en masse, entre 1850 et 1860, au Tidianisme d'El-Ḥadj Omar, qui les menait à la conquête du monde noir, et ils sont restés attachés à cette doctrine. On trouve pourtant encore au Fouta des groupements *qadrïa* relevant de l'obédience de Cheikh Sidïa, à savoir :

A Kayes, le groupement de Fodié Abd Er-Rahman décédé, il y a quelques années, à Dramané. Les prédications de ce marabout lui ont amené à son tour des disciples dans le Khasso et le Guidimaka. Le plus important de ses adeptes est le Sarakollé, maître d'école et imam, Fodié Arouna Cissé : 72 ans, à Bouilly (Guidimaka-Séli-baby) dont le père était *cadi* en pays gangari et qui a pris part aux combats de Bakel, Bado, Laké et Guémou (1886). Son influence s'étend sur les provinces de Birane et Diaouara.

Dans la même province de Kayes, au village de Ras, le Sarakollé Mamadou Ouago.

Dans le cercle de Matam — province du Guénar — Tierno Yoro Bal, Toucouleur, à Nguiguilone, *moqaddem* pour la région.

Province du Damga, à partir de Kounguel, les El Modin Allah, groupement d'un ancien marabout toucouleur,

Tierno Ibrahim qui fut l'élève de Cheikh Sidïa El-Kebir. Tierno Ibrahim se posait en prophète en 1865. Il réunit une forte bande et prêcha la guerre sainte. Attaqué par son compétiteur Abdoul-Boubakar et par Boubakar Saada, chef du Boundou, il fut défait, vers 1866, à Moundéré, près du marigot de Guéri, et ses gens se dispersèrent. Les plus aventureux s'en allèrent à Nioro, pendant que les autres se fixaient avec lui, près de Kounguel. Tierno Ibrahim fut tué, en 1868, par Abdoul-Boubakar. Ses gens sont restés fidèles à son enseignement et constituent un petit groupement, sympathique à Cheikh Sidïa.

Dans le cercle de Saldé, province de Bosseïa, au village de Diankta, Saïdou ben Abdoulaye, neveu maternel de Sid Omara, qui est signalé plus haut comme ayant été le moqaddem et le chef des adeptes Sidïa. Saïdou a fait ses études coraniques à la zaouïa du Cheikh.

Dans le cercle de Podor, le groupement de Tierno Aoudii († 1910) qui compte de nombreux carrés ; et la famille des Almamy du Lao, clan des Ouan Ouanbé. Cette famille était restée, même au plus fort de la puissance d'El Hadj Omar, et par manière d'opposition entre l'intrigant marabout qui les dépossédait, fidèlement attachée à la voie Qadriïa de Cheikh Sidïa El-Kebir. C'est ainsi qu'on voit l'almamy Biram, puis son fils l'almamy Mamadou († 1866), puis son fils Ibra Almamy, talibés du Cheikh de Tin Douja. Le représentant actuel de la famille, Amadou Mokhtar, fils du précédent, chef du Toro occidental et Président du tribunal du Toro, a abandonné l'obédience de Cheikh Sidïa à la suite de difficultés personnelles. Il s'est alors affilié au Cheikh Moḥammed Fal, petit-fils du grand marabout Moḥammed Maḥmoud ould Cheikh El-Qadi, des Id Eïlik, et chef, dans le Brakna, d'un puissant rameau qadri, dérivé aussi des Kounta.

Ce tableau de l'influence religieuse de Cheikh Sidïa

dans le Fouta serait incomplet, si on ne signalait pas un grand nombre de petits maîtres d'école maures, d'origine biri, qui, sur les rives du fleuve et fort avant dans l'intérieur, enseignent le Coran aux enfants noirs. Ce sont de puissants agents d'islamisation et surtout des propagateurs tenaces de la Voie Sidïa. Depuis plusieurs années déjà, ces missionnaires, modestes mais ardents, s'acheminent également le long de la voie ferrée de Saint-Louis à Dakar. Ils ont bifurqué à Thiès avec la nouvelle ligne et s'enfoncent dans le Baol et le Saloum vers Kayes. On en trouve, outre ceux des escales du fleuve, à Louga, à Ngaye, à Mekhé, à Kébemer, à Tivaouane, à Thiès, à Rufisque, à Dakar; puis, à Khombole, à Bambey, à Diourbel où ils sont une demi-douzaine au moins, à Gossas, à Malème, à Ambidédi, à Kayes. On en trouve aussi sur la petite côte à Nianing, M'bour et Joal. Ici, comme en Guinée, en Côte d'Ivoire, au Dahomey et au Soudan, les progrès qu'apporte la paix française par la rapidité et la facilité des communications, sont immédiatement mis à profit par les marabouts maures pour l'assaut pacifique du monde noir et sa conquête religieuse.

Dans les provinces du Bas-Sénégal, Cheikh Sidïa compte de nombreuses colonies de disciples. Il suffira de nommer les principaux personnages Moqaddems, chefs de groupements.

Sur la ligne de Saint-Louis à Dakar.

A Saint-Louis. — Les deux imams de la grande mosquée : l'imam du vendredi, Mamadou, fils du cadî N'diaye, Ouolof; et l'imam des jours autres que le vendredi, Mostafa Diop, Ouolof. Celui-ci dirige en outre dans l'île, une école coranique qui compte 38 élèves.

El-Ḥadji Mamadou Kamara, dont le frère El-Ḥadji

Kamara était déjà le moqaddem des Ouolof Sidïa, de 1880 à 1900. Il a plusieurs fils maîtres d'école coranique à Guet n'Dar.

Malamine Seck († 1912), dont le fils Mamadou partage son temps entre Saint-Louis et Diourbel (Amadou Bamba).

Ousman Diop, Guibril Diop, et Chek Amadou Sar à N'dar Toute, tous trois maîtres d'écoles coraniques florissantes, groupant de 20 à 110 élèves.

Ahmed Haïdara et Hadji Malik Sow, à Saint-Louis-Ville.

Yamar Guéye et Samba Diaré N'dièye, à Guet n'Dar.

Chek Ballo, à Sor.

Et enfin la famille des Bou El-Mogdad dont les membres sont depuis longtemps les disciples spirituels de Cheikh Sidïa. Les personnages les plus connus de cette famille qui, depuis Faidherbe, a rendu des services si distingués à la France, sont à l'heure actuelle Doudou Sek, dit Bou El-Mogdad, interprète principal à Saint-Louis-Mauritanie, officier de la Légion d'honneur; Souliman Sek († 1913), cadi de Saint-Louis; Aïnina Sek, président du Tribunal musulman de Saint-Louis. C'est leur maison qui hospitalise les fils et gendres du Cheikh, et le Cheikh lui-même, quand ils sont de passage à Saint-Louis.

A Louga. — Masamba Siga Diop, Ouolof du Cayor, commerçant.

A Kebemer. — Mamadou Diop, Ouolof, cultivateur et commerçant.

A Kelle. — Makha Guéye, commerçant et notable Ouolof de Saint-Louis, et Moumar Guéye, Ouolof du Saloum, maître d'école, ancien élève de la zaouïa de Boutilimit.

A Ngaye. — Mourad Ndow, Ouolof de Saint-Louis, commerçant; Gassem Fefna, Sarakollé, commerçant.

A Pire. — Mamadou An, Toucouleur, demeurant à Dakar, commerçant à Pire.

A Tivaouane. — Bakari, Toucouleur, chef de la police indigène; il passe pour être un excellent serviteur du Cheikh.

A Satté (Cayor, Province de Mboul). — Abdoulaye Ba, Ouolof, qui a étudié dans le Fouta toucouleur et tient aujourd'hui une école coranique, fréquentée par une quinzaine d'élèves.

A Thiès. — Chek Tidi Mouellin, ainsi nommé en l'honneur du campement du Cheikh qui était installé à Bir Tidi Mouellin (Trarza) quand le talibé précité y fit ses études. Cet individu, cultivateur de profession, a lui-même de nombreux disciples dans la région de Thiès.

Tafsir Mellaï, cultivateur.

Souliman Diouf, Ouolof commerçant.

Chek Kounta, Sidi Traollé, et Moumar Faye, maîtres d'école, anciens élèves de la zaouïa de Boutilimit.

A Rufisque. — Houssin Cissé, Lebbou, maître d'école; Manel Tiow, cuisinier; Mamadou Penda Tiam, forgeron-bijoutier.

A Dakar. — Le feqih Moḥammed Baji, d'origine socé, dans le quartier de Hock, fabricant d'amulettes et « instructeur des secrets », suivant son expression. Ce sorcier islamisé est le moqaddem des Socès Sidia de la ville. Puis, Mbaka Sar, Ouolof, propriétaire d'immeubles et de barques de pêche. Ces deux indigènes, sont, au dire du Cheikh, de médiocres représentants de sa Voie. Ils cherchent surtout à exploiter la situation à leur profit personnel, et se contentent de lui envoyer de modestes cadeaux; El-Ḥadji Babakar Si, Socé, commerçant dans le quartier de Ngoui Myriam; Mamadou Diène, maître d'école et imam de la mosquée des Qadria-Sidia, avenue Gambetta, quartier de Hock. Cette mosquée, entourée de ficus et de baobabs, est tout à fait gracieuse avec sa petite tour-minaret, ses peintures murales et sa décoration intérieure. Elle a été bâtie, en 1900, par le père de Mamadou Diène, Mendiama Diène,

et par ses disciples. Ce Mendiama se convertit à l'Islam vers 1860, par le prosélytisme des missionnaires de Cheikh Sidïa El-Kebir : il fut avec ses proches le premier noyau des musulmans de Dakar, il a été jusqu'à sa mort le représentant officiel des Cheikh Sidïa à Dakar ; Jupiter Guéye, Lebbou, commerçant et propriétaire d'immeubles ; Niakhane Paï, Lebbou, qui tient au n° 19 de la rue de Thiong, une petite école coranique. Il fut inféodé à la Voie Sidïa par son ancien maître, Samba Ka, Toucouleur, qui était disciple de Cheikh Sidïa El-Kebir. Niakhane Paï relève aujourd'hui directement de Sidia Baba. Et enfin le cadi de Dakar, Sid Alioune Diagne, président du tribunal musulman, Oulof de Saint-Louis, dont le père, Ḥabibou Diagne, avait reçu l'ouerd de Cheikh Sidïa El-Kebir.

A Dakar et à Gorée. — Sang Tiang, bijoutier et maître d'école, qui possède des immeubles dans les deux villes. C'est à lui qu'échoit le coûteux honneur d'héberger les fils, gendres et disciples du Cheikh, en tournée de quêtes dans la région.

Sur la ligne du Thiès-Kayes.

A Khombole. — El-Ḥadji Mamadou Sar, Oulof du Cayor, commerçant notable ; — Souléman Diouf, commerçant ; — Alioune Diop, petit commerçant ; — Ousman, cultivateur.

A Bambey. — Mostafa ould Sidi El-Jedd, des Oulad Biri ; — Oulad Moussa, commerçant.

A Diourbel. — Maguéye Guéye, Lebbou, commerçant, domicilié à Dakar, où il est propriétaire dans le quartier européen.

A Kaolack. — Saïad Guéye, Oulof de Saint-Louis, commerçant.

A Maka-Colibentan (Niani-Ouli). — Mamadou Guéye et N'diaye Sek, tous deux Oulof et commerçants.

A *Fatik (Sine)*. — Moussa Silla, cultivateur âgé qui dirige un petit groupe de talibés.

Le Bour Sine, chef des Serères fétichistes, Coumba Ndofen, est actuellement l'objet d'un ardent prosélytisme de la part de Cheikh Sidïa. Celui-ci lui envoie chaque année, par son gendre, Cheikhouna, et ses fils, de nombreux cadeaux avec des protestations d'amitié et des invitations à entrer sous ses auspices dans la « voie droite » de l'Islam. Le Bour répond à ses politesses par d'autres politesses et a résisté jusqu'à présent, mais entouré de marabouts et d'intrigants mourides, il finira, si on n'intervient pas, par passer à l'Islam avec tout son peuple, ce dont la nécessité ne se fait pas sentir. Cheikhouna se flatte déjà de le compter au nombre de ses néophytes.

Sur la petite Côte.

A *Joal*. — Macodou Sek, Lebbou, commerçant.

Mafata Mbèye, commerçant. Il a aussi une boutique à Ngazobil.

A *Mbour*. — Ahmed Zerrouk, commerçant d'origine maure-biri, plus connu sous le nom de Amadou Diakhaté, Diakhaté étant le nom patronymique donné par les Ouolof aux Oulad Biri.

Comme on le voit, à part quelques commerçants et pêcheurs, Lebbou de Dakar et de Rufisque, c'est surtout dans le monde des traitants ouolof que Cheikh Sidïa recrute ses partisans. Ces traitants, citadins frottés d'instruction et électeurs politiques, constituent une petite élite dans la société noire et répandent avec habileté son nom et sa Voie dans toutes les escales fluviales, maritimes ou de la voie ferrée du Sénégal. Les autres talibés sont des noirs locaux gagnés à sa cause par les prédications de ses missionnaires, par l'enseignement des Maures maîtres d'école ou par l'exemple des traitants ouolof précités.

L'influence de Cheikh Sidïa est stationnaire dans le Bas-Sénégal. Elle ne paraît pas toutefois avoir souffert du développement qu'a pris, ces temps derniers, la Voie de Saad Bouh. Elle ne semble pas s'accroître du fait des bonnes relations qu'il entretient avec Cheikh Bou Kounta, de Tivaouane. Par contre, elle bénéficie de la magnifique efflorescence qu'a prise depuis un quart de siècle le mouvement mouride d'Amadou Bamba, ex-chapelain des damel du Cayor. Amadou Bamba avait été initié à la Voie Qadriä vers 1889 par El-Hadji Kamara, moqaddem des « Sidïa » à Saint-Louis. Jugeant cette consécration insuffisante, il alla requérir à Tin Douja, celle du Cheikh lui-même, et en profita pour y compléter pendant quelques mois ses études. Le Cheikh conféra au Serigne Bamba l'autorisation écrite d'enseigner sa doctrine, mais, par la suite, les aventures politiques de ce trop ambitieux disciple ne furent pas sans causer du souci. A maintes reprises, il lui fit tenir des conseils de sagesse. Le Serigne se déclarait d'ailleurs toujours humblement soumis à Cheikh Sidïa dans le domaine spirituel. Celui-ci put intervenir, en 1902, pour le faire revenir du Gabon, puis le recueillit, en 1903, à Souet el-Ma, où on venait de l'interner à nouveau, et enfin contribua à le faire revenir au Sénégal, en 1907. Les deux marabouts entretiennent aujourd'hui les meilleures relations. Cheikh Sidïa est plein d'estime pour le Serigné, sinon pour ses frères, et le Serigne manifeste un respectueux attachement pour son ancien maître. Chaque année, très régulièrement, Cheikh Sidïa envoie officiellement un de ses fils, ou son gendre Cheikhouna, à Diourbel, recueillir les fortes aumônes que le Serigne a prélevées sur son casuel. Au printemps de 1914, Ahmed, fils du Cheikh, Cheikhouna, et le professeur Mokhtar ould Dadda ont passé plus d'un mois à Diourbel, dans l'entourage d'Amadou Bamba. De plus, celui-ci confie au Cheikh l'instruction supérieure de ses enfants ou des meilleurs d'entre ses jeunes talibés. Un

échange perpétuel de missionnaires, de messagers et de correspondance a lieu entre Boutilimit et Diourbel, par caravanes à travers le Cayor et par Podor.

Le Cheikh compte en outre un certain nombre de talibés :

a) Dans la Gambie anglaise. Les principaux sont à Bathurst : Mappaté Kamïa, bijoutier-orfèvre, et Adam, syndic des maîtres d'école coranique de la ville indigène ;

b) En Casamance. Les principaux sont : El-Ḥadji Kadiali, à Bakadaji et Fodié Héri à Sandiniéry ;

c) En Guinée française, dans le cercle de Kankan. Chérif Abdallah ould Moḥammed, et son frère Dinou Raḥim, originaire des Tagnit (Trarza) qui errent depuis dix-ans dans la Haute-Guinée, faisant subrepticement du prosélytisme et des quêtes. A plusieurs reprises, des condamnations leur ont été infligées par les tribunaux indigènes.

Dans le cercle de Labé, province de la Dongora, Tierno Aliou Bouba Ndiang, de race foula, à Labé, chef de la province et président du Tribunal. Ce Tierno ne compte pas à vrai dire parmi les disciples de Cheikh Sidïa, étant Tidiani, de la branche des Ida Ou Ali maures, mais il a passé quelque temps dans l'entourage du Cheikh et a conservé avec lui des rapports amicaux.

Dans la région de Touba, Qotebou, marabout très influent à Touba même, et Amadou Kadiali (*id est*, Aḥmed El-Razali, en maure) à Bardas ;

d) Au Soudan, dans le cercle de Bamako, résidence de Banamba : le groupement d'Oumarou Kaba Diakité, Marka, à Kiba. A la suite de rivalités avec son oncle Yaïa Kaba Diakité, qui lui avait enlevé une femme, cet indigène se rendit auprès de Cheikh Sidïa, à Tin Douja, en 1898, et se consacra à l'étude et à la prière. En 1905, il accompagna Cheikh Sidïa à Saint-Louis, et peu après, en 1906, rentra à Kiba,

comme moqaddem de la Voie Sidïa chez les Marka de la région de Banamba. Il mène aujourd'hui la vie ordinaire des marabouts noirs : pratiques d'ascétisme apparent, extases, quêtes, ventes d'amulettes, enseignement intermittent du Coran.



Pour terminer, il y a lieu de noter que Cheikh Sidïa a un représentant à La Mecque : le Mekki Abdallah Sounboul. Cette représentation dure déjà depuis une trentaine d'années. El-Gari, oncle maternel du Khalifa Mohammed, père de Cheikh Sidïa, étant à La Mecque en pèlerinage, fit la connaissance d'Abdallah Sounboul. Leurs relations devinrent vite très cordiales, et le second donna l'hospitalité au pèlerin pendant son séjour à La Mecque. A son retour chez les Oulad Biri, El-Gari parla de son hôte. Une correspondance s'ensuivit entre le Cheikh et le Mecquois, et celui-ci finit par devenir à La Mecque le correspondant officiel des adeptes Sidïa, au pèlerinage. En 1908-1909, cédant aux instances du Cheikh, Abdallah Sounboul vint lui rendre visite à Boutilimit et resta une quinzaine de jours dans son campement. Cheikh Sidïa lui donna le montant de ses frais de route. Ce voyage en pays chrétien ne fut pas sans conséquences fâcheuses pour Abdallah. Rentré à La Mecque, il fut cité devant les tribunaux locaux et condamné à un mois de prison. Abdallah Sounboul est domicilié à proximité de la grande mosquée de la Kaaba.

V. — CONCLUSION.

Dans cette patrologie de l'islam maure, Cheikh Sidia occupe une des premières places, sinon la première.

Sa grande valeur intellectuelle, non moins que ses hautes qualités morales, lui ont puissamment servi. Il jouit, à ce double point de vue, d'une réputation très différente de celle des autres marabouts maures, Saad Bouh par exemple. On sait que le Cheikh ne s'est jamais déplacé pour recueillir lui-même des aumônes et aller quêter auprès des noirs; il est vrai qu'il y délègue ses fils, gendres et neveux, mais personnellement il ne s'est jamais compromis dans ces tournées de ziaras fructueuses, mais peu dignes. D'autre part, sa libéralité est connue et célèbre, il distribue à peu près tout ce qu'il reçoit: cadeaux religieux et subventions politiques, soit pour secourir les infortunes qui viennent l'implorer, soit pour entretenir les Télamides de sa Zaouïa ou les pèlerins de passage. Il ne faudrait pas croire pourtant que son budget soit si bas qu'il se trouve dans la nécessité d'envoyer emprunter au poste, comme il le fait parfois, un louis, un paquet de bougies ou un pain de sucre. Il y a certainement là de l'ostentation. Nul doute cependant que sa situation de chef de confrérie et de « prier » de Zaouïa lui impose des charges très lourdes, et qu'il sache en porter le fardeau avec élégance.

Son attitude loyaliste lui a valu à plusieurs reprises d'être

l'objet de razzias des dissidents ou des rebelles du Nord ; mais elle a été récompensée par l'aide pécuniaire et morale que l'autorité française lui a consentie sans marchander, par le développement de son influence spirituelle dans l'Adrar et par la facilité avec laquelle les autorisations de quêtes en pays noir sont accordées à ses missionnaires.

Cet accord si complet de l'autorité française et d'un des hauts représentants de l'Islam maure pour une action commune et réciproquement avantageuse représente un des aspects les plus brillants de la politique musulmane du Gouvernement général en Afrique occidentale, car Cheikh Sidïa ne craint pas de se compromettre à nos côtés. Rien ne pourrait mieux illustrer le grand principe directeur de cette politique : canalisation et utilisation de l'Islam, *en pays musulman*. Cette utilisation ne demande, on le voit, qu'à affecter la forme d'une amicale collaboration, quand l'intéressé s'y prête.

Par son attitude nettement francophile, Cheikh Sidïa a rendu, tant à notre autorité qu'aux fidèles de sa Voie, et, par contre-coup, à l'ensemble des Maures, un service éminent. On lui doit la possibilité en Mauritanie, dès les premiers jours, d'une collaboration du Chrétien et du Musulman, du chef français et du directeur d'ordre islamique. En répondant avec empressement et loyauté à l'appel de ce grand politique que fut Coppolani, il a permis aux deux peuples, aux deux civilisations et aux deux religions de se connaître et de s'estimer. Il a fait avancer d'un pas de géant, et dans une direction tout à fait favorable, l'évolution que notre présence en Mauritanie devait provoquer chez les Sahariens.

ANNEXES

ANNEXE N° 1

LITANIES DE LA VOIE QADRĪA-SIDĪA.

Ces litanies sont dites après la récitation du chapelet, qui suit chacune des cinq prières rituelles de la journée. Mais tous les fidèles ne les disent pas cinq fois par jour : ce n'est que peu à peu, à mesure qu'il avance dans la hiérarchie mystique, que le fidèle est admis à augmenter le nombre de ces invocations jusqu'à ce qu'enfin il arrive à la perfection ci-dessous indiquée. C'est à l'aide du chapelet ordinaire qu'elles sont récitées.

حسبنا الله ونفع الوكيل مئتان مرة
Dieu nous suffit ; quel excellent représentant ! (200 fois).

استغفر الله العظيم مئتان مرة
Je demande pardon au Dieu de Majesté (200 fois).

لا اله الا الله الملك الحق المبين مئة مرة
Il n'y a pas d'autre divinité que Dieu, le Roi, le Droit, l'Évident (100 fois).

اللهم صل على محمد واله وسلم مئة مرة
O Dieu, répandez prières et bénédictions sur Mohammed et sur sa famille (100 fois).

Toutefois, après la prière du crépuscule, dès que la récitation du chapelet est achevée, on procède à la récitation des prières suivantes, avant de passer aux litanies ci-dessus indiquées.

« Dieu est le plus grand. »

Puis une inclinaison du corps, cependant qu'on récite la fatiḥa et six fois la sourate « Les infidèles » (Coran, CIX).

« Le salut soit sur vous ! »

(fin de la première partie)

« Dieu est le plus grand. »

Puis une inclinaison du corps, cependant qu'on récite la fatiḥa et six fois la sourate « L'unité de Dieu » (Coran, CXII).

Puis une inclinaison de corps, cependant qu'on récite la fatiḥa, la sourate « L'aube du jour » (Coran, CXIII) et la sourate « Les gens » (Coran, CXIV).

« Le salut soit sur vous ! »

(fin de la deuxième partie)

« Dieu est le plus grand. »

Puis une inclinaison du corps, cependant qu'on procède à la récitation de la fatiḥa et du Verset du trône (Coran, II, 256).

Puis une inclinaison du corps, cependant qu'on récite la fatiḥa et les versets « Laou Anzālna » (Coran, LIX, 21 à 24).

« Le salut soit sur vous ! »

ANNEXE N° 2

CHAÎNE MYSTIQUE DE CHEIKH SIDÏA ET, PAR EXTENSION,
DE LA VOIE BEKKAÏA.

ALLAH, La Plume, La Planchette sacrée. L'Ange Gabriel, Le Prophète, Ali, Hassan le Basri, Habib El-Adjami, Daoud Et-Taï, Marouf El-Kerkhi (Chrétien converti à l'Islam), Hassan, Abou'l-Qassem El-Djoneïdi (neveu maternel du précédent), Abou Beker Ech-Chebli, Chenbaqi, Abou'l-Ouafa, dit Tadj El-Arifin, c'est-à-dire « le Diadème des savants », Abd El-Qader El-Djili (ou El-Djilani), Ali ben Aïta, Abd El-Qahir Es-Souhraverdi, Mohi ed-Din, Abd Es-Selam ben Machich, Chadli Cherif, El-Rezali, Nacer ed-Din, Ibn Merzouq Et-Tadjibi, Et-Tlemçani, Moḥammed ibn El-Arabi, Thaālibi, Soyouti, Abd El-Karim El-Marīli, Cheikh Sidi Omar, Aḥmed El-Firami, *Id est*, « le bec-de-lièvre », Moḥammed Er-Reqqad, *id est*, le « dormeur », qui pouvait faire la classe en dormant, Aḥmed Er-Rafia, Ali, Aḥmed ben Omar (frère du précédent), Sidi Lamine, dit Dhou en-Niqab, « l'homme au voile », Sidi Aāli ben Nadjib Cherif, Cheikh Sidi'l-Mokhtar El-Kebir, († 1811), Cheikh Sidi Moḥammed († 1826), Cheikh Sidia El-Kebir († 1869), Cheikh Sidi Mohammed le Khalifa († 1870), Cheikh Sidia.

ANNEXE N° 3

LETTRE DE HASSENA, FILS DE MA EL-AÏNIN, A CHEIKH SIDÏA (1).

Louange à Dieu l'unique!

Que le salut soit sur celui après lequel il n'y a pas eu d'autres envoyés (Mahomet).

A l'homme magnanime, Cheikh Sidïa, que Dieu le préserve.

Salutations que le ciel ne peut couvrir et que la terre ne peut pas contenir.

La lettre a pour but de te faire savoir que les musulmans tels qu'Ould Aïda (Émir de l'Adrar), les Ahel Soueïd Ahmed (Émirs des Ida Ou Aïch), les Ahel Sidi Mahmoud et les Ahel M'ħaimed (Chefs des Mechdouf) ont adressé à Cheikh Ma El-Aïnin des plaintes contre les Chrétiens et lui ont demandé de faire des démarches en leur faveur auprès du sultan du Maroc.

Instruit par le marabout, le Sultan fit remarquer aux Chrétiens que les pays Maures étaient à lui et qu'ils ne devaient pas se les approprier. Les Chrétiens répondirent qu'il s'agissait d'un pays abandonné qui devait devenir la propriété du premier qui s'y installerait, mais l'Empereur objecta que les territoires contestés lui appartenaient depuis Ali Chandora (Émir du Trarza, ancêtre des Ould Ahmed ben Daman) et que celui-ci avait un cachet qui lui était donné par le Sultan. Alors les blancs demandèrent des preuves qui doivent être fournies dans un an, preuves à la fourniture desquelles les Chrétiens se retireront et restitueront tout ce qu'ils ont pris dans les pays dont il s'agit.

Ces événements ont donc motivé aujourd'hui l'envoi par le Sultan d'une mission ayant à sa tête son cousin accompagné de son caïd et de son secrétaire.

Cette mission vient pour recevoir la soumission des Musulmans et secourir en armes et en troupes ceux d'entre eux qui le désireraient.

Une fois cette soumission faite au Représentant de la Cour chéri-

(1) Traduction Bou-l-Mogdad.

fienne, celle-ci s'en servira comme preuve à l'appui de ses arguments.

Si alors les Chrétiens abandonnent le pays, tout s'arrangera, sinon ce sera la *Djihad* (guerre sainte). Ceux qui défendront la cause de la religion seront soutenus et *ceux qui se mettront avec les Français seront considérés comme ennemis.*

J'ai tenu à vous avertir à temps et à vous demander votre aide pour la défense de la religion. Il faut se dépêcher et agir vite.

Salut !

Fait et rédigé par ordre de Cheikh Ma El-Aïnin, le 15 Redjeb 1323 (15 septembre 1905).

. *Signé* : ḤASSANA, fils de Cheikh Ma El-Aïnin.

ANNEXE N° 4

CHEIKH SIDÏA A SON AMI LE GÉNÉREUX CAPITAINE COMMANDANT
LE CERCLE DU *Trarza* A *Boutilimit*.

بسم الله الرحمن الرحيم من سيدى بر محمد
 الى حبيبته السيد العاضل كما بتير حال
 ه لهره التراوز سلام عليه اطبعه فسر
 رايت كتابه الكريم بع امره جل التسمي الحسير
 امر احمد والتسمي الشريفي احمد وهذا امر جل
 لا اعرفه من تلاميدنا وكامرا وكاد ابيير واخر
 انه لو كان صاد فاجه زياتتصاب الينا لكان
 الينا كتابا اور سو كاو هديته وقد جعل كل
 دها موال مثل هذه النسبة كزبا وفريدلو
 اسماءهم وكما باس عن ان ثوبه با هو وامثاله
 كما يرفع بقدرتهم عن العباد والبلاد والسكك
 في شهر رمضان عام 1331
 عند بونكيت حى سم الله تعالى امير

CHEIKH	از شيخ
SIDIA	سیدى
BABA	بابا

ANNEXE N° 4

J'ai reçu votre lettre au sujet du nommé El-Hossaïni ould Aḥmidou dit Chérif Aḥmidou. Je ne connais pas cet homme parmi nos élèves ni parmi les Oulad Biri. Je crois que si réellement cet homme faisait partie de nous, comme il l'a dit, il nous aurait envoyé un papier, ou un cadeau, ou une commission.

Les marabouts, quêteurs comme celui-là, se donnent des origines qui ne sont pas les leurs et changent même leurs noms.

Je ne vois pas d'inconvénient à ce que El-Hossaïni ould Aḥmidou, et ses semblables soient corrigés de façon que ni le pays ni les gens n'aient plus à souffrir de leurs agissements.

Boutilimit, le 15 août 1913.

CHEIKH SIDËA.

ANNEXE N° 5

CHEIKH SIDĪA A TOUS SES ÉLÈVES, AMIS ET FRÈRES
QUI SE TROUVENT A SIERRA-LEONE.

Aux principaux notables des villages (noirs), salut !

Je prie Dieu pour vous. J'ai appris qu'il existe dans votre pays un homme nommé El-Hossaini Aḥmidou, dit Chérif Aḥmidou, qui prétend être notre élève et qui tient contre la puissance française des paroles que nous ne trouvons nulle part ni dans la loi ni dans des idées humaines. Sachez que nous ne connaissons pas cet homme et qu'il n'est pas de la même direction que nous; prenez garde aux mauvais hommes; ne vous laissez pas inciter au mal par ceux qui n'ont pas de science ni de cœur, qui ne voyant que ce qu'ils peuvent avoir dans ce bas monde, ne songent pas aux conséquences de leur ignorance ni à la ruine qu'ils peuvent causer à vos amis et à vos biens, sans compter les malheurs qu'ils peuvent vous occasionner dans l'autre monde et qui seront supérieurs aux bonheurs qu'ils peuvent vous apporter.

Les malfaiteurs font beaucoup d'autres maux dans les pays indigènes par leurs mensonges et leurs prétentions mensongères, parce qu'ils n'ont que peu de religion et de science et qu'ils ne sont pas mis à l'épreuve par ceux qu'ils trompent, c'est-à-dire les ignorants, qui sont comme des animaux.

Boutilimit, le 16 août 1913.

CHEIKH SIDĪA.

ANNEXE N° 6

ARBRE GÉNÉALOGIQUE DES OULAD DIMAN (EN CE QUI CONCERNE
LE CHEIKH MOHAMMED BEN AHMEDDOU BEN SLIMAN).

Abou Bekr
(beau-père du Prophète et premier khalife).

Abd Er-Rahman

Mohammed

Abdallah

Dris

Saïd

Yahya

Omar

Aïssa

Moussa

Abou Bekr

Brahim

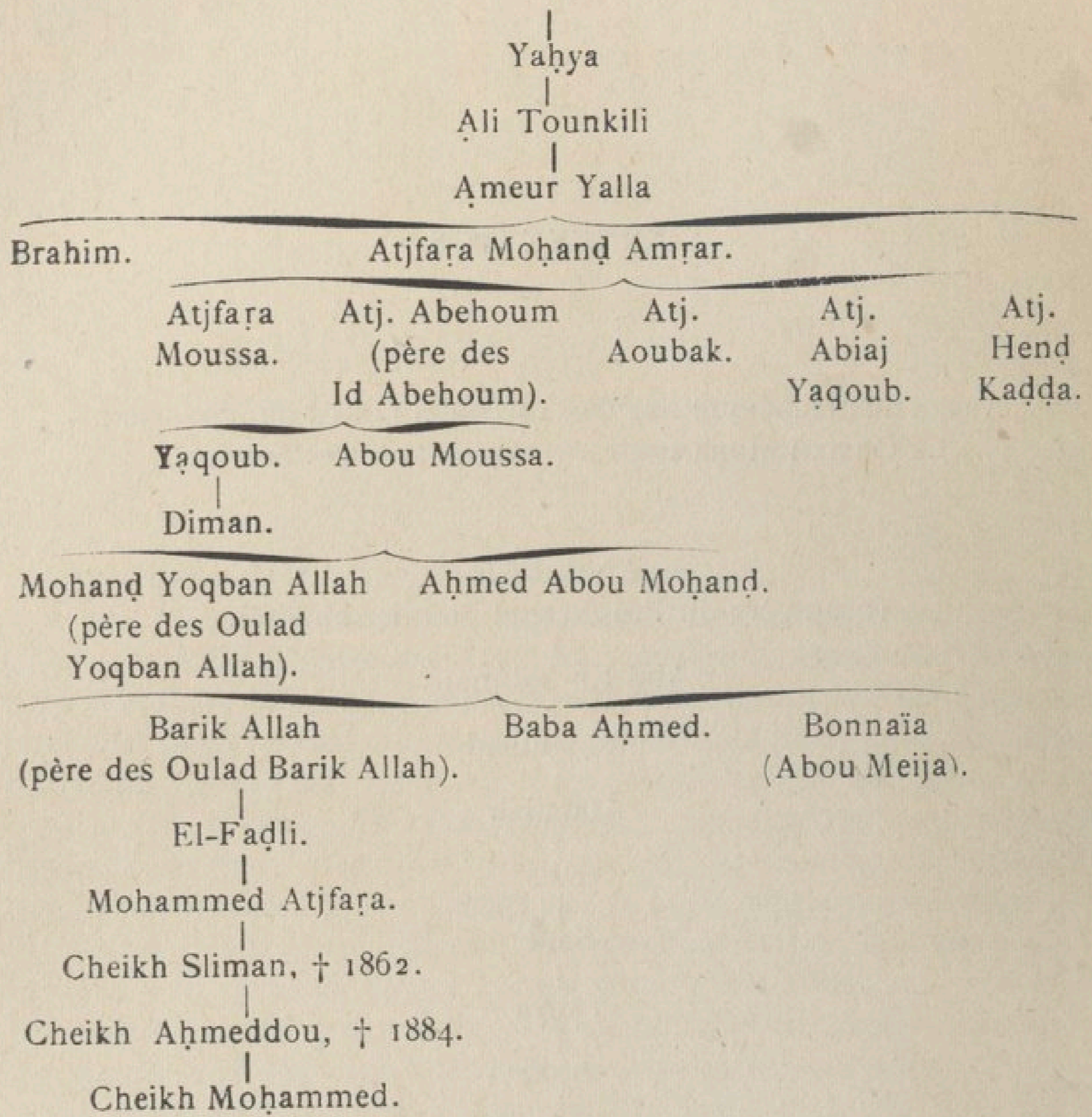
Saqib

Abou Bekr

Marmaïh

Yabba

Ali





SIDI AHMED OULD AÏDA, EMIR DE L'ADRAR,
et deux de ses familiers.

2. — *Science du Coran.*

Loubâb al-noçoûl fî Asbâb al-noçoûl, de l'Imam Soyoûtî.

« Le Livre de la Certitude sur les sciences du Coran », du même.

« Le Livre de la connaissance », d'Aboû Abd Allah Moḥammed ibn Ḥazmî.

3. — *Tradition prophétique.*

Al-Qastallanî sur le *Çahîh* d'Al-Bokhari.

Al-Naouaouî sur le *Çahîh* de Moslim.

Al-Hafnî sur le *Djamia al Çarir*.

Le Commentaire de Moḥammed ibn Abd Al-Bâqî Al-Zerqânî sur le *Mouatta*.

Le livre *Al-Ḥiçn al-Ḥacin* sur les paroles du Seigneur des Prophètes de Moḥammed ibn Al-Djazari.

4. — *Morphologie du Coran.*

Le Commentaire *Sirâdj al-Mobtadi ou-Tadhkarat al-Montahî* d'Ibn Al-Qacih sur la *Chaṭṭabîa Raith an-nafai*, sur les sept lectures d'Al-Noûri.

Le texte d'*Al-Djazariyat*.

5. — *Théologie.*

Glose marginale, dite *Toḥfat al-Mourid*, du Cheikh Ibrahim Al-Baidjourî, sur la *Djouhurat at-Taouhîd*.

6. — *Droit.*

Ibn Selmoûna et Tabçourat ibn Farḥoûna.

Al-Madkhal, de Ibn El-Ḥâdj.

Abd Al-Bâqî Al-Zerqânî sur Khalîl.

Glose marginale d'Al-Bennani sur Abd Al-Baqî.

Ar-Rohoûnî sur Khalîl.

Précis de Guenoûn.

Kifaïat at-talib de Rebbani sur la *Risâla* d'Ibn Aboû Zaïd.

Glose marginale d'Al-Adaouî sur Rabbânî.

Commentaire de Cheikh Allich par Khalîl.

Les « Cas juridiques », d'Allich.

Le Commentaire de Tessoulî sur la *Toḥfah* d'Ibn Açim.

Le Commentaire d'*Ar-Rahabîa* de l'imam Sabtî El-Mardîni.

Glose marginale de Moḥammed ibn Omar Al-Baqri sur le précédent.

1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

7. — *Mystique.*

« Revivification des sciences de la religion », par Aboû Hamid Al-Razâlî.

« L'Aliment des cœurs », par Aboû Tâlib Al-Mekki.

« La Lumière des cœurs et le remède contre les fautes », du Cheikh Aboû Ali Zaïn ad-Dîn Al-Fananî.

« La Vie des cœurs, et la marche à suivre pour arriver à l'Aimé », de Imâd ad-Dîn Al-Amaouî.

« Le début de la voie spirituelle, et le chemin des adorateurs. »

8. — *Biographie prophétique.*

Commentaire de Moḥammed ibn Abd Al-Baqî Az-Zarqânî sur les *Maouâhib lodoniâh*.

« La Lumière des yeux sur la vie de la famille du Prophète. »

9. — *Grammaire.*

Commentaire d'Aç-Çabbânî sur Al-Ḥachmounî.

Commentaire d'Ibn Aqil sur la *Kholâçah*.

Glose marginale d'Al-Khadri sur le précédent.

10. — *Linguistique.*

Le *Qâmoûs*.

« Les Séances de Ḥarîrî », avec un petit commentaire.

Le *Miçbâh*.

« Le Développement de la langue », de l'imam Aboû Mançoûr le Thâlibî.

Mokhtâr Aç-Çihâh.

11. — *Sciences morales.*

Le *Mostatrif*.

« La Vie des animaux » de Damiri.

Siradj al-Moloûk d'Aboû-Bakr Mohammed ben Mohammed Aṭ-Ṭar touchî.

Tibr al-Masboûk fi naçâih al-molouk d'Aboû Ḥâmid Al-Râzâlî.

Le livre *Al-Aqd al-farid*.

12. — *Littérature.*

« Les merveilles des créatures et des animaux, et les choses extraordinaires concernant les êtres », de l'imam Zakkarîa.

Djarîdat al-Adjâib oua-farîdat al-rarâib, d'Aboû Hafç Omar ibn Al-Ouardî.

13. — *Calcul du temps.*

Al-Momt. sur le commentaire *Al-Moqn.*, de l'imam Aboû Abdallah Mohammed ibn Saïd.

14. — *Histoire.*

Tarîkh al-Kâmil, d'Ibn Al-Athîr.

Raoudat al-Monadhîr fî akhbar al-Aouaïl ou al-Aouakhir.

Akhbar al-doual oua Athar al-Aoual, d'Aboûl-Abbâs Qarmâni.

Tarîkh, d'Abou Naçr Al-Otbi.

Adjâib al-athâr fî al-tarâdjim oua al-Akhbâr, du Cheikh Abd Ar-Rahman Al-Hanafi.

Al-Istiqçd.

15. — *Logique.*

Commentaire de Bannânî sur le *Sollâm*.

Glose marginale de Sidi Alî Qoçâra sur le précédent.

Commentaire du Cheikh Saïd Qadoura sur le *Sollâm*, avec annotations de Sidi Aḥmed ibn Mobârik As-Sidjilmâssî.

16. — *Panegyrique prophétique.*

Glose marginale du Cheikh Ibrâhîm Al-Badjoûrî sur la *Bordah*.

Commentaire de Khâlid Al-Azharî sur la *Bordah*.

Commentaire de l'imam Aḥmed ibn Ḥadjar Al-Haïthamî sur la *Hamçïah*.

Glose marginale de Sidi Moḥammed Al-Hafnî.

II. — OUVRAGES MANUSCRITS

1. — *Commentaire du Coran.*

Al-Dhabab Al-Abrîç de Mohammed ibn Mokhtar ibn Saïd Al-Yadali Ad-Dimani.

Dïa'ou at-taouïl.

Les Djellaleïn.

Aç-Zabdah.

Fath al-Ila, sur le commentaire *Bismillahi*.

2. — *Morphologie du Coran.*

Le Livre de Ouadriri.

Mandhoûma d'Ibn Barrî et son commentaire.

Le texte d'Ibn Barrî avec l'*Ihmirâr d'Al-Yichî*.

3. — *Tradition prophétique.*

Le *Çahîh* de Bokhârî et le commentaire d'Ibn Abou Djamrân.

Al-Mouatta.

Le commentaire d'Abd Al-Bâqî Az-Zerqânî sur le *Mouatta*.

Ach-Chifâ, du cadî Aïâd.

Le commentaire du précédent, dit *Chihâb*.

Al-Fichî sur les quarante naouaouïa.

4. — *Science de la tradition prophétique.*

Commentaire du *Tabçirat oua-Tadhkîrat*, d'Abou'l-Rahîm ibn Al-Hossin.

La *Qaçîda*, d'Ibn Sarh.

Commentaire de la précédente par Ibn Djamaat.

Poésie de Abou Abdallah Mohammed Al-Çarabî, Al-Fanî, sur les genres de la tradition prophétique.

Commentaire de la précédente par Mohammed ibn Abd Al-Qâdir ibn Alî Al-Fassî.

5. — *Théologie.*

Qmda ahel et-taouïq ou at-tasdîd fi charh aqîda ahel at-taouhîd, commentaire de la *Koubrâ* par Mohammed ibn Youssef As Senoussî.

Oumm al-barâhin, commentaire de la *Sorra* par Cheikh Sidïa El-Kabîr.

Farâïd al-faouâïd, par Mohammed ibn Mokhtâr Al-Yadâlî.

Al-Idâat, d'Al-Maqrî.

Commentaire du précédent de Ibn Balamach.

Commentaire de Nabîra le Rellaouî (des Laïlal).

Al-Ouâsila, d'Al-Mokhtâr ibn Bouna, le Djakanî (des Tadjakant).

Commentaire du précédent par Abd Al-Qâdir ibn Mohammed ibn Mohammed Sâlem Al-Madjilissî (des Medlich).

Poésie d'Ibn Zakrî.

Lamïat Al-Djaçâïrî.

6. — *Mystique.*

Commentaire de la *Naciha* de Zarrouq, par Ibn Zakri.

Commentaire d'Ibn Abbâd sur le *Hikam* d'Ibn Aṭâ Allah.

Bidâiat al-Nadaïat de l'imam Râzâlî.

Al-Djoraat al-Çafïa oua al-nafhat, al-kafiat, du Cheikh Sidi'l Mokhtâr.

Fath al-Ouadoûd, commentaire d'*Al-Maqçoûr ou al-Mamdoûd*, du même.

Al-Kaoukab al-Ouaqqâd, explication des ouerd qadria, du même.

Djonnat al-Mourîd douna al-marîd, du Cheikh Sidi Moḥammed le Khalifa.

Khâtimat al-taçaououf, de Mohammed ibn Mokhtâr Al-Yadali.

Adh-Dhaheb al-Abrîç, d'Aḥmed ibn Mobârik.

Al-Ilq al-thamîn, de Cheikh Sidïa El-Kebir.

Al-farq oua-al-tasdîd oua-al-tatmîm al-mōufid, du même.

7. — *Biographie prophétique.*

Alfiya d'Abd al-Raḥim.

Qyoûn al-aṭhr, d'Ibn Saïd al-Nâs.

Kitab al-Kalai.

Al-Iktifâ fi akhbâr al-Kholafâ.

Poésie d'Al-Badaoui.

Commentaire de Hourmad du même.

Commentaire de *Qorrat al-abçâr*, d'Al-Mamoun.

Oss al-Islam aladhi tataouaqafu alaïh Saçdat al-ânâm.

8. — *Grammaire.*

Al-Damamîni, sur le *Tashîl*.

Al-Mosaïd, sur le *Tashîl*.

Al-Taçrîh.

Al-Achmoûni.

Al-Makoudi.

Petite glose de Mokhtar ould Bounâ, le Djakani, sur la *Kholaçâ* et sur l'*Ihmirâr*.

Takmîl al-Marâm, commentaire des *Chaouâhid* d'Ibn Hicham.

La *Kafïah* avec une petite glose.

Commentaire de la *Djarroumïah*, du Cheikh Sidïa El-Kebir.

Raoud al-haroun d'Abd Al-Ouadoûd ibn Abdallah.

9. — *Droit.*

Commentaire d'Abd Al-Bâqî Al-Zarqanî sur Khalîl, et glose marginale d'Al-Bannanî.

Commentaire d'Al-Kharchî sur Khalîl.

Commentaire *Al-Moyassar* sur Khalîl de Moḥand Baba, le Di-manî.

Al-Soûdânî sur Khalîl.

Petit commentaire d'Ḥabîb Allah ibn Al-Qâdî.

La *Risâla* d'Ibn Aboû Zaïd et son commentaire le *Tahqîq al-Mabânî* d'Aboû Al-Ḥassan.

Autre commentaire, le *Kifayât at-Tâlib*.

Ibn Al-Ḥadjib et son commentaire *Taoudîh*.

Al-Faiq fi ahkâm al-ouathâiq.

Ibn Salmoûn.

Tabçira d'Ibn Farḥoûn.

Moqaddamât, d'Ibn Rochd.

Aoudah al-Masâlik et son commentaire par Al-Boḥaïrî.

Mîïarah sur la *Tohfa* d'Ibn Ḥcim.

Mîïarah sur la *Lamîïah* d'Al-Zaqqâq.

Les deux Mîïarah sur la poésie d'Ibn Achîr.

Al-Taoudî sur la *Tohfa* d'Ibn Ḥcim.

Al-Taoudî sur la *Lamîïah* d'Al-Zaqqâq.

Al-Taoudî sur le *Djâmi* de Khalîl, plus connu dans nos pays sous le nom de Richân.

Les *Qaouanin* d'Ibn Djozaï.

Ibn Aboû Mahallî et son commentaire.

Rahmat al-Oumma bi-ikhtilâf al-Aïmma.

Al-Amal al-matloûq et son commentaire.

Amaliat Fâs et son commentaire.

Al-Tafsir oua At-Tashîl, sur les omissions de Khalîl.

Tard al-Daouâl oua al-Ramal, d'Abdallah ibn Al-Ḥadj Brahim l'Alaouï (des Ida Ou Ali).

Rochd al-Rafil fi tamîḡ Qloûm al-charr, du même, et son commentaire.

Pièce poétique des cas juridiques d'Abdallah ibn Al-Hâdj Aḥmah Allah, des Larlal.

Poésie sur la *Risâla* d'Ibn Aboû Saïd, du même.

Poésie de Moḥammed ibn Al-Kharrachî des Tendra.

Commentaire de Moḥammed Maḥmoud ibn Ḥabîb Allah ibn Al-Qadi, des Dieïdiba, sur le précédent.

Autre poésie du même Kharrachî, mais sans commentaire.
 Ces deux pièces poétiques sont aussi appelées *Moufid*.
 Petit commentaire d'An-Nabira des Laḡlal sur Ibn Aḡhîr.
 Commentaire du même sur Lakhdarî.
 Al-Inouân sur le rite chafeïte.

10. — *Linguistique.*

Le *Qâmoûs*.
Fath al-Qodoûs ala Khotbat al-Qâmoûs.
Idâat al-admous.
Cihâh Al-Djaouhrî.
Al-Miçbâh.
 Ibn As-Sikkît.
Aḡ-Zâhir.
 Al-Nouâdir.
 « Les Séances » de Ḥarirî et commentaire de Cherîchî.
Risâla d'Ibn Zeïdoûn.
 Commentaire du précédent par Ibn Nabâta.
 Commentaire d'Ibn Hichâm sur les *Bânat Soâd*.
 Commentaire d'Ibn Hichâm sur la poésie en *yâ* de Ibn Doraïd.
At-Maqçoûroua Al-Mamdoûd et son commentaire.
Al-Mothallath d'Ibn Mâlik.
 Commentaire du précédent par Mokhtâr ibn Bâboua des Oulâd Diman.
 Commentaire du même par Abdallah Al-Atîq des Id Eïqoub.
 Commentaire d'Al-Ḥadramî dit : *Fath al-aqfâl li-lâmmiat al-afaïl*.
 Petit commentaire de la même *Lâmmia* par Cheikh Sidia El-Kebîr.
Diouân de Ḥassân ibn Thâbit.
Diouân des six poètes.
 Commentaire du précédent par Al-Ḥalim.
 Commentaire du même par Abdallah Al-Atîq.
Diouân de Rilân.
Diouân de Motannabî.
 Commentaire du précédent par Al-Okborî.
Diouân de la *Ḥamâsa*.

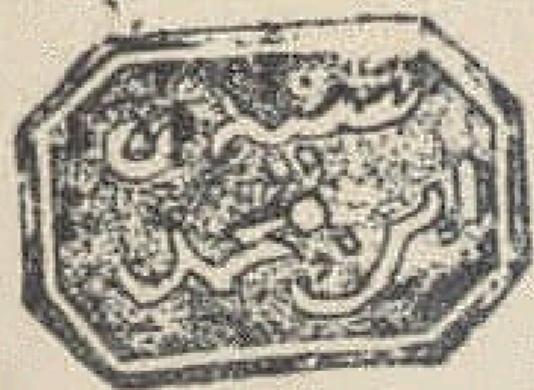
11. — *Rhétorique.*

Al-Taftâzâni ala at-Talkhiç.
Açoûd al-Djomân de Soyoûti et son commentaire.
Al-Djaouhar al-maknoûn de Lakhdarî et son commentaire.

ANNEXE N° 8

LETTRES DE RECOMMANDATION DE CHEIKH SIDĪA.
(Fac-similé de son écriture et de son cachet secret.)

بسم الله الرحمن الرحيم من سيدى بر محمد بن سيدى
 الى جميع رعاىنا و رعاىنا في بلاد السودان وغيرهم
 سلام عليكم با هذا حمد اليكم الله الذي لا اله الا هو
 اما بعد فالمرغوب منكم في هذا الكتاب انذ كلما ورد
 جناب السيد الحاكم ما رقى حرمه الله بلرايه اصحابنا
 اجتمعوا للمسلم عليه و رعاىنا والبر والنصيحة
 و عزه و مره في ناصيتهم من اصحابنا ولم يفهموا في هذا
 المنصر بل انه من عنونا في جناب هذا السيد العاضل
 الساع في مصالح المسلمين المحب لنا الصيب لنا المكرم
 والسلام عليكم ورحمت الله وبركاته و قد عدا حجة عام 1331
 عند يوقليت حرمه الله تعالى و امير



II

Au nom de Dieu, clément, miséricordieux.

Sidi, fils de Moḥammed, fils de Sidia, à nos compagnons et frères qui sont à Sédhiou (Casamance), à Bathurst (Gambie anglaise) tels que Sidia Sar à Sédhiou, Mapata Kaci et Adam, à Bathurst, etc. Salut sur vous et sur ceux de nos frères et compagnons qui sont avec vous !

Monsieur l'officier M. (que Dieu le garde!) désire voyager chez vous pour des questions fort utiles et d'ordre politique. C'est un ami pour nous ; il est chargé de nos intérêts et des intérêts de tous les Musulmans.

Je vous prie de vouloir bien vous présenter à lui en l'honorant, en le respectant, en lui fournissant toutes indications utiles, et en le chérissant. Réunissez tous nos compagnons qui sont dans votre pays pour le saluer et le bien recevoir. Faites-lui connaître tous nos frères qui sont chez vous.

Je salue aussi El-Hadj Kadiâl Sid à Bardaji, et lui donne les mêmes instructions. De même pour le Sid Fodié Héri, à Sandiniéry, etc.

Salut sur vous avec la miséricorde et les bénédictions divines !

23 Dzou'l-Hidjdja 1331 (23 novembre 1331).

A Boutilimit, que Dieu protège.

Ainsi soit-il!

Cachet : SIDĪA IBN MOḤAMMED.

ANNEXE N° 9

EXTRAIT D'UNE NOTICE EN PRÉPARATION SUR LES REGUEÏBAT.

.....
Ces bons rapports que les Regueïbat entretiennent avec les Français ne signifient pas que leurs relations avec le Nord soient mauvaises. Au contraire, elles sont excellentes : on peut en juger soit par les démarches que firent auprès d'eux leurs vieux ennemis, les Aït Oussa (Tekna) pour leur demander l'union et la paix et les engager à abandonner les Chrétiens et à revenir vers le Tell où l'eau, l'air et les pâturages sont purs, soit par la lettre qu'El-Hiba au nom de son père Ma El-Aïnin, écrivait à Mohammed Ould Khalil, en décembre 1909. C'est celui-ci même qui montra cette lettre à l'autorité française pour faire éclater sa fidélité et en battre monnaie.

.....
« Je reste fidèle à notre ancienne union et à notre grande amitié.

« Nous venons d'arriver de chez le Sultan ; nous l'avons laissé à l'apogée de la victoire et de la puissance, puisqu'il a pris le Rogui, « l'a mis à mort, et a étouffé le feu de sa révolte. Il n'a plus de difficultés, grâce à Dieu.

« Dans tous ces pays règne le calme le plus parfait, de la Gaada (1) « à Fez. On n'y voit que la paix et un accord unanime entre Musulmans.

« Le Sultan nous a demandé d'abandonner notre résidence (Smara « sur la Seguia) pour venir à Tiznit, afin de nous rapprocher de lui : « voilà plusieurs fois qu'il nous exprimait ce désir ; nous venons donc « de nous exécuter, mais en quelque lieu que nous soyons, nous serons « toujours et sans doute possible, pour vous de vrais amis.

« Le Sultan nous a donné l'ordre de cesser la guerre avec les Français pour le moment, jusqu'à ce qu'il les voie et qu'il règle avec eux

(1) La Gaada, région comprise entre le Dra et la Seguia et qui est considérée comme l'extrême limite sud de l'Empire chérifien.

LES FADELIA

Cet édifice repose sur la personnalité [de Mohammed Faḍel qui mourut dans le Hodh, en 1869, et dont le grand mérite semble avoir été, d'abord cette idée géniale de féconder sa clientèle religieuse en élargissant les cadres de sa « Voie », et surtout de laisser sur la terre une postérité d'une centaine d'enfants qui allaient porter son nom, avec leurs besoins et leurs ambitions, aux extrémités de l'Afrique occidentale.

Cette étude comprendra donc naturellement deux parties :

I. — Des origines à Mohammed Faḍel.

II. — Les fils et disciples de Mohammed Faḍel.

CHAPITRE PREMIER

DES ORIGINES A MOHAMMED FADEL

1. — *Les origines.*

La famille de Mohammed Faḍel plus spécialement appelée « Ahel Taleb Mokhtar » du nom d'un de leurs ancêtres s'attribue la qualité de Chérif. Elle donne à l'appui de ses dires l'arbre généalogique suivant (1) :

ALI : Hassan, Hassan II, Abdallah Kamel, Idris, Idris II, Ahmed, Abdallah, Yahya, Omar, Youssef, Abderrahman, Ismaïl, Moulay Othman, Moulay Messaoud, Brahim, Ajmalan, Atlan, Aouran, Abderrahman, Sidi Yahya, Mouley Abou Bekr, Sidi Othman, Sidi Mohammed, Yahya El-Kebir, le Kalkami, *id est*, de la tribu des Glagma; Chems ed-Din, Sidi Ali, Sidi Yahya, Sidi Mohammed, Taleb Habib, Taleb Diah El-Mokthar.

Branche du Hod : Taleb Mohammed, Taleb Khiar, Mamin, Mohammed Faḍel.

Branche de l'Adrar : Faḍel, El-Abēidi, Mohammed, Mohammed Faḍel.

Il importe de remarquer que c'est par les deux Idris que Mohammed Faḍel se rattache au Prophète. Il compterait donc parmi les Chorfa marocains et c'est à ce titre que son

(1) Cet arbre généalogique, comme d'ailleurs la chaîne mystique donnée ci-après, ont été recueillis de la bouche même de Cheikh Saad Bouh. Elles sont conformes, à la transcription des noms près, à ceux donnés dans la *Revue du Monde Musulman* (mars 1912, pages 188-191), par M. L. BOUVAT.

fils Ma El-Aïnin pourra se poser plus tard en légitime héritier de la dynastie idrissite et en prétendant au trône chérifien.

D'autre part la tradition familiale rapporte que Taleb Diah El-Mokhtar le quatrième ancêtre de Mohammed Faḍel serait venu du Maroc au Tagant au dix-septième siècle. Il s'y établit et mourut à El-Amoud à la fin du siècle. Ses fils se rendirent dans le Hodh, et se fixèrent définitivement entre Goumbou et Oualata. Leur descendance, qui forme aujourd'hui une tribu, porte le nom de l'ancêtre immigrant « Ahel Taleb Mokhtar ».

Cette origine chérifienne est vivement contestée dans la plupart des tribus maraboutiques de Mauritanie et du Hodh. « Les Ahel Taleb Mokhtar, disent-elles, sont tout simplement une famille des Adem, tribu Zenaga jadis puissante dans l'Adrar maure et dont on retrouve aujourd'hui des débris dans l'Adrar, le Brakna et le Trarza. Cet arbre généalogique a été forgé de toutes pièces par Taleb Diah El-Mokhtar. Un des ancêtres, vraisemblablement Taleb Diah ou son fils, sorti de l'Adrar, est venu s'établir il y a quelque deux cents ans dans le Hodh aux côtés de la confédération Gagma. Il y a fait souche. Les Kounta qui représentent la vraie tradition islamique du Sahara ont toujours dénié cette qualité chérifienne à Mohammed Faḍel et à sa famille. »

Les intéressés n'ignorent pas ces contestations. Saad Bouh notamment répond : « Nous ne sommes pas des Zenaga. « A-t-on jamais vu fleurir la piété, la science, les miracles chez les Zenaga au point où on les voit chez les Ahel Taleb Mokhtar ? La vertu témoigne de l'origine des gens. Quant aux Kounta, ils ont toujours été nos ennemis, parce qu'ils sont jaloux de nos mérites et de notre influence et surtout parce qu'ils ont conservé vivace le souvenir des rivalités qui divisaient nos ancêtres Qoreïchites, au temps du Prophète. Ils sont Beni Ommeïa et nous sommes Beni Hachem. » La réponse est habile.

Quoi qu'il en soit, il convient de retenir que beaucoup de Maures éclairés et vertueux se refusent à croire à ces origines chérifiennes des Ahel Taleb Mokhtar. Et pourtant l'ambiance mauritanienne n'est pas hostile a priori aux Chorfa, car ils fleurissent à profusion, sans être inquiétés dans leurs prétentions généalogiques.

2. — *Mohammed Faḍel et la Voie faḍelia.*

Mohammed Faḍel, fils de Mamin, naquit dans le Hodh vers 1780. Il fit ses études classiques d'Islam sous la direction de son père et de divers maîtres dont le plus célèbre était Oul Mohammed El-Keïhel, des Id Aoueïjat (cercle de Goumbou). Dans leur hostilité contre les Kounta-Bekkaïa, les fils de Mohammed Faḍel assurent que jamais celui-ci ne reçut les leçons d'un des membres de la célèbre confrérie de l'Azaouad. Il est hors de doute cependant que Mohammed Faḍel bénéficia, sinon directement, du moins par ses maîtres, de la restauration intellectuelle et religieuse que l'Islam maure dut au Grand Cheikh Sidi Mokhtar le Kounti († 1811.)

Mohammed Faḍel vécut de la vie nomade de ses frères et cousins, sans jamais sortir de son pays ; il succéda à son père dans le commandement des Ahel Taleb Mokhtar et mourut le 22 avril 1869 (10 Moharrem 1286), à l'âge de 90 ans environ.

Ce fut lui le vrai fondateur de l'ordre, moins par une propagande intensive qu'il ne semble pas avoir exercée que par sa compréhension remarquable des tendances religieuses des Noirs et par l'adaptation intelligente qu'il sut imposer à sa famille comme à son enseignement.

Il accrédita d'abord autour de lui l'authenticité de ses origines chérifiennes, ce qui est le plus sûr moyen d'obtenir

des succès tant spirituels que temporels, auprès des Noirs (1).

*
* *

Par quelques innovations sans grande importance, mais du goût des Noirs comme de beaucoup de Sahariens, il sut spécialiser sa prière et faire de sa Voie une petite chapelle dans la grande famille qadrïa. D'après une tradition de famille, c'est à un faqih du nom de Mohammed Lardaf (dix-huitième siècle) que le principe de ces innovations doit être attribué : ce faqih les aurait enseignées à Taleb Khïar, grand-père de Mohammed Faḍel. C'est ce dernier qui les mit définitivement en honneur et les répandit autour de lui.

C'est ainsi qu'il a recommandé de réciter à *haute voix* la litanie spéciale (*dikr*) de l'ouerd qadri, alors que les autres fidèles de Sidi Abd El-Qader récitent ces prières à voix basse et modestement. En outre, ce « dikr » qadri est suivi chez les Faḍelïa de la récitation sur un ton de plus en plus élevé de l'invocation : « Il n'y a pas d'autre divinité que Dieu et Mohammed est son Prophète » لا اله الا الله و محمد رسول الله. Il est recommandé encore de répéter souvent dans la journée et avec force le nom d'Allah, en poussant de profonds soupirs. Enfin, les évanouissements, les convulsions et toutes autres crises de mysticisme religieux sont considérés comme des preuves évidentes de communion intime avec la divinité et vivement encouragés.

Ces manifestations extérieures de piété sont bien faites pour plaire aux indigènes et constituent un des éléments de succès de la propagande faḍelïa.

Un autre élément non moins important de la diffusion

(1) « Mohammed el Faḍel était d'origine chérifienne de Oualata, et les Chorfa comptent beaucoup dans la région Saharienne ou Soudanienne. » A. LE CHATELIER, *L'Islam dans l'Afrique occidentale*, p. 327.

de la Voie de Mohammed Faḍel est cette idée de génie qu'il eut de faire de sa confrérie le centre de tous les autres ordres religieux de l'Islam. Mohammed Faḍel vivait au même temps que Moḥammed Senoussi, avec qui il n'est pas sans avoir plusieurs points de ressemblance. Ils eurent notamment cette politique commune de chercher à capter au profit de leur Voie la puissance de tous les ordres religieux islamiques. Mais, tandis que le Cheikh des Senoussia fondait un ordre nouveau et dans cet ordre concentrait les mérites de tous les saints et fusionnait les vertus de toutes les voies, Mohammed Faḍel attirait à lui les adeptes et aspirants des autres confréries en se déclarant autorisé par le Prophète, à délivrer toutes les initiations et à confirmer toutes les affiliations obtenues précédemment. La tradition a été continuée par ses fils et c'est pourquoi on les voit aujourd'hui distribuer indifféremment du Qadri, du Tidiani, du Chadeli, du Nacéri, et le cas échéant tous autres « ouerd », constituant ainsi une vaste exploitation de commerce où les néophytes trouvent toutes les marques de leur goût.

Mais, ce qui est mieux encore, et c'est ici que Mohammed Faḍel montra combien son génie souple avait saisi la mentalité noire, il déclara qu'on pouvait canoniquement être affilié à plusieurs ordres à la fois. On connaît l'amour immodéré du Noir pour le gri-gri. Le sentiment religieux, qu'il a très vif, se traduit chez lui moins par des prières à la Divinité que par un souci constant de se mettre à l'abri des coups du sort par une recette magique, un rite religieux ou une amulette. L'homme parfaitement sain et suprêmement vertueux serait celui qui posséderait un tel nombre de talismans qu'il fût à l'abri de toute éventualité. C'est ce qui explique que beaucoup de Noirs islamisés recourent à l'affiliation d'un des Cheikhs faḍelia, requérant successivement ou simultanément, suivant leur situation pécuniaire, tous les ordres islamiques en honneur dans le pays.

L'arbre généalogique des Faḍelïa et leur chaîne mystique qadrïa se confondent jusqu'au huitième ancêtre de Mohammed Faḍel. A partir de Sidi Yahya, elles bifurquent. Voici la chaîne mystique qadrïa donnée par Cheikh Saad Bouh

Le Prophète Mohammed, Ali, Hassan, Essakt Essiri, Djouneïdi, Chebli, Chenbaki, Abou-l-Ouafi, Abd El-Qader El-Djilani, Ibn Haïta, Sahroudi, Ibn El-ʿArabi, Abd Es-Salam ben Mechich, l'Iman Chadeli, Abou-l-ʿAbbas Morsi, Ata Allah, l'Iman Bajili, Mohammed, Alioun ibn Oufa, Oqbat El-Hadrami, Zerrouk, Sidi Yahya (Sidi Mohammed), Taleb Habib, Taleb Diah El-Mokthar, Taleb Mohammed, Taleb Khiar, Mamin, Mohammed Faḍel.

Pour les autres ordres, les Cheikhs faḍelïa reconnaissent n'avoir pas de chaîne mystique. C'est par des révélations personnelles que Mohammed Faḍel aurait obtenu des saints fondateurs son affiliation directe à leur ordre et l'autorisation de distribuer l'ouerd. D'ailleurs ils n'insistent pas sur ce sujet.

Ayant ainsi établi sa « Voie » sur quelques principes judicieux et utilitaires, Mohammed Faḍel la pourvut de multiples ouvriers en la personne de ses quarante-huit fils et de ses cinquante filles. Au moment même où il disparaissait, plusieurs de ses fils émigraient du Hodh vers le Soudan, le Sénégal et l'Adrar maure, invoquant déjà la baraka de Mohammed Faḍel (1).

Le Cheikh mourut, l'année même de la mort de Cheikh Sidïa El-Kebir (1869). De son vivant, il était déjà considéré comme un grand saint ayant le don des miracles, et comme un savant de premier ordre (2).

(1) « Les chefs actuels de la confrérie sont les fils mêmes de Mohammed el Fadel : Cheikh Mohammed Taki Allah, Cheikh el Hadrami, Cheikh Mouley Aïnine et Cheikh Saadibou.

« Deux autres sont morts, Mohammed el Mahmoun, à La Mecque, et Sidi Boui à Oualata. » A. LE CHATELIER, *opere citato*, p. 328.

(2) « Il a, d'autre part, laissé la réputation d'un jurisconsulte et d'un théologien éminent, assez connu pour que Cheikh Senoussi l'ait cité à plusieurs reprises dans sa Faharassat. Après lui, ses enfants se sont efforcés de l'imi-

Plusieurs théologiens de renom, et notamment le Cheikh fondateur des Senoussia, citent ses œuvres avec éloge et les utilisent comme références. Il fut enterré près du puits de Diadi, à Dar es Selam (Cercle de Goumbou-Haut-Sénégal et Niger) où la piété de ses enfants lui a élevé un magnifique mausolée. Ce tombeau est en grande vénération dans tout le Sahel Soudanais et reçoit la visite de nombreux pèlerins.

3. — *Les frères et cousins de Mohammed Fadel.*

Avant de passer en revue la nombreuse postérité de Mohammed Fadel, il convient de mentionner et de situer

- a) ses frères du Hodh;
- b) ses cousins de l'Adrar maure.

a) Tableau généalogique des frères de Mohammed Fadel :

Mamin, père de El-Hiba (postérité éteinte), Cheikh Sidi (postérité éteinte), El-Abbas, Mohammed Fadel.

Descendance : Mohammed Fadel, El Hiba, Mohammed Lamin, Sidi Mohammed, Mohammed Fadel (actuellement chez Saad Bouh).

Les deux frères aînés de Mohammed Fadel ont vécu et sont morts dans le Hodh. Leur postérité est aujourd'hui éteinte.

El-Abbas, par contre, a laissé de nombreux enfants, constituant aujourd'hui une fraction des Ahel Taleb Mokhtar (Goumbou-Sahel Soudanais). Un de ses petits-fils, Mohammed Fadel, fils de Mohammed Lamin, vit aujourd'hui chez Cheikh Saad Bouh.

b) On rencontre dans l'Adrar Mauritanien un groupe-

ter, et plusieurs d'entre eux sont auteurs de nombreux écrits. » *Ibidem*, p. 327.

ment d'Ahel Taleb Mokhtar, portant le nom spécial d'Ahel Mohammed ould El-Åbeïdi. Ils sont les cousins des Façelia actuels, suivant la généalogie ci-après :

Taleb Diah El-Mokhtar, Façel, El-Åbeïdi, Mohammed Åbd Er-Raħman, Mohammed Façel, père de Moħammed Taqi Allah, Diah Mokhtar, Mohammed Mamoun, Ma El-Åïnin, Saad Bouh.

C'est ce Moħammed Façel qui le premier émigra du Hodh vers 1850.

Après un séjour de quelques années à Chingueti, où il suivit les cours du professeur renommé Aħmed ould Bachir ould El-Anchi, il gagna Merrakech et Fez, et finalement vint s'établir à Djeraïf, près Ouadane. C'est là qu'il est mort. On voit son tombeau au centre de la palmeraie familiale à El-Menfga, à 70 kilomètres au nord de Chingueti, à côté de sa maison et de sa bibliothèque.

Son fils aîné, Moħammed Taqi Allah lui a succédé comme chef du groupement et moqaddem de l'ordre. Il a quitté d'abord Djeraïf et est venu s'installer quelques années à Atar. Il est en relations très amicales avec Saad Bouh, dont il a épousé la fille Souadou.

Son attitude a toujours été correcte. Pendant les opérations de l'Adrar (1908-1909) il se réfugia à Djeraïf et attendit les événements. Ceux-ci ayant tourné à l'avantage des Français, il vint faire sa soumission, et en profita astucieusement pour faire inscrire sur l'acte d'aman qui lui fut accordé de nombreuses tentes appartenant à des tribus plus ou moins soumises, et sur lesquelles il n'avait que peu, — ou pas du tout — d'autorité ! Rentré chez lui il fit valoir aux yeux des intéressés le service qu'il leur avait rendu, et finalement resta Cheikh de ce groupement ; mais des difficultés surgissent aujourd'hui contre son administration. Il est établi à Chingueti.

Son frère, Diah El-Mokhtar, grand commerçant, vit avec lui dans l'Adrar, mais ils sont en mauvais termes.

Diah El-Mokhtar groupe les mécontents et signale à l'autorité française les malversations de son frère.

Mohammed Mamoun parti en Orient depuis 1903, s'est installé à Fez à son retour. Il y est toujours.

Les deux derniers fils Ma El-Aïnin et Saad Bouh, n'ont pas de personnalité accusée. Ils vivent dans le campement de leur frère aîné.

L'influence religieuse de cette famille, localisée dans l'Adrar maure, et de même nature que celle de ses cousins Ma El-Aïnin et Saad Bouh, s'y est développée parallèlement à la leur et sans gêne réciproque.

Il importe d'accorder une mention particulière au cinquième fils de Sidi Othman : Youbba-l-Mokhtar. Ce Cheikh, âgé de 45 ans, est aujourd'hui installé à Agnam Civol, dans le Fouta Toucouleur (Province de Bosséa, cercle de Saldé-Diorbivol). Il a eu des aventures diverses dont une partie était déjà relatée par Poulet en 1902 (1). Ses quêtes arbitraires et ses mesures de violence nécessitèrent dès 1899 son expulsion du Fouta.

En 1906, croyant pouvoir voler de ses propres ailes, il abandonna Saad Bouh et alla s'établir à Conakry où il vécut deux ans. Mais il dut revenir dans le Fouta, où ses actes répétés d'escroquerie lui valurent, le 1^{er} mai 1912 (Tribunal de Kaëdi) une condamnation à 6 mois d'emprisonnement. Réconcilié avec son oncle à sa sortie de prison, il est venu faire une retraite d'un an à son campement de Khroufa, puis est retourné dans le courant de 1913 à Agnam Civol.

Cheikh Youbba est passé maître dans l'art d'acheter à crédit chevaux, ânes et bestiaux, et de proférer les malédictions les plus terribles sur le malheureux propriétaire noir qui vient réclamer le prix de vente et s'enfuit épouvanté. Il fait encore effectuer des achats par des talibés insolvables, et revend précipitamment les animaux que ceux-ci lui ont offerts, tandis que le talibé souffre joyeusement l'incarcération pour son maître. Cheikh Youbba avait d'ailleurs été formellement désavoué par Saad Bouh, qui lui reprochait de faire des quêtes en son nom et d'en garder le montant.

Il est aujourd'hui marié avec une fille du chef du Bosséa : Abdoul Ali Kane, et avec une de ses cousines de l'entourage de Cheikh Saad Bouh. Il s'adonne à la culture de ses lougans et à l'élevage des bestiaux, entouré d'une trentaine de talibés noirs qui font salam avec lui et dont il instruit les enfants : tout ce monde travaille à son profit. Il reçoit quelques visites de l'intérieur.

(1) *Les Maures de l'A. O. F.* ; Paris, Challamel.

1. — *Abou-l-Fatah.*

Il a vécu et est mort dans le Ḥodh. — Sans postérité.

2. — *Sidi Othman.*

Il est plus connu sous le nom de Sidi Bouïa, et aussi sous celui de Cheikh Khalifa parce qu'il fut longtemps le vicaire de son père et qu'il le remplaça. Il vécut dans le Ḥodh et y mourut (1870) un an après son père, l'année même de la mort de Sidi Moḥammed, fils de Cheikh Sidia El-Kebir. Il est enterré à Lembassit, à l'ouest de Goumbou.

Le tableau de sa descendance mâle est le suivant.

Moḥ. Faḍel (Ḥodh), dit El-Ḥabib, du nom que lui donnaient ses frères. Sidi Bouïa (Ḥodh). Moḥ. Taqi Allah (Ḥodh). Moḥ. El-ʿAqeb (Ḥodh), père de Ḥabib, Saad Bouh (chez Saad Bouh), Moḥ. Mamoun. Moḥ. El-Rith (Ḥodh), père de Moḥ. Faḍel (chez Cheikh Maḥfouḍ, son oncle maternel, à Sedhiou). Youbba-l-Mokhtar (Diorbivol-Fouta), père de Moḥ. Faḍel (dit l'Bouh), chez Saad Bouh, Abba, Qotob. Moḥ. l'Imam (Ḥodh), Cheikh Sidi Aḥmed (Ḥodh), Sidi Moḥammed (Ḥodh), Moḥ. Maḥloum (Ḥodh), mort sans postérité.

Un de ses principaux agents est un Mandingue du nom de Maïta Mané, 38 ans, originaire d'une famille de griots de Brikana (Guinée portugaise) et qui a été mêlé aux luttes de Moussa Molo et des Diola de Casamance. Cet indigène a été signalé, prêchant et quêteant, au nom de son maître, sur les deux rives du fleuve, de Dagana à Bakel.

Un autre, Mamadou Demba Diallo, Toucouleur, originaire de Dolol Civré (Fouta) est installé à Rally Nioro (Guidimaka). Il était à Nioro (Haut-Sénégal-Niger) et nous a combattus en 1891. Il jouit d'une grande influence non seulement dans son groupement d'origine : les Modi Nal-

lah, mais encore dans le village, où il est domicilié actuellement : Rally Nioro, et dont il dirige le chef.

Représentant officiel de Saad Bouh dans les provinces toucouleurs Yrlabés-Ebyabès et Bosséa, il distribue, au choix des impétrants, les « ouerd » qadri et tidiani.

3. — *Sidi-l-Qaoum.*

Vécut et mourut dans le Hodh.

Descendance mâle :

Moh. Fadel, dit Bounana, Sidati, Hadrami.

tous installés avec leurs familles dans le Hodh.

4. — *Cheikh Mohammed El-Hassen.*

Vécut et mourut dans le Hodh, est enterré à Motebarrek.

Descendance mâle :

Moh. Fadel, père de Hassenna, Sidi Othman, Moh. Taqi Allah, Ma El-Aïnin. Moh. Taqi Allah.

Des deux fils de Cheikh Mohammed El-Hassen, l'aîné, Mohammed Fadel, vit chez Saad Bouh, où il s'emploie comme professeur.

De ces quatre enfants, le troisième, Mohammed Taqi Allah, est marié avec Lalla, fille de Saad Bouh ; et le quatrième, Ma El-Aïnin, avec Oumm El-Fadli, fille du Cheikh Ma El-Aïnin.

Le deuxième fils, Mohammed Taqi Allah, vit aussi dans l'entourage de Saad Bouh. Il est âgé de 34 ans. Employé jadis par ce Cheikh pour faire des quêtes en son nom auprès de ses talibés sénégalais, il a pris goût à la chose et a été signalé par la suite par Saad Bouh comme opérant pour

son propre compte en se servant sans autorisation de la baraka du Cheikh.

Mohammed El-Hassen vivait jadis à Smara, chez Ma El-Aïnin. Homme intelligent, esprit cultivé, il fut chargé par le marabout de plusieurs missions importantes auprès des autorités espagnoles de Villa Cisneros. En 1909, quand Ma El-Aïnin abandonna Smara pour gagner le Nord, Mohammed El Hassen se sépara de lui et vint avec ses femmes et ses enfants chez Saad Bouh. Toutefois, le quatrième de ses fils, gendre de Ma El-Aïnin, resta avec sa femme chez son beau-père. Mohammed El-Hassen a sollicité plusieurs fois l'autorisation de les faire venir auprès de lui : cette autorisation n'a pu encore lui être accordée en raison des circonstances politiques.

5. — *Cheikh Abd Eç-Çamed El-Abbas.*

Vécut et mourut dans le Hodh. N'a pas laissé de postérité.

6. — *Cheikh Mohammed Taqi Allah (1).*

A vécu dans le Hodh. Y est mort en 1894. Son influence s'étendait particulièrement aux Oulad Naceur, du Saïel.

Descendance mâle de :

Moh. Fadel, Moh. Taqi Allah, Moh. Lamin, Sidi Othman, Moh. Mârouf, père de Moh. Taqi Allah, Ali Cheikh, père de Moh. Taqi Allah,

(1) « Mohammed Taki Allah est également resté longtemps à Oualata. Il comptait de nombreux partisans chez les Mehdouf mêmes et dans quelques autres tribus. Mais quoique n'ayant pas les mêmes difficultés que les autres habitants du pays avec les Bekkay, il l'a quitté, lui aussi, pour se fixer dans la partie méridionale du Tagant. Il représente la principale influence religieuse dans la région comprise entre l'Adrar, le Djouf, le Hodh et le pays des Douaïch. » A. LE CHATELIER, *opere citato*, p. 328.

Moh. El-Rith, El-Hadrami, père de Moh. Taqi Allah, Moh. Lamin, dit « El-Adham », le noirâtre, père de Moh. Taqi Allah, Moh. Larḍaf, Moh. Zin, Sidati, Moh. Mokhtar, Moḥammed Mamoun.

Cette famille constitue actuellement dans le Hodh une fraction des Ahel Taleb Mokhtar. A signaler parmi les fils de Mohammed Taqi Allah :

1° Le deuxième, Sidi Othman, qui vivait dans l'entourage de Ma El-Aïnin. Lors de l'exode de ce cheikh vers le Nord en fin 1909, Sidi Othman abandonna Cheikh Hassenna, fils de Ma El-Aïnin, dans le campement duquel il avait sa tente et vint chez Saad Bouh. Quelque temps après, il regagnait, muni d'une autorisation, sa fraction du Hodh;

2° Le douzième, Mohammed Mamoun, domicilié à Atar (Adrar), avec son cousin Mohammed Taqi Allah, chef du groupement des Ahel Mohammed El-Abeïdi-Ahel Diah El-Mokhtar.

7. — *Cheikh Hadrami* (1).

Vécut dans le Hodh. Y mourut en 1894. Enterré à Bou'l Anouar dans un coquet mausolée, rapidement devenu centre de pèlerinages. Ce marabout a joui d'une influence considérable chez les Mechdouf du Sahel.

Descendance mâle :

Tourad, père de Moh. El-Rith, dit « N'ama », Moh. Lamin, dit « Had Amin », père de Sidi Bouïa, Hadrami, dit « Chabih », Youbba Mokhtar, Hommadi, Hadrami, El-Abbas, Tourad, Moh. Taqi Allah, El-Hiba, père de Hadrami, Moh. Taqi Allah, Moh. Mamoun †, Moh. El-Mehdi †, Sidi Moḥammed, Moh. Abd El-Ouahhab, Sidi'l Mokhtar,

(1) « Cheikh El Hadrami est fixé à Oualata, mais n'a ni disciples, ni influence, sauf chez les Oulad en Nacer des Oulad Sidi Mohammed du Sud-Est. Il paraît faire exception aux traditions de sa famille et peu s'intéresser aux choses religieuses. » A. LE CHATELIER, *opere citato*, p. 328.

Cheikh Aḥmedna, père de Ḥadrami, Aḥmed Faḍel, Abd El-Qader, Moḥ. El-Ḥqeb, père de Sidi Moḥammed, Saad Bouh, Ḥadrami, Diah El-Mokhtar.

Tourad, fils aîné de Cheikh Ḥadrami, âgé de 50 ans, est le chef actuel de la fraction des Ahel Taleb Mokhtar du Ḥodh (Cercle de Goumbou). Il partage en outre avec son oncle Sidi-l-Khir, dernier fils de Moḥammed Faḍel, une grosse influence religieuse dans le Ḥodh. Dès le début de l'occupation du Sahel par nos troupes, Tourad a rendu de nombreux services à l'autorité française en mettant à sa disposition sa connaissance des tribus et son influence spirituelle. On ne saurait affirmer toutefois qu'il soit franchement rallié. Cheikh Aḥmedna, douzième fils de Cheikh Ḥadrami, est établi dans le Fouta toucouleur, à Médina (Province du Toro, Cercle de Podor). C'est un homme de trente ans, intelligent, instruit et d'aspect sympathique. Il vit sous la tente près du village toucouleur avec un groupement de haratines maures des Ida Belhassen. Ce groupement semi-nomade porte le nom de Merazigue. Aḥmedna quitta le Ḥodh, en 1905, pour venir s'installer chez Saad Bouh, où il séjourna jusqu'en 1910. Il fut employé par ce Cheikh pour quêter en son nom jusqu'au jour où, dépassant la mesure et opérant pour son propre compte, il fut désavoué par le Cheikh. Sur l'ordre de ce dernier, il a dû venir s'établir dans le Toro, où il le représente. Il a épousé successivement une fille de Saad Bouh et plusieurs femmes toucouleures. Il est marié aujourd'hui avec une femme des Merazigue précités.

Il cultive ses champs, élève ses troupeaux, et se défend de faire de la propagande religieuse. Il cherche à s'établir dans le Niani.

Abd El-Qader, treizième fils de Cheikh Ḥadrami, est revenu en 1911 des campements de Ma El-Ḥinin. Il est retourné dans le Ḥodh.

Mohammed El-Ḥqeb, quatorzième fils de Cheikh Ḥa-

drami, est installé tantôt dans le Sierra-Leone, tantôt en Guinée française où il représente Saad Bouh. Venu à l'âge de 14 ans, chez le Cheikh alors campé à Touizikt, il a épousé sa fille Nafissatou ; femme et enfants sont restés au campement de Saad Bouh.

Diah El-Mokhtar, quinzième fils de Cheikh Hadrami, vit dans l'entourage de Cheikh Maḥfouḍ à Binako (Casamance). Il y est employé comme professeur et quêteur.

8. — *El-Ouéli.*

Vécut et mourut dans le Hodh :

Descendance :

Mourad †, père de El-Oueli, Ma El-Aïnin (né dans l'Adrar, où son père était de passage), El-Qotob, Moḥ. El-Rith.

9. — *Taleb Khiar.*

Dit Abba ; vécut dans le Hodh. Y mourut en 1905.

Descendance mâle :

Cheikh Maḥfouḍ, Abbas, Moḥ. Faḍel, Moḥammed Faḍel, mort à Sedhiou, Sidati, Mamin, Saad Bouh, Hadrami, Moḥ. Taqi Allah, Ma El-Aïnin, El-Qotob.

Ces fils de Taleb Khiar vivent tous dans le Hodh, sauf Maḥfouḍ et Hadrami.

Cheikh Maḥfouḍ, fils aîné de Taleb Khiar, est installé à Binako, province du Balantacounda (Résidence de Sedhiou, Casamance) où il fait le cultivateur, le commerçant d'amulettes, et le maître d'école. Né dans le Hodh vers 1865, il le quitta de bonne heure pour venir faire ses études chez Saad Bouh ; il les compléta à Smara, chez Ma El-Aïnin.

Ardent missionnaire des pays noirs, il passe pour avoir joué un rôle religieux auprès de Samory et de Moussa Molo. Il y a plus de 20 ans qu'il s'est fixé en Casamance. Il y a épousé, outre diverses femmes noires du pays, une fille de Chérif Younès. L'un des fils de ce dernier a épousé une fille de Maḥfouḍ. Deux des enfants de Maḥfouḍ ont fait leurs études chez Saad Bouh ; l'un, Abba, y est encore ; l'autre, Moḥammed Faḍel, vient de regagner le domicile paternel.

Intelligent et instruit, Cheikh Maḥfouḍ jouit d'une grande influence dans la basse Casamance, en Gambie anglaise et en Guinée portugaise où il était jadis installé (Pakoua). Il entretient des relations amicales, au moins en apparence, avec la plupart des marabouts de la région, recrute ses talibés dans les trois provinces précitées, et perçoit d'importants cadeaux des noirs islamisés et même des noirs fétichistes. Il est le représentant officiel de Saad Bouh, vers lequel il dirige la plupart des aumônes qu'il reçoit.

Son attitude politique a toujours été correcte, même pendant les quelques années (1907-1910) où il se retira dans le Géba portugais à la suite de rivalités protocolaires, religieuses et commerciales avec Chérif Younès et Chérif Sidi Moḥammed Haïdara.

Des deux frères que Cheikh Maḥfouḍ avait avec lui, l'un, Moḥammed Faḍel, est mort à Sedhiou, l'autre, Ḥadrami, toujours à ses côtés, lui sert de professeur et de missionnaire.

10. — *Moḥammed Larḍaf.*

A vécu et est mort dans le Ḥodh.

Descendance mâle :

Moḥ. Faḍel, Ḥadrami, Mamin, Taleb Bouïa, Moḥ. Mostafa.

Aujourd'hui fraction des Ahel Taleb Mokhtar, du Saḥel.

Chinguiti où il étudia et enseigna quelque temps, vint chercher fortune dans l'Adrar maure. C'est peut-être ce séjour à Chinguiti, mais ce serait plutôt la coutume qu'ont les Marocains et Orientaux de désigner sous le nom de Chenagta les Maures (presque uniquement Ida Ou Ali Tidjanïa de Chinguiti et d'ailleurs) qui font le pèlerinage à La Mecque en passant par Fez, qui ont valu à Ma El-Aïnin et à sa famille le surnom de Chinguiti (au pluriel : Chenagta, Chenajta et Jenajta).

Il ne séjourna dans l'Adrar que fort peu de temps et, dès 1873, prenait pied dans la Seguia. Ce premier établissement ne fut pas heureux. L'ignorance du pays, une série d'années mauvaises, les pillages des Tekna et autres tribus le contraignirent à abandonner la Seguia pour revenir vers le Sud, où il nomadisa une dizaine d'années, entre Adrar et Tirès. C'est à ce moment que sa fortune s'établit définitivement. Très en faveur auprès de l'émir de l'Adrar, il étend son influence jusqu'au pays Tekna, et, le terrain bien préparé, il vient se fixer définitivement dans la Seguiat El-Hamra, vers 1884.

Pendant 25 ans, de 1884 à 1909, il y vécut sous la tente, entouré de sa famille et de ses télamides sans cesse croissants, campant tantôt à Smara, tantôt à Grizim-Seguia, tantôt à Asdam, tantôt à El-Haggounia, tantôt à Tourekt. Pendant ce laps de temps, un seul fait paraît digne de mention. Après avoir tenté de faire assassiner les deux voyageurs espagnols Quiroga et Cervera, ou tout au moins laissé effectuer cette tentative, il sauve la vie à l'explorateur Camille Douls en reconnaissant formellement, en cet Abd El-Malek fantaisiste que lui amenaient les Oulad Delim incroyables, un vrai et authentique musulman (1887).

Il se fixa définitivement à Smara en 1899. Son groupement, qui ne dépassait pas d'abord une centaine de tentes, allait atteindre peu après plus de cinq cents tentes. Il est vrai qu'elles ne vivaient pas toutes concentrées en un seul

douar, mais dispersées par familles le long de la Seguia et de ses affluents.

En 1904, il se fait construire, à Smara, une casba, sur le modèle ordinaire des casbas marocaines. Les matériaux qui ne purent être trouvés sur place furent achetés aux commerçants canariens qui viennent croiser à Tarfaïa, ou lui furent envoyés par le sultan Abd El-*Aziz*. Quant à la main-d'œuvre, il la trouva facilement parmi les maçons tekna d'Oued Noun, habiles à construire les qçour et villages où nombre de leurs fractions vivent en sédentaires. Cette casba ne fut jamais qu'un grenier, un dépôt d'armes, une bibliothèque, et, le cas échéant, le réduit de la défense contre les attaques de pillards. Elle a été détruite, le 1^{er} mars 1913, par le colonel Mouret.

Ma El-*Aïnin* avait toujours entretenu les meilleures relations avec le Gouvernement Chérifien. De 1890 à 1900, il sert directement le Makhzen en suscitant toutes sortes de difficultés à la mission politique espagnole du Rio de Oro et aux entreprises commerciales anglaises du Cap Juby (Port Victoria). A plusieurs reprises, il quitte ses campements de la Seguia pour venir rendre visite au Sultan. Dès 1890, il est reçu par Moulay Hassan, à Merrakech.

En 1896, il est accueilli avec de grands honneurs à Merrakech par le jeune sultan Abd El-*Aziz*. En échange des esclaves des deux sexes que lui amène le Cheikh, le Sultan lui offre de nombreux cadeaux, et lui fait don d'un emplacement pour y élever une zaouïa de son ordre, — zaouïa devenue école française depuis notre occupation — puis tandis que le Cheikh revient par voie de terre, il fait transporter ses gens et ses bagages par un petit vapeur, de Mogador à Tarfaïa.

Ces voyages et échanges de bons procédés devaient se renouveler fréquemment jusqu'en 1906. A ce moment, la Seguia est devenue le centre d'une vie politique et commerciale relativement importante. A son port de Tarfaïa, les

tait avec elle, comme l'expliquait Ma El-Aïnin dans une lettre du 19 Djoumadi I 1323 (21 août 1905) à Mohammed Mokhtar, chef des Kounta, des écrits revêtus du cachet d'Abd El-Aziz et destinés à être remis à ceux qui seraient désignés par le Cheikh lui-même comme devant être nommés et reconnus pour chefs.

Une autre lettre de Ma El-Aïnin au même chef et à la même date expose le but de la mission.

Qu'il soit à ta sage connaissance que le Sultan a envoyé son cousin qui est son représentant pour traiter les affaires des Maures, et en particulier celles qui concernent les Chrétiens (que Dieu les extermine!). Le Sultan a recommandé à son délégué, qui avec la puissance de Dieu donnera toute satisfaction, de s'occuper sérieusement de ces affaires, jusqu'à ce que la cause des Musulmans ait complètement triomphé.

Cette politique opportuniste du Makhzen servait directement les intérêts de Ma El-Aïnin. Outre les bénéfices matériels retirés de ces voyages, visites et entrevues, il y gagnait d'affermir considérablement son autorité aux yeux des Maures, pour qui le Sultan lointain est un souverain prestigieux et omnipotent, et, en même temps, le Chérif, pontife de l'Islam. Mais surtout il sauvegardait son isolement en contraignant les Chrétiens à reculer, son intérêt étant sur ce point intimement lié à celui du Makhzen.

La situation devait durer sans modifications jusqu'en 1906, année où se déroulèrent les événements les plus fertiles en conséquences lointaines.

Les dissidents et insoumis mauritaniens, constatant que leurs efforts réunis ne suffiraient jamais à entamer le Tagant et à plus forte raison de chasser les Français de leur pays, décident de faire appel au Sultan du Maroc. Dans ce but, une ambassade extraordinaire composée de tous les chefs et notables se réunit à Smara, puis, sous la conduite de Ma El-Aïnin en personne, se rend à Fez. L'accueil le plus chaleureux lui est réservé par Abd El-Aziz.

et son Makhzen et on lui promet monts et merveilles. Après un séjour de plusieurs mois, Ma El-Aïnin quitte Fez dans les premiers jours de septembre 1906, pour regagner le Sud. C'est cette chevauchée par Rabat, Casablanca et Merrakech qui allait, par les incidents divers qu'elle souleva, nous contraindre de préciser notre politique au Maroc, et finalement amener notre occupation.

Du 12 au 14 septembre 1906, les bandes de Ma El-Aïnin pillent les commerces marocains, fait qui ne présente rien d'insolite, mais s'attaquent même — chose inouïe dans ce pays — et jusqu'à la personne de plusieurs fonctionnaires. Ils se conduisent ainsi pratiquement aux gens du côté que les Roumis ne sont pas invulnérables et sacrés. Les conseils de haine semés dans les pays de la Chaouïa, ne devaient être perdus, quand la deuxième ambassade mauritanienne passait en Chaouïa, les massacres de Casablanca se produisant pendant l'occupation de la ville (fin juillet 1907).

Dans les premiers jours de septembre 1906, Ma El-Aïnin et ses gens arrivent à Casablanca. Les mêmes scènes scandaleuses se renouvellent. Les Européens ne sont pas plus épargnés que les Marocains. Le docteur Mauchamp et l'agent-champêtre Lagardère sont l'objet d'agressions. Cette anarchie, ainsi semée dans la ville pendant le séjour, qui se prolonge, de plusieurs jours, à l'ouïd-ouïk, allaient amener, le 19 mars suivant, les maîtres de ce même Mauchamp et comme représailles l'occupation d'Oudjda.

Si les causes qui devaient amener la France au Maroc sont diverses et lointaines, il n'est pas à l'ouest comme à l'est, peut à coup sûr être attribué à Ma El-Aïnin et à ses bandes de réamides et de réamides et frères.

En quittant Merrakech, nous devions nous réunir avec Moulay

Hafid et les grands caïds de l'Atlas ne furent pas étrangers à la révolte de ce prince, Ma El-Aïnin se rendit à Tiznit, s'installa dans la casba même du Makhzen, et dès lors songea à en faire le centre de ses opérations et de son influence. Il se fit accréditer par le Makhzen comme son représentant officiel dans la région, et bien pourvu d'armes et de munitions, ayant fortement battu en brèche l'influence du grand chérif de Tazeroualt, amena à lui par ce déploiement de forces guerrières, par ses prédications religieuses, et par ses promesses de butin, la plupart des tribus chleuh et arabes du Sous à la Seguia.

Entre temps, il ne négligeait pas la Mauritanie, et dans ses séjours fréquents et prolongés à Smara, lançait des rezzous sur le Tagant, soutenait de ses exhortations la patience vite lassée de Moulay Dris, ce malheureux représentant du Sultan, fourvoyé dans la galère mauritanienne, et qui n'y recueillait que des trahisons, des injures et même des coups; il dirigeait par ses fils la résistance de l'émir de l'Adrar et de ses guerriers et les approvisionnait sans cesse d'armes et de munitions; il essayait de débaucher nos partisans et amis; et enfin de son ciment religieux réconciliait et unissait inlassablement les tribus perpétuellement en luttes intestines.

Mais les événements se précipitent au nord, à l'est et au sud de cette casba de Smara, où Cheikh Ma El-Aïnin, tel le Chérif Senoussi en son oasis de Djaraboub, cachait ses projets ambitieux.

Au Nord, l'occupation de la Chaouïa entraîne la révolte de Moulay Hafid et la chute d'Abd El-Aziz. Le nouveau Sultan ne tient pas les promesses du prétendant et pactise à son tour avec les Chrétiens. Un frisson de xénophobie et de passion religieuse secoue le Maroc; et de même que, trois siècles plus tôt, la famille des Chorfa filaliens, suscitée de Dieu, était sortie de l'extrême-Sud pour renverser la dynastie Saadienne, amie des Portugais et traître à l'Islam

et à la terre des ancêtres, de même, une famille nouvelle des Chorfa apparaît sur le Dra, auréolée de la pureté de ses origines et de sa piété saharienne pour chasser cette dynastie filalienne en perpétuelle gestation d'accords avec les Chrétiens et incapable de refouler les Français envahisseurs.

Ce sont là des rêves qui hantaient Ma El-Āīnin depuis 1900, époque où le gouvernement personnel d'Ābd El-Āziz amenait une si profonde désaffection dans le cœur de ses sujets. Ses ambitions cadraient ici parfaitement avec les légendes locales qui font venir du Sud le Chérif restaurateur de la terre chérifienne; et voyant l'anarchie, qui bat son plein avec Moulay Hafid, assiégé dans Fez, et les prétendants surgis de tous côtés, Ma El-Āīnin comprend que l'heure est venue d'entrer en scène.

D'autre part, *au Sud*, en Mauritanie, les combats et l'occupation de l'Adrar suivis de la pointe du colonel Gouraud sur la Sebkhā d'Idjil assurent la soumission de la quasi totalité des tribus et privent Ma El-Āīnin de son fief religieux le plus ancien et le plus important.

A l'Est, en Algérie, l'occupation de Bou Denib nous donne la maîtrise définitive des tribus pillardes Doui Menia et Oulad Djerir, dont les rezzous sur la Seguiat El-Hamra et l'Oued Dra inférieur ne se comptent plus.

Du fait de cette double occupation, la situation de Ma El-Āīnin devient impossible à Smara. Ses troupeaux, ses gens, sa zaouïa sont à la merci d'un rezzou lancé par nos soins tant du Sud oranais que de l'Adrar mauritanien et l'on sait que ces rezzous peuvent, grâce à leur audace incroyable et à l'immensité de ces étendues désertiques, opérer les surprises les plus complètes et les plus heureuses.

Ainsi donc, au jour même (octobre 1909) où le fils du marabout : Cheikh Ḥassena, qui avait été le chef religieux de la résistance des Adrariens, regagne la partie perdue, la zaouïa paternelle, Ma El-Āīnin abandonne Smara et s'établit définitivement à Tiznit (fin 1909).

En réponse aux injonctions du Makhzen, qui sur les protestations énergiques du Gouvernement français, ordonna à ses caïds du Sud et à son khalifat d'Agadir de réprimer rigoureusement la contrebande en mettant en prison les contrebandiers (février 1910), Ma El-Aïnin jette définitivement le masque et annonce officiellement qu'il est le sultan élu de Dieu (mai 1910). Et, sans plus attendre, il rassemble ses télamides et ses hommes bleus, pillards des tribus Regueïbat, Oulad Delim, Oulad Bou Sba, Tekna et Chleuh, ramasse en passant tous les aventuriers et fanatiques de l'Anti-Atlas et du Sous, et marche sur Fez pour faire valoir ses droits au trône chérifien, recommençant l'épopée almoravide du onzième siècle, ou filalienne du seizième siècle.

On connaît la suite des événements. Écrasé dans le Tadla en juin-juillet 1910, par le général Moinier qui épargna ainsi au Maroc une nouvelle période d'anarchie aiguë, Ma El-Aïnin abreuvé d'infortunes, malade, pillé par les tribus du Sous, contraint pour vivre de vendre ses animaux, ses armes et jusqu'à ses livres, revient mourir à Tiznit dans les derniers jours d'octobre 1910.

Il fut enterré à Tiznit même, dans un somptueux mausolée à coupoles, et on a élevé au-dessus de sa tombe une magnifique mosquée devenue rapidement un centre important de pèlerinages.

..

Ma El-Aïnin, assure-t-on, a fait deux ou trois fois le voyage de la Mecque par voie de terre. Comme ses frères il aimait à laisser perpétrer par ses fidèles, autour de sa personne, des prodiges machinés et des événements d'apparence miraculeuse. S'il s'acquit ainsi la réputation d'un saint aux yeux des foules, il ne tarda pas à passer pour un sorcier aux yeux des Européens et pour un impudent impos-

teur dans l'opinion des autres grands marabouts maures.

C'était en tout cas un homme lettré qui a composé une multitude de petits ouvrages de piété, de théologie, de droit, de çoufisme, d'astrologie-astronomie, de grammaire, etc., lithographiés en partie à Fez et à Merrakech (1). Avant de se lancer dans ses entreprises publiques il enseignait à Smara ; et tout en travaillant à la haute formation intellectuelle des professeurs de sa zaouïa, il aimait, disait-on, à faire la classe à la planchette aux petits enfants. Mais, comme le lui reprochent les Maures du Sud, « quand on a pénétré dans la brousse, on y chante comme y chantent les oiseaux » ; et le professeur et le contemplatif disparurent devant l'homme politique et le conducteur de guerriers.

*
**

Les femmes les plus en vue de Ma El-Āïnin sont :

Mimouna, fille d'Ahmed Alioun, des Beribich. Les Bēribich sont une famille maraboutique des Ahel Atjfar'a el Khettab, originaire de l'Adrar, qui a suivi Ma El Āïnin. Mimouna est la mère de Chebih, de Taleb Khïar, de Larḍaf, d'El-Hiba et de Merebbi Rebbou.

El-Fent, fille de Youssef, des Berabich d'Araouan, venu avec son mari du Ḥodh. Elle est la mère d'El-Oueli.

Salka, fille de Darja, des Aroussïïn. Elle est la mère de Mohammed Faḍel.

*
**

Ma El-Āïnin a eu vingt et un fils, parvenus à l'âge adulte, et une trentaine de filles.

Descendance mâle :

Moh. Faḍel, †, père de Ma El-Āïnin. Sidati. Chebih, père de Ma El-Āïnin, Moh. Faḍel, Sidi Bouïa. Sidati, †, père de Ma El-Āïnin, Ma-

(1) Cf. une notice bibliographique de ces ouvrages dans la *Revue du Monde Musulman*, t. I, 1907, pp. 349-350.

moun, Hassena, Sidi Othman, Cheikh Hassena, père de Ma El-Aïnin, Saad Bouh, Cheikh Taleb Khiar. Laṛdaf, Taleb Bouïa, *Ahmed El-Hiba*. El-Oueli, père de Moḥ. Fadel, Chebih, Merebbi Rebbou, Naṣama, Moḥ. El-Ouahhab, Diah El-Mokhtar, Moḥammed Bou-l-Anouar, Moḥammed Mostafa, Taleb Bouïa. Moḥ. Taqī Allah, †, père de Moḥ. Faḍel, Moḥammed-l-Imam, Moḥ. Brahim, Moḥ. Zin, Moḥ. Maḷoum, Saad Bouh.

Mohammed Faḍel, l'aîné des fils de Ma El-Aïnin, est mort de la variole, il y a quelques années; il a été enterré à El-Malaïa, entre Dra et Noun. Il avait épousé une femme des Aroussiin.

Chebih, âgé de 45 ans, frère germain d'El-Hiba, a épousé une fille de Saad Bouh, Khadidjetna, morte en 1910 à Tiznit. Il fut quelque temps le vicaire de son père, mais il dut s'effacer devant la supériorité d'El-Hiba quand celui-ci fut parvenu à l'âge d'homme. Ses enfants sont avec lui à Tiznit.

Sidati est mort. Il est enterré dans la Seguia.

Cheikh Hassena, en sa qualité de représentant religieux du Cheikh dans l'Adrar, fut désigné par celui-ci pour accompagner le cousin du Sultan Moulay Dris, en 1906-1908. Lors de la conquête du pays, il fut le pilier de la résistance des Adrariens et le conseiller souvent écouté de l'émir Ahmed ould Aïda. L'Adrar soumis, il regagna Smara, et à la suite de difficultés intestines, il partit en pèlerinage à la Mecque. A son retour il s'est fixé dans une zaouïa de Fez. Il a fait sa soumission à l'autorité française du Maroc et paraît avoir été utilisé par elle, en octobre-novembre 1913, pour des pourparlers avec El-Hiba. Il a épousé Saadna, fille de Saad Bouh. Elle vivait, ces derniers temps, avec ses enfants dans les campements de la Seguia. Maḥfouḍ, fils de Saad Bouh, est chargé de les ramener vers Mederdra si la chose est possible.

Taleb Khiar, âgé de 40 ans, frère germain d'El-Hiba n'a pas de personnalité accusée, à l'heure actuelle.

Mohammed Laṛdaf, âgé de 36 ans, frère germain d'El-

Hiba est marié avec une femme des Tendra (Boutilimit). Il avait épousé Khadidjetna, petite-fille de Saad Bouh par sa mère Sahela ; elle est morte aujourd'hui sans enfants. Il est le représentant officiel d'El-Hiba en Mauritanie, et, vice-roi en quelque sorte de l'Extrême-Sud, commande en son nom les tribus. C'est sur ses ordres que partent les rezzous qui viennent piller les tribus soumises et attaquer nos postes. Il paraît avoir commandé en chef les gros contingents qui se heurtèrent à la colonne Mouret, à son retour de Smara, et furent défaits sur l'Oued Tagliat (9-10 mars 1913).

Ahmed El-Hiba, âgé de 34 ans environ, est le successeur spirituel et l'héritier des ambitions temporelles de Ma El-Aïnin. Dès 1905, son père, qui avait remarqué ses brillantes qualités, l'utilisa comme adjoint, de préférence à Chebih qui avait le titre de Khalifa. Peu à peu, il en vint à se faire seconder si activement par lui dans l'administration de ses télamides et dans ses missions auprès des tribus, qu'il finit par le désigner officiellement pour son Khalifa, puis comme son successeur.

El-Hiba accompagnait son père, lors de la marche sur Fez en 1910. Après les défaites du Tadla, il ramena vers le Sous son père malade et la harka décimée. A la mort imprévue de Ma El-Aïnin (octobre 1910) il traversa une crise d'incertitude qui dura plus d'un an. Ses pourparlers avec les caïds du Grand-Atlas et les nombreuses consultations qu'il effectua auprès des tribus ayant raffermi sa confiance, il se décida, le 6 mai 1912, à l'heure de la prière, à se faire proclamer Sultan du Maroc. Allant rapidement de l'avant, « Moulay El-Hiba » occupait facilement le Sous et entra dans Merrakech aux premiers jours d'août 1913.

Les déceptions se succédaient sans retard. Dès septembre, Merrakech est occupé par nos troupes et El-Hiba doit prendre la fuite au sud de l'Atlas. Délogé du Houz, il se réfugie dans le Sous, centre de son action. Les « harka »

chérifiennes, en parcourant et soumettant le Sous, en s'emparant de Taroudant (23 mai 1913), d'Agadir (31 mai 1913) le contraignirent une seconde fois à la fuite.

Il est aujourd'hui réfugié chez les Chleuh de l'Anti-Atlas. Coupé de ses communications avec le Sud par les caïds et Chorfa loyalistes de la région, il paraît en fort mauvaise posture.

Du côté mauritanien, il n'avait pas plus de succès. Si des rezzous heureux pouvaient faire quelques prises aux tribus soumises ou infliger quelques pertes à nos troupes, la plupart d'entre eux étaient éventés et détruits; et les tribus dissidentes, rejetées hors de leur territoire, étaient contraintes de vivre dans les vallées désolées de la Seguia et de la Hammada.

Le suprême effort de concentration, tenté par Lardaf au commencement de 1913, devait rester sans résultat. Avant que ses bandes eussent pu se réunir pour se jeter en rafale sur la Mauritanie, le colonel Mouret se portait rapidement sur Smara, détruisait la casba, et marchant au rassemblement, lui infligeait les pertes les plus sérieuses (O. Tagliat).

L'aventure du prétendant El-Hiba, — sauf un retour de fortune qui n'est pas impossible d'ailleurs, — paraît close à l'heure actuelle. Les meilleurs et les plus guerriers des télamides de Ma El-Aïnin sont morts avec lui et avec son fils tant dans le Sud marocain de 1910 à 1913, que dans les rezzous mauritaniens. Entre temps, une grosse épidémie de variole a décimé les tribus groupées sur le Seguia, l'Oued Dra et l'Oued Noun, et la désunion n'a pas tardé à s'introduire parmi ces tribus réunies artificiellement hors de leur terrain habituel de parcours. Un contact prolongé devait avoir pour résultat de réveiller les haines féroces qui les divisaient depuis des siècles et, que seuls le fanatisme et l'espoir d'un butin prochain et abondant avaient fait taire.

Le succès — et un succès immédiat seulement — aurait

pu maintenir cette cohésion. Ce fut l'échec sur toute la ligne. Une disette atroce s'en est suivie, conséquence de la rupture des communications commerciales avec le Nord et le Sud, et de ce groupement forcé de plusieurs tribus sur le territoire de l'une d'elles.

Aussi cette coalition de nouveaux almoravides est-elle en complète décomposition. Les Tekna restent dans les Kçour d'Oued Noun et ne bougeront plus tant que les choses resteront en l'état. Les Oulad Delim et les Oulad Bou Sba se rapprochent de leurs pâturages du Sud en cherchant dans des razzias réciproques un palliatif à leur déconvenue. Les Regueïbat, incorrigibles pillards, ont abandonné la partie depuis plusieurs mois en emmenant les troupeaux du voisin. Ils sont en instance de soumission.

La confédération des tribus sahariennes où El-Hiba puisait sa garde d'hommes bleus et le noyau le plus énergique de ses bandes paraît avoir vécu.

El-Hiba a plusieurs femmes maures. Les plus connues sont :

Fatma, fille de Sidi Mohammed El-Arabi, chérif de Glimim, qui ne lui a pas donné d'enfants. Elle est actuellement avec lui et une esclave dans le Sud marocain.

Une femme des Ahel Atjfaça El-Khettab, de l'Adrar. Elle est restée avec ses deux enfants à Kçar Ouejjane dans le Koudiat Ba Kila.

El-Hiba est de taille moyenne et fort. Au dire de tous, c'est un homme intelligent et un lettré. Il jouit en outre d'une grande réputation de piété et de valeur militaire. C'est l'union de ces qualités qui lui a valu d'être reconnu comme successeur de Ma El-Aïnin et Sultan éventuel, sans grande contestation de la part de ses frères plus âgés.

Il a conservé ses habitudes de vie maure, est vêtu de guinée bleue, et porte, comme ses frères du désert, une abondante chevelure frisée, sans coiffure.

par leurs représentants ; la première qui avait parlé était l'Espagne et la dernière la France.

C'était pour appuyer les prétentions du Sultan que nous avons fait venir les délégués des tribus citées plus haut et qui firent leur soumission à Cheikh Ma El-Aïnin et au Sultan ; ces tribus ont donc déclaré qu'elles étaient des sujets marocains, et qu'elles avaient trouvé dans des livres que Moulay Ismaïl était descendu jusqu'à Saint-Louis, limite de ses états vers le Sud.

Si nous ne vous avons pas écrit comme à tous les Musulmans, c'est que nous savions que ce n'était pas nécessaire.

Je vous engage donc à vous rendre vous-même auprès du Khalifat du Sultan quand il sera dans l'Adrar, ou de lui envoyer quelqu'un à votre place et de lui écrire en même temps.

Il ne faut rien négliger au sujet des Chrétiens, tout faire contre eux afin que Dieu les repousse, car le mal qu'ils ont fait est grand, et ils sont eux-mêmes aussi dangereux que le poison ; quand ils entrent dans un pays ils font disparaître la religion, puis ils tuent tous les chefs, prennent les biens des gens et n'y laissent que les femmes et les enfants.

Un homme intelligent ne doit pas faire comme un lapin qui, tout en ayant les yeux ouverts, se laisse tuer par le chasseur (proverbe maure).

Il faut faire la guerre sainte.

Les Musulmans sont forts par leur religion et les infidèles faibles par la leur.

On nous raconte beaucoup de choses sur votre compte ; on nous dit même que vous restez amis des Infidèles, malgré que vous puissiez vous sauver de chez eux, comme le Prophète avait quitté son pays et celui des siens pour ne pas rester chez des Infidèles.

Les autres principaux gendres de Ma El-Aïnin sont :

Ma El-Aïnin ould Cheikh Aḥmed, des Oulad Bou Sba, à la fois neveu du Cheikh, comme fils de sa sœur Rabia ment Mohammed Faḍel, et son gendre comme mari de sa fille Minouna.

Ḥadrami, frère du précédent, qui a épousé Saḍani, fille du Cheikh.

Qotob, frère du précédent, qui a épousé une autre fille du Cheikh.

Moḥammed Faḍel ould Moḥammed Nafa, à la fois petit-neveu de Ma El-Aïnin comme petit-fils de sa sœur El-Hijja

ment Mohammed Faḍel, et son gendre comme mari de sa fille Monna.

Moḥammed Maḥmoud ould Mohammed Fal ould Taleb, des Ahel Ḥabib Raḥman (fraction Tendṛa).

En outre, Ma El-Aïnin, avant son départ pour l'Adrar-Seguaia, a laissé deux filles dans le Ḥodh :

Khedidjetna, mariée avec un de ses cousins ;

Oumm El-Faḍli, mariée aussi avec un de ses cousins, Moḥammed Faḍel, fils de Moḥammed El-Ḥassen. Tous deux ont quitté le Saḥel à la suite de l'épizootie qui, il y a quelques années, décima tous les troupeaux. Après un séjour chez Ma El-Aïnin, ils sont venus s'installer chez Saad Bouh.

*
* *

L'influence proprement religieuse de Ma El-Aïnin, dont les fils sont aujourd'hui les héritiers, s'étend dans les confins maroco-mauritaniens aux tribus Regueïbat, Ould Delim et leur zenaga : Oulad Tidrarin, aux Aroussïin et surtout aux Tekna, confédération d'Oued Noun.

Plus bas, elle est sensible dans l'Adrar, particulièrement sur les tribus Laṛlal, Ahel Ajour, Torch et Smassides ; mais ne s'étend pas au sud du parallèle de Port-Etienne. Il n'y a dans cette région que le cercle du Trarza, où l'on puisse relever quelques individualités relevant des Faḍelia du Nord. Ils appartiennent à la fraction Ida Ou El-Ḥadj. Le plus notoire, Ahmed ould Mohammedden Fal, de la sous-fraction Ahel Baba Chems, plus connu sous le nom de Cheikh Ahmed ould Chems, a fait ses études à la Seguaia et a représenté longtemps Ma El-Aïnin à la cour de Fez. Il y avait même ouvert une école coranique.

Au nord de l'Oued Noun, le centre de l'attraction religieuse des Faḍelia paraît être le tombeau de Ma El-Aïnin à Tiznit, et leur influence semble s'exercer sur les groupements Chleuh de la région.

13. — *El-Qotob.*

A vécu et est mort dans le Hodh. Enterré à Sotta (Goumbou).

Descendance mâle :

Cheikh Moḥ. Laḥdaf, Moḥ. Taqi Allah, Ḥadrami.

14. — *Moḥammed El-Rith.*

Dit Naama. A vécu et est mort dans le Hodh. Est enterré avec son père Moḥammed Faḍel à Dar es-Selam (Goumbou).

Descendance mâle :

Moḥ. Faḍel, †, Maḥfouḍ, Abba, Sidi Moḥammed, Aḥmed Taqi Allah.

Ils vivent tous dans le Hodh, chez les Ahel Taleb Mokhtar, sauf le troisième, Abba.

Abba, né vers 1874, a quitté le Hodh vers 1894 pour venir chercher fortune auprès de Saad Bouh. Expédié auprès de Cheikh Maḥfouḍ de Sedhiou où il est resté plusieurs années, il a été détaché à Damba Ouand (province de Sandougou, Haute-Gambie anglaise). Il y fait le maître d'école et le cultivateur et recueille les aumônes. Il est marié avec une femme toucouleure du pays.

15. — *Moḥammed Abd El-Ouahhab.*

Dit Abdati, vécut dans le Hodh, mourut de variole dans l'Adrar au cours d'un voyage.

Descendance mâle :

Moḥ. Faḍel, Sidi Oṯhman, Moḥ. Lamine, Moḥ. Fal.

Moḥammed Faḍel, dit Afdilt, et Sidi Oṭhman, dit Bouïa, sont domiciliés depuis leur enfance chez Saad Bouh. L'aîné a épousé une fille du Cheikh : Aḏza Lamina; le cadet une de ses nièces. Ils furent d'abord utilisés par Saad Bouh pour faire des quêtes en son nom, mais ayant abusé de la situation, ils furent l'objet de plaintes de sa part. Une enquête fut ouverte, et Afdilt reconnut avoir fait exécuter à Kaolak chez un forgeron indigène un cachet semblable à celui du Cheikh, et s'en être servi pour recueillir des dons et délivrer des « baraka ». Ces deux fils de Moḥammed Abd El-Ouahhab élevés chez Saad Bouh et considérés comme ses enfants, sont en butte à la jalousie des fils du Cheikh.

Le troisième a été élevé et est mort en 1907 chez Ma El-Aïnin. Le dernier vit avec sa famille dans le Ḥodh.

16. — *Diah El-Mokhtar.*

Vécut et mourut dans le Ḥodh.

Descendance mâle :

Moḥammed Fadel, Moḥ. l'Imam, Moḥ. El-Hiba, El-Moçlih, El-Qotob, Moḥ. Mamoun, Sidati, dit Sidi-l-Qaoum, Moḥ. El-Bachir, Cheikh Saad Bouh, Moḥ. Laḗdaf, El-Bochra.

Le neuvième, Saad Bouh, est venu voir son oncle Saad Bouh, en 1912, à ses campements de Khroufa.

17. — *Mohammed Mostafa.*

A vécu et est mort dans le Ḥodh, n'a pas laissé de postérité.

18. — *El-Bochra.*

A vécu et est mort dans le Ḥodh; n'a pas laissé de postérité.

19. — *Taleb Bou Bakar.*

A quitté sa famille du Hodh de très bonne heure, pour venir vivre chez Saad Bouh. Il est mort à Saint-Louis et a été enterré à Ndiago.

Descendance mâle :

Moh. Fadel, Moh. Larḍaf, Meftah El-Khir, Ma El-Aïnin, Moh. Taqi Allah, Saad Bouh, Moh. Mamoun, Sidi Mohammed, Hadrami, Abba, Moh. Lamin.

Mohammed Faḍel, dit Khouïa, ex-gendre de Saad Bouh, et Mohammed Larḍaf, vivent chez le Cheikh à Khroufa.

Meftah El-Khir était domicilié dans son enfance chez Saad Bouh. Il alla compléter ses études chez Ma El-Aïnin, dont il devint un des tēlamides préférés, et dont il épousa une des filles. Fanatique et très guerrier, il nous a vivement combattus à Niémelane, Moïnan, Aouinat Refaïg, R'asseurant et Kḥar Teurchane. Il fit toutefois sa soumission en avril 1911 et vécut chez Saad Bouh. Reparti en mars 1912 pour aller chercher, a-t-il déclaré, sa femme et ses enfants, il n'est pas encore revenu du Nord. Il semble toutefois qu'il ne faille pas le considérer comme dissident, car ses parents et ses intérêts sont ici, et Saad Bouh se porte formellement caution pour lui, — ce qui n'est pas courant.

Ma El-Aïnin est installé chez son oncle du même nom, dans la Seguia depuis de longues années.

Mohammed Taqi Allah, venu du Hodh, il y a quelques années, a passé un certain temps chez Saad Bouh et est retourné dans sa fraction du Hodh.

Saad Bouh vit chez son oncle du même nom à Khroufa depuis sa naissance. Il passe pour avoir pris part à des négociations secrètes entre Saad Bouh et Ma El-Aïnin en 1907-1908.

Mohammed Mamoun, domicilié chez Saad Bouh, a épousé sa petite fille Myriam Sahla, fille de Sidi Bouïa.

Sidi Mohammed et Abba vivent depuis plusieurs années dans les campements de Ma El-Aïnin.

20. — *Mohammed Bou-l-Anouar.*

A vécu et est mort dans le Hodh. N'a pas laissé de postérité.

21. — *Mohammed l'Imam.*

A vécu et est mort dans le Hodh. Il est enterré à Dar es-Selam avec son père.

Descendance mâle :

Moh. Fadel, dit Mehaba « Respect », Diah El-Mokhtar, Sidi Bouïa.

Diah El-Mokhtar a épousé jadis El Hijja, fille de Saad Bouh. Il l'a répudiée, mais continue à vivre chez le Cheikh. Sidi Othman, dit Sidi Bouïa, est aussi domicilié chez le Cheikh.

22. — *Mohammed Mokhtar.*

A vécu et est mort dans le Hodh.

Descendance mâle :

Moh. Mokhtar. Maḥfouḍ.

23. — *Mohammed Moçlih.*

A vécu et est mort dans le Hodh, où se trouve toujours sa famille.

Descendance mâle :

Moh. Fadel, Moh. l'Imam, Abba, Moh. Laḥdaf.

gol et les Ida Ou Aïch, du Tagant, où il compte de nombreux télamides).

Dans le Cercle du Gorgol (Kaëdi) l'influence de Saad Bouh ne s'étend guère que sur quelques tentes de la tribu Lemtouna. On peut citer : 1° dans la fraction Id Ag Bambara : Ali ould Mohammed Mokhtar ould Brahim, 47 ans, maître d'école et notable considéré. Il voyage quelquefois de Kayes à Saint-Louis et jusque dans le Cayor. Son père était cadi de la tribu ; El-Mokhtar ould Cheikh Naama, 37 ans, homme juste et lettré ; El-Imam ould Imam, 35 ans, maître d'une école florissante ; 2° dans la fraction Id Atjfaḥ, Abdaoua ould Beina, 47 ans, qui a reçu aussi les leçons de Ma El-Aïnin et a entrepris, vers 1900, sans aller jusqu'au bout, le pèlerinage de la Mecque.

Dans l'Adrar, les principaux disciples de Saad Bouh se trouvent chez les Smassides. Les représentants sont à Oujeft : Abd Er-Raḥman le Lemtouni, et Mohammed El-Mokhtar ould Abdaouat ; celui-ci chargé de la gestion des palmeraies et autres cultures de la confrérie ; — à Atar, le nommé *Mohammed Mouloud*.

Dans le Hodh-Sahel, et dans les vallées de la Seguia et du Dra, Saad Bouh ne compte pas personnellement de disciples, mais son nom y est en grande vénération chez tous les Ahel Taleb Mokhtar, leurs télamides et fidèles. Toutefois par suite de l'inimitié qui n'a cessé de régner entre Faḍelĭa et Kounta, Saad Bouh se plaint d'avoir eu à souffrir des calomnies de ces derniers. C'est ainsi qu'étant un jour en visite dans l'Adrar il y rencontra Khalifa ould Abidine ould Sidi El-Mokhtar, cousin et missionnaire du Cheikh Kounti. Celui-ci alla trouver l'émir Ould Aïda et lui dit : « Tu honores cet individu des Ahel Taleb Mokhtar qui se prétendent mensongèrement Chorfa, et c'est à peine si tu me reçois convenablement, moi, Kounti. » L'émir, ajoute Saad Bouh, ne tint aucun compte de ces récriminations, et voulut même faire couper la tête du détracteur.

Celui-ci d'ailleurs ne se tint pas pour battu et vint relancer Saad Bouh jusque dans le Trarza. Mais l'émir du moment, Ali Diombot (1873 † 1886) fils de Moḥammed El-Habib, renvoya dans son pays, sans l'écouter, le Kounti, jaloux évidemment d'une influence qui s'exerçait au détriment de la sienne.

En pays noir, au contraire, l'influence du Cheikh est beaucoup mieux établie et les procédés d'apostolat introduits par Moḥammed Faḍel n'y ont pas peu contribué.

Déjà sur la rive maure du fleuve, dans le Chamama du Trarza, il range sous sa bannière spirituelle la plupart des cantons de l'empire. Le canton de Thiékane (Résidence de Moḥammed Kane) est son représentant attitré.

Sur la rive saennaise, Moḥammed Bouh compte plusieurs milliers de disciples dans chacune des provinces du Fouta, du Diolof, du Baol, de la Gambie et de la Casamance. Déjà, à Thiékane, il possède plusieurs établissements importants. Le plus remarquable d'entre eux est à Kamara à Kenioukouta, 30 ans, qui a fait ses études dans la résidence de Médine.

En outre, Moḥammed Bouh est sous l'obédience de Cheikh Sidta El-Kebir le Tidjanisme avec El-Hadj Omar, et cette voie religieuse semble être un caractère national. Saad Bouh porte dans ce sens le plus grand intérêt et son attachement à cette voie religieuse semble être un caractère national. Saad Bouh porte dans ce sens le plus grand intérêt et son attachement à cette voie religieuse semble être un caractère national.

Les principaux représentants y sont :
 à Bakel : Chekou Kane, père d'Abd Es-Salam Kane, chef de canton,
 à Matam : Chekou Kane, cultivateur et maître d'école à Horéfundé;

Mamadi Alfa, Chek Amidou Kane, cadi de Matam, et Chekou Moussa Bouka à Matam.

Chek Moussa Kamara de Gouriki, à Ganguel (Damga). Ce dernier, 51 ans, intelligent et instruit, tient une école coranique et professe les rudiments du droit musulman. Il est à la fois moqaddem qadri et tidiani, et possède une grande influence. Il a une cinquantaine de talibés qui travaillent pour son compte. Son influence ne dépasse pas le Damga et elle n'est d'ailleurs que partielle.

Dans le cercle de Saldé-Diobivol :

Cheikh El-Bokhari, à Kçar Niré, sur le fleuve, à l'ouest de Kaëdi (province Bosséa).

Chek La Ba, chez les Peul nomades Fafabé, Diaobé, Dik, Yalalbé et Sandrabé, et Mamadou Almamy N'diagne, notable commerçant et pèlerin, à Diaba (province des Irlabès-Ebyab'és);

Siré Abbas Soh, de Diaba, près Horéfundé (canton des Irlabés), lettré et généalogiste remarquable (1).

Dans le cercle de Podor :

El-Hadji Mamadou Abdoul-Karim, talibé de l'ancien almamy Mamadou Biram, mort en pèlerinage à la Mecque en 1893, et demeurant à Boumba (Lac oriental).

Tous ces Toucouleurs sont Tidianaïa, sauf toutefois Siré Abbas, qui est Qadri. Ils délivrent l'ouerd au nom de Saad Bouh.

Dans le Bas-Sénégal, de Saint-Louis à Dakar, l'influence du Cheikh est considérable.

A Saint-Louis, il a toujours joui du respect et de la considération générale. C'est surtout le quartier Ndar Toute qui est son fief. Mais il compte aussi d'importantes colo-

(1) Siré Abbas est l'auteur de plusieurs chroniques de haute valeur sur le Fouta sénégalais. Recueillies par M. l'administrateur Gaden et traduites par M. M. DELAFOSSE, elles ont paru dans la *Revue du Monde Musulman* de septembre et décembre 1913 et mars 1914.

Djibril Kédé, dans le Sine.

A Dakar le nombre des talibés du Cheikh peut être fixé à 300 environ, Maures et Noirs.

Les Maures sont placés sous l'autorité spirituelle du Cheikh Ahmed El-Ajouad ben Hammoud, originaire des Ahel El-Hadj El-Rarbi, du Trarza, domicilié dans le quartier de Hock. Jadis traitant à Saint-Louis, il est venu s'installer depuis quelques mois à Dakar.

Les Noirs ont pour cheikhs spirituels : 1° El-Hadji Mamadou Lamine Dem, Toucouleur, maître d'école coranique, qui délivre l'ouerd qadri au nom de Saad Bouh, et l'ouerd tidiani à la fois au nom de : a) Tierno Amat Kane, chef d'un Mouridisme local, aujourd'hui à peu près disparu avec son chef ; b) d'El-Hadj Malik, de Tivaouane. Cheikh des Tidjania du Cayor, et c) d'un fils d'El-Hadj Omar, le conquérant toucouleur ;

2° Alfa Diol Lebbou, chef du village indigène de Dakar, moqaddem religieux et temporel des intérêts du Cheikh ;

3° Youssef Ba Amar Gueye, et son fils Ibra Gueye, Lebbou, cultivateur. Ils ne délivrent que l'ouerd qadri.

Ces talibés ne se rendent pas au campement du Cheikh en Mauritanie. C'est celui-ci qui, chaque année, vient les visiter ou leur envoie un de ses fils : Sidati en général, quelquefois Mahfoud ; ou encore son gendre le Hadj et savant Bachirould Mbarigui, des Id Atjfaça du Trarza.

Les déplacements personnels du Cheikh sont beaucoup plus avantageux. Non seulement ses propres talibés, mais même tous les fidèles des autres obédiences, viennent lui apporter des cadeaux ; et le montant finit par atteindre un chiffre considérable. C'est ainsi que le décompte fait aussi minutieusement que possible, après son passage en février-mars 1913, a établi qu'il avait recueilli en ces deux mois un total connu de 70.000 francs. En même temps que lui, 40 chameaux chargés de marchandises, quittaient Saint-Louis, gagnant ses campements à petites journées, et

troupeau de 600 chameaux, dont 200 chamelles, achetés par Sidati à Louga prenaient le même chemin, avec un grand nombre de chevaux de don. Il est vrai que les Regueïbat, fils du péché, n'allaient pas tarder à jouer un certain rôle de justice immanente, en razziant quelques semaines plus tard la plus grande partie de ces chameaux.

Ces dons n'impliquent d'ailleurs de la part des Noirs aucune promesse de fidélité au Cheikh. Ils considèrent l'ouerd du marabout comme une sorte d'indulgence plénière pour leurs fautes et un acte de communion spirituelle à sa baraka. Chaque Cheikh de quelque renommée qui passe à travers le pays, a toujours le même succès accoutumé de distribution de baraka et de perception de cadeaux.

La Gambie, la Casamance et les rivières portugaises et françaises sont, depuis quelques années de la part de Saadé Sand Bouh, l'objet d'une propagande islamique intense. Il y est représenté par plusieurs de ses élèves (cf. *op. cit.*), et on constate entre eux et les chefs musulmans un échange perpétuel d'envoies de correspondance et d'instructions.

En Guinée française, on peut signaler plus particulièrement : dans le cercle de Dinguiray, province de Baobé-Tamba, El-Hadj El-Mamadou Moussofa, l'émirgine ouïlé, 57 ans, à Sokoboly, issu d'une famille musulmane venue dans le Foula Djallon, à l'époque de Hadj Oumar. Cet émire maraboutique jouit d'une grande influence religieuse dans toute la région de Dinguiray et est en même temps à la tête de chefs riches et autres marabouts locaux, est noté comme pouvant susciter de l'affection et une certaine politique.

Dans le cercle de Kacikani, province de Baobé, le Hadj El-Hadj El-Mamadou Kabou Diakité, l'émirgine ouïlé, à Kams, à Kankani, ancien ouïlé, qui a cours de ses pèlerinages à travers le Sénégal et la Senegal Senegal passent huit mois au près du près de Saadé Bouh, et les autres ont fait des courses à l'ouest, à l'est, avec les peuples de la région. Il faut aujourd'hui à l'émirgine maître d'école et recueille ses élèves de Kayes à la Gambie et à la

Dans le cercle de Labé, province du Komba oriental, au village de Feteyembé, le Karamoko Sori, de race diakanké, qui par son professeur et maître Karamoko Alfa se rattache au Tidianisme de Saad Bouh. Ce marabout de peu d'envergure est chef du petit district de Feteyembé ; il appartient à la famille noble des Diakhabé.

Saad Bouh entretient les relations les plus cordiales avec El-Hadj Malik Si, à Tivaouane, et Amadou Bamba, à Diourbel, encore que le premier de ces marabouts noirs relève de l'obéissance des Tidiana Ida Ou Ali, et le second, de celle de Cheikh Sidia. Ses envoyés les visitent régulièrement à leur passage, leur apportant des bénédictions et quelques menus cadeaux et recevant en échange d'abondantes aumônes.

f) *Relations avec l'autorité française.* — Cheikh Saad Bouh est une vieille connaissance pour l'autorité française. Tandis que son frère Ma El-Aïnin s'établissait sur la Seguia, et hors de tout contact avec les Chrétiens, affectait l'intransigeance la plus complète, Saad Bouh installait ses campements et le centre de son action dans le Trarza. La proximité des Français, les nécessités des transactions commerciales, le désir d'avoir ses coudées franches dans les œuvres d'apostolat et de quêtes parmi les Noirs du Chamama et du Sénégal le contraignaient à se conduire correctement à notre égard.

Il a rendu à plusieurs reprises des services signalés.

Dès 1880, il sauve la vie à Soleillet et à ses compagnons, en intervenant auprès des Oulad Delim qui venaient de faire prisonnier le vaillant explorateur.

En 1887, l'intervention des agents de Saad Bouh dans le Rip (Sénégal) détache du parti Biram Cissé, chef des insurgés, quelques-uns de ses adhérents (1).

(1) A. LE CHATELIER, *L'Islam en Afrique Occidentale*, p. 332.

entières ; et plus d'une fois, jusqu'à l'heure actuelle, il se fera son complice en lui faisant parvenir des renseignements de toute nature sur nos faits et gestes, et en laissant répandre autour de ses campements les bruits les plus tendancieux, destinés à répandre l'affolement dans le Trarza : parfois ce but était atteint.

En même temps, il essayait de nous donner des gages de son loyalisme, soit en recevant avec éclat les Ahel Taleb Mokhtar qui vivaient dans le campement de Ma El-Aïnin et, après nous avoir combattus dans l'Adrar, ne voulaient pas s'engager dans la lutte à outrance que le Cheikh de la Seguia allait poursuivre contre nous, et en s'attribuant très haut le mérite de ces retours et soumissions ; soit en écrivant à son frère une longue et filandreuse missive (1) destinée à le ramener dans le droit chemin. Cette lettre, uniquement faite pour les besoins de la galerie, ne pouvait évidemment avoir aucun effet utile.

Ce n'est pas à dire pourtant que Saad Bouh n'eût pas désiré voir son frère faire sa soumission et mettre fin ainsi à cette situation dangereuse où lui-même se trouve. Il est hors de doute que ses efforts ont souvent tendu vers ce but, et qu'il eût été heureux de pouvoir s'attribuer à nos yeux le mérite de cette soumission. C'est ainsi qu'il sollicite en 1912 des laissez-passer pour ses filles et ses gendres, fils de Ma El-Aïnin, laissez-passer qui lui furent refusés, car il convenait que les intéressés fissent eux-mêmes, avec leur demande d'aman, une soumission effective. Peut-être même eût-il réussi à ramener El-Hiba, en mars 1913. Ses propositions tendancieuses n'ayant pas été relevées, il s'est renfermé dans son mutisme et dans une indifférence affectée.

En résumé, il faut savoir gré à Saad Bouh des services très réels qu'il nous a rendus, de ses bonnes intentions et

(1) Le *Bulletin du Comité de l'Afrique Française* en a donné une traduction dans son numéro de novembre 1909.

Moḥammed Larḍaf, en quittant le Ḥodh, est venu s'installer chez Saad Bouh ; puis il a rejoint son cousin El-Hiba dans le Nord et s'y trouve toujours.

Taleb Moḥammed vit dans les campements de Saad Bouh.

Les autres fils de Meçbah ed-Din sont dans le Ḥodh avec leurs familles.

33. — *Cheikh Sidi Aḥmed.*

A vécu et est mort dans le Ḥodh.

Un de ses fils, Moḥammed Faḍel, est venu récemment en visite chez Saad Bouh.

34. — *Mohammed Meftah El-Khir.*

Est venu s'installer sur le Haut-Sénégal, à un jour de marche de Kayes, environ. Il y vit en pasteur et cultivateur avec l'aide de ses talibés noirs.

Descendance mâle :

Moḥammed Faḍel, Sidi Bouïa, Ḥadrami.

L'aîné, Moḥammed Faḍel, après un séjour de quelques années chez Saad Bouh, est retourné vivre dans le Ḥodh avec sa famille.

35. — *Abd El-Qader.*

A vécu et est mort dans le Ḥodh. Il est le frère germain de Sidi El-Khir.

Descendance mâle :

Moḥammed Faḍel, Sidati, Sidi Bouïa, Abba.

36. — *Sidi Ali.*

A vécu et est mort dans le Hodh.

Descendance mâle :

Moḥammed Fadel.

37. — *Moḥammed El-Bachir.*

A vécu et est mort dans le Hodh.

Descendance mâle :

Abba, Meçbah.

38. — *Abd Er-Raḥman.*

Dit Abdati, né dans le Hodh, est aujourd'hui chez Saad Bouh, depuis 1909, date à laquelle il est revenu des campements de Ma El-Aïnin. Il est âgé de 50 ans environ. Il est allé en 1911 passer quelques mois chez Cheikh Maḥfoud, son neveu, à Sedhiou (Casamance).

Descendance mâle :

Hadrami, Moḥammed Fadel, Moḥ. Lamin, dit « Jdoud », « les ancêtres ».

39. — *Taleb Çalah.*

A vécu et est mort dans le Hodh. Il est enterré avec son père à Dar es-Selam.

Descendance mâle :

Moḥammed Fadel, dit Bounana.

40. — *Aḥmedna.*

A vécu et est mort dans le Ḥodh.

Descendance mâle :

Moḥ. Lamine, Moḥ. Taqi Allah, Moḥ. El-Hattab.

Moḥammed El-Hattab est mort, ces dernières années, chez Ma El-Āinin. Les autres vivent dans le Ḥodh avec leurs familles.

41. — *Sidi Āali.*

Dit *Yarba*, « il croîtra ». A vécu et est mort dans le Ḥodh. Est enterré à Dar es-Selam.

Descendance mâle :

Moḥammed Fadel, Ṙali.

42. — *Sidi Salem.*

Frère germain du précédent : A vécu et est mort dans le Ḥodh. Est enterré à Dar es-Selam. Il n'a pas laissé d'enfants.

43. — *Tefrij El-Koroub.*

Id est, « qui dissipe les chagrins ». A vécu et est mort dans le Ḥodh. Il n'a pas laissé d'enfants.

44. — *Sidi-l-Mahdi.*

A vécu et est mort dans le Hodh. Il n'a pas laissé d'enfants.

45. — *Sidi Yahya.*

A vécu et est mort dans le Ḥodh. Il n'a pas laissé d'enfants.

46. — *Sidi Lamin.*

Agé de 51 ans, vit dans le Ḥodh avec sa famille. Il a accompagné Coppolani dans sa mission à Araouan et dans l'Azaouad (1899). Il est venu en 1912 passer quelques mois chez Saad Bouh.

Descendance mâle :

Sidi Othman, El-Qotob, Ḥadrami.

47. — *Sidi Alioun.*

Né dans le Ḥodh. Est allé rejoindre Ma El-Aïnin, il y a fort longtemps, et vit aujourd'hui avec sa famille dans les campements de la Seguia et de Tiznit.

48. — *Cheikh Sidi El-Khir.*

Le dernier des fils de Moḥammed Faḍel, âgé de 42 ans environ, fils d'une servante de son père Oumm El-Khir, vit dans le Ḥodh, dans la fraction des Ahel Taleb Mokhtar, dont son neveu Tourad, fils de Cheikh Hadrami, a le commandement politique. Il y jouit d'une grande influence religieuse; cette influence s'étend d'ailleurs aux tribus guerrières et maraboutiques environnantes.

Il entretient les plus cordiales relations avec Saad Bouh dont il a été l'élève.

Utilisé par Coppolani dans sa mission au nord de Tombouctou, il a rendu des services signalés.

Cheikh Sidi-El-Khir s'est tenu soigneusement hors de la lutte entamée contre nos armes par son frère Ma El-Aïnin et ses bandes de la Seguia. Cette attitude loyaliste lui a été dictée beaucoup plus par les opportunes nécessités de la situation que par ses sympathies pour la cause française. Il n'est pas d'ailleurs sans avoir, à plusieurs reprises, donné ou laissé donner asile, dans ses campements, à des dissidents ou insoumis.

CONCLUSION

On serait tenté, en terminant, d'établir une comparaison entre les Fadelia de l'Afrique occidentale et les Senoussia de l'Est Africain, à peine séparés entre eux par le double rideau des Touareg semi-islamisés et des Kounta hostiles. Le domaine de ces deux puissantes confréries, comme l'activité de leur propagande et la nature de leur influence, ne sont pas sans présenter de grandes analogies. Mais cette comparaison ne sera vraiment possible et profitable que lorsque l'une et l'autre seront mieux connues. En attendant, comme toutes les parties de notre empire africain saharien et noir sont solidaires, l'Afrique Occidentale française, comme l'Afrique équatoriale française, sont également intéressées à coordonner leurs études et à lier les efforts de leur politique.

Il ne faudrait pas croire d'ailleurs que cette influence des confréries islamiques, même dans leur propre domaine originel, c'est-à-dire en pays maure, soit absolue et complète. C'est en grande partie celle des moines du moyen âge sur les barons et gens de guerre. Il arrive plus d'une fois que la force brutale, la violence et l'esprit de rapine des uns soumettent à une rude épreuve la patience et la souplesse onctueuse des autres. Pourtant il est rare que les marabouts ne rentrent pas tôt ou tard dans leurs biens, et les guerriers finissent par « revenir à Dieu », soit individuellement, soit par fraction. Dans le premier cas, ils s'incorporent à la fraction zaouïa et se muent en hommes de science et de prière. Dans le second cas, c'est la croisade en

perspective : la tribu guerrière « repentie » devient momentanément l'instrument des vengeances ou de la politique du grand Cheikh. Ma El-Aïnin vient d'illustrer ces phénomènes sociaux du plus éclatant des exemples.

Cette monographie des Fadelïa n'est qu'un simple essai et les lacunes y sont nombreuses. Elle a pour but de mettre entre les mains des administrateurs de Mauritanie, du Sénégal, de la Guinée et du Soudan un précis de nos connaissances actuelles sur cette importante famille et confrérie dont certains membres ont joué et jouent encore au Maroc un rôle politique de premier plan, qui n'est pas achevé, et dont les autres travaillent avec méthode et fruit, sous l'égide de la paix française, à l'islamisation des pays noirs.

Guidés par un fil directeur, qui faisait défaut jusqu'à ce jour, les Commandants de cercles et Résidents ont le devoir, plus facile désormais, de poursuivre cette enquête avec soin et d'apporter leur contribution à l'étude d'un des éléments primordiaux de notre politique musulmane en Afrique noire.

ANNEXE N° 1

LETTRE DE MA EL-ĀĪNIN AUX IDA OU AĪCH.

الحمد لله وحده وصلواته على سيدنا محمد وآله الطيبين الطاهرين

أحسب أن هذا هو الموز وأصرفاً ونذا لا فربوز إلا حمزوزاً لا كهنون
 إلا كهنون إلا سيادة جماعة إذ وعيش عموماً وخصوصاً وكثيراً
 ونصوصاً كل واحد منكم باسمه وخالفه وشبهه لا سيما اسم الخليل
 والقهر منكم كذا لا سيواً من أحرار المسلمين عليكم ورحمة الله وبركاته
 ما دام الكور وحركته أفـ انتم وليكم في كل شيء علمكم ان السلطان
 لله والله وجه الدنيا برحمته خليفته نابعاً عنه في كل ما علمكم انتم انتم
 من الامور كلها لا سيما ام النصراني منكم الله كانه والله انتم انتم
 بالوقوف على سائر الجرح حتى تعلموا كلمة الاسلام ونفسي بحول الله كل
 مراقب وان لا بد من اختيار وكالات الامم من لتفتح المساجد مع الخليفة على
 ايدينا ليحصل اليها كل عرض فيما مضى وما مضى لاننا كنيست لاميير المؤمنين
 نصر الله انتم في شدة البلاد انتم اسم شوكتها واسم حيلها وعفريتها وانتم
 تفوزون بمذرك السيفية انتم الله تعلم كل الله لنا وولنا ونصيرنا وعلى
 سائر الامم كغيرها وبلغتم افصح الامم بالتمام وعلى خالص المحبة
 والسلام كاحد عشر يفتي من جملة من راوي عن

هذا السلطان
 لا يكتب لينا في العلم
 في

عبيد ربه ما العيش شيقه الشيق حمر ما ضل
 ابر ما مير غيبه الله الله والله امير

Louange à Dieu l'unique!

Que le salut soit sur notre Seigneur Mahomet et les siens!

A nos honorables, fidèles, illustres, glorieux et francs amis!

A la Djamaa des Ida Ou Aïch sans faire de particularité et sans distinction de nom ou de condition.

Nous nous adressons surtout à ceux qui nouent et qui dénouent, c'est-à-dire aux chefs qui ont le droit de traiter les affaires, les Ahel Soueïd Ahmed (par exemple).

Que le salut et la bénédiction d'Allah soit sur nous tant que durera le monde!

Qu'il soit dans votre honorable connaissance que le Sultan (Que Dieu le rende victorieux!) a envoyé vers vous son cousin qui est son délégué et son représentant pour toutes les choses que vous désirez du passé ou du présent et surtout pour ce qui concerne les Chrétiens (Que Dieu les extermine!).

Le Sultan a recommandé à son délégué d'être ferme jusqu'à ce que la cause de l'Islam ait le dessus et qu'on obtienne toutes les satisfactions voulues.

Maintenant il faut que parmi vous les chefs viennent parler verbalement en notre présence au Khalifa comme du reste le Sultan (que Dieu l'aide!) nous l'a écrit afin que vous obteniez votre désir!

Nous avons écrit à l'Empereur (que Dieu l'assiste!) pour lui faire savoir que vous déteniez le pouvoir dans votre pays et que vous en étiez les maîtres absolus.

Nous espérons, s'il plaît à Dieu, que vous serez heureux en venant les premiers.

Que Dieu soit parmi vous, qu'Il réalise tous vos souhaits, qu'Il soit contre vos ennemis!

Le 19 Djoumada El-Oula 1323 de l'Hégire (22 juillet 1905).

Signé : Le serviteur de son maître (Dieu).

MA EL-AÏNIN BEN CHEIKH MOHAMMED FADEL
MAMINE, que Dieu lui pardonne, ains
qu'aux Musulmans!

Amin!

Saint-Louis, le 10 août 1906.

P. T. C.

L'Interprète,

Signé : BOU-L-MOGDAD.

ANNEXE N° 2

SPÉCIMEN DE CORRESPONDANCE ENTRE EL-HIBA
ET SON ONCLE CHEIKH SAAD BOUH

Louange à Dieu seul ! Que le salut soit sur notre seigneur Mohammed, sur ses parents et sur ses compagnons !

(Ici le sceau d'El-Hiba.)

A Son Excellence, l'incomparable de son époque, pierre précieuse du temps et du lieu, celui qui élève les pratiquants et les conduit dans la bonne direction, pôle de tous ceux qui se connaissent en Dieu, frère et remplaçant de notre père, Cheikh Saad Bouh (que Dieu conserve sa Seigneurie et assure sa protection !) salutations et bénédiction de Dieu sur vous !

Je dirai ensuite : Notre estimé frère, Cheikh *El-Mahfoud* (1), s'est rendu chez nous où nous avons été très content de le recevoir tout en remerciant Dieu de vous savoir tous en bonne santé. Que votre honneur et votre vie durent toujours ! Et que tout le monde soit guidé et éclairé par vous. Ainsi soit-il !

Mahfoud (que Dieu le protège !) nous a entretenu verbalement en nous donnant de votre part les bons conseils qu'il était chargé de nous donner, conseils nous faisant comprendre combien le Gouvernement français est fidèle à ses alliés et combien sont excellentes ses relations avec tous les musulmans, sans compter le respect et l'estime qu'il a pour la famille des Ahel-Cheikh Mohammed Fadel, partout où cette famille se trouve.

Enfin *Mahfoud* nous a fait connaître que, pour notre avantage, vous êtes d'avis que nous penchions vers une trêve de paix, et vous y êtes

(1) *Mahfoud* est un fils de Saad Bouh, délégué en mission par son père auprès des Ahel Ma El-Āinin. El-Hiba l'appelle son « frère » par courtoisie. Ils sont en réalité cousins.

d'autant plus fondé que vous avez personnellement des gages de la fidélité des Français et de leur correction en toute circonstance, etc...

Nous savons combien vos conseils sont sincères et combien vos paroles sont vraies.

D'ailleurs, quel autre que vous pourrait dire tant de vérité et mieux conduire les gens dans une voie aussi bonne ?

Vos conseils nous ont donc encouragés dans cette affaire.

Maintenant, que Votre Seigneurie sache que nous avons envoyé ces jours-ci des réponses à des lettres, qui nous ont été adressées par certains notables du Gharb autorisés par le Gouvernement (1). Nos réponses contenaient les conditions et les règles qui permettraient d'arriver au but que vous poursuivez car c'est ce qui convient.

Du reste *Mahfoud* vous en parlera verbalement.

Nous prions Allah, par votre « Baraka » de nous diriger sur la bonne voie.

Nous vous demandons de faire des prières pour nous, prières toujours bonnes.

Salut !

Le 21 du mois de Dzoul-Hidja 1331,
30 novembre 1913.

Traduction BOU-L-MOGDAD.

(1) Allusion aux négociations diplomatiques entreprises fin 1913, par le Gouvernement chérifien, pour amener El-Hiba à faire sa soumission. Ces négociations n'aboutirent pas.

ANNEXE N° 6

LETTRE DE CHEIKH SAAD BOUH AU COLONEL GOURAUD.

Au nom de Dieu clément et miséricordieux ! Que le salut soit sur le meilleur du monde (Mahomet).

De la part de Cheikh Saad Bouh, au Colonel Émir des pays maures.

Mille salutations !

La lettre a pour but de te faire savoir que tous les Musulmans remercient Dieu et toi, et nous en particulier, de la paix faite dans les pays où les personnes et les biens circulent en toute sécurité, sans risque d'être enlevés par les pillards que vous avez combattus et chassés, ni par les marabouts insensés.

Sache que si nous avions su ton passage à temps, nous t'aurions envoyé nos fils et les chefs de la Djemmaa pour te saluer, te souhaiter la bienvenue et te complimenter de ton retour en bonne santé, ce dont nous remercions le Dieu bon. Enfin nous sommes tous contents.

Maintenant je te prie de nous recommander auprès de tes gens d'ici, mes fils, mes talibés et moi, afin qu'une place particulière nous soit toujours réservée, car nous sommes vos premiers amis.

Je voudrais aussi obtenir de toi un papier portant ton cachet et ton nom pour que Mohammed ould Ahmed Miska aille avec moi devant la justice, pour l'affaire de ma maison, ou qu'il me donne satisfaction sans aller devant le cadî. Je désire, également avoir un papier pour Ould Khalil, chef des Regueïbat, au sujet de mes chameaux, à moins que vous ne les lui ayez laissés, et dans ce cas je me conformerai à votre décision, sachant que vous connaissez mieux les choses et affaires de vos sujets.

Je t'envoie un papier que Mamadou Bamba a écrit à votre sujet (conseils donnés aux Musulmans de se conduire bien vis-à-vis des Français).

J'espère que bonne note en sera prise, et que tu en remercieras l'auteur qui mérite tes faveurs.

Salut!

Saint-Louis, le 20 décembre 1910.
18 Dzoal-Hidja 1328 de l'Hégire.

P. T. C.

L'Interprète,

Signé : BOU-L-MOGDAD.

BIBLIOGRAPHIE

Bulletins individuels des cercles du Trarza et de l'Adrar.
Renseignements fournis par M. l'Administrateur en chef Gaden, par
M. l'Administrateur Antonin et M. l'adjoint des Affaires indigènes
Chapuis.

L'Islam en Afrique Occidentale, par A. LE CHATELIER (1).

Revue du Monde musulman, passim.

Bulletin du Comité de l'Afrique française.

(1) Cet ouvrage, le premier qui ait parlé des Fadelïa, leur consacre, pp. 326-336, un chapitre qui a été, en entier, rédigé sur des notes prises par l'auteur à Saint-Louis, au cours de plusieurs entretiens avec le fils aîné de Saad Bouh.

LES IDA OU ALI
CHORFA TIDIANĪA DE MAURITANIE

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

LES IDA OU ALI CHORFA TIDIANIA DE MAURITANIE

I. — HISTORIQUE.

Les petits groupements de Chorfa pullulent en Mauritanie, comme d'ailleurs en Afrique Mineure. Il n'est pas de campements de guerriers ou de marabouts qui n'ait ses trois ou quatre tentes de Chorfa, venus la plupart du temps on ne sait d'où. Plus rarement ils constituent de petites fractions indépendantes, rattachées pour la forme à une tribu maraboutique et gravitant dans son orbite. Seuls, les Ida Ou Ali se présentent aujourd'hui sous la forme de trois grosses fractions d'une même tribu de Chorfa, ayant chacune dans sa région une vie ethnique, économique et administrative personnelle, au même titre que les fractions et tribus environnantes.

Qu'ils soient du Trarza, du Tagant ou de l'Adrar, les Ida Ou Ali sont unanimes à se déclarer Chorfa. La plupart des tolba maures leur reconnaissent aussi cette qualité. Il s'en trouve pourtant quelques-uns qui la leur dénie, et tout en admettant qu'ils sont bien des Alides, les veulent simplement descendants d'Ali par sa femme, la Hanafia, et non par Fatima, fille du Prophète.

Les prétentions des Ida Ou Ali sont exposées dans un petit opuscule, écrit dans la deuxième décade de Rebi II

1205 de l'Hégire, soit en décembre 1790, par le savant Abdallah fils d'El-Hadj Brahim fils de l'Imam Abd Er-Rahman, l'Ida Ou Alaoui, de Chingueti, auteur de plusieurs ouvrages de valeur. Cet opuscule qui porte le nom de *Transmission authentique des origines alides des Ida Ou Ali et bekrides de Mohammed R'ell*, est très répandu dans les trois fractions de la tribu. Il y est devenu le document décisif qui prouve, sans contestation possible désormais, l'authenticité des origines chérifiennes locales.

Voici d'après la tradition et d'après cet ouvrage dégagé des fleurs de la rhétorique arabe, l'historique et les preuves de l'origine des Ida Ou Ali.

Tout d'abord il ne saurait subsister de doutes sur l'authenticité des origines alides de ces Chorfa; en effet, ils sont les fils avérés de Yahya, fils d'Ali, fils de Belhamar et par lui ils se rattachent à Ali « le Lion de Dieu » fils d'Abou Taleb et gendre du Prophète. Ensuite, les divers savants de la tribu que l'auteur a consultés, et notamment le généalogiste Taleb Abd Er-Rahman N'baba, assurent être de la descendance de Taïeb fils de Zakarïa, fils de Moḥammed, fils de la Ḥanafïa. Enfin, la tradition universelle les a toujours considérés comme tels. C'est surtout cette possession d'état, en définitive la seule preuve de tous les généalogistes arabes, qui est chère à l'auteur. Il insiste : « Nous ne connaissons à ce sujet aucune contradiction, tant de la part de ceux qui sont attachés à la lettre que de ceux qui en suivent l'esprit. »

Jusqu'ici il est avéré que les Ida Ou Ali descendent d'Ali, mais c'est par une de ses femmes : la Ḥanafïa. Ce n'est pas par Fatima, fille du Prophète, et comme c'est par celle-ci que passe la dignité de Chérif, descendant du Prophète, il faut pousser plus avant les investigations.

C'est par le témoignage de divers savants réputés que s'établit la preuve de ces origines.

Il y a d'abord celui du feqih, unique en son temps, nommé El-Qadi, et à qui d'ailleurs les tribus zouaïa du

Brakna ne donnaient jamais d'autre appellation que celle de « Cadi de Chingueti ». C'est le père de Maḥam qui fut l'ancêtre des Ida Ou Ḥali du Tagant. Un autre de ses fils, Khiar, trouva deux livres écrits de la main du père, qui contenant l'un les noms des descendants de Fatima, l'autre les noms des descendants de la Ḥanafīa. C'est entre ces descendants des deux branches que l'alliance s'est produite, créant ainsi à la postérité qui allait en sortir des droits à la qualité chérifienne.

Ce témoignage est confirmé par celui de Cheikh Sidi-l-Mokhtar (1811) grand chef des Kounta; par celui de Sidi Ahmed Baba, des Oulad Diman, « infatigable voyageur d'Orient et d'Occident » et parfaitement au courant des traditions des Ida Ou Ḥali, disséminés en tous pays; par le témoignage de Cheikh El-Montaḍa, soleil de l'Égypte, et auteur d'un commentaire sur le Qamous; par celui d'un lettré inconnu des Ida Belhassen; enfin par la généalogie des Id Atjara, tribu tachomcha de Mauritanie (Trarza).

En résumé (1), on peut admettre, si l'on veut, avec la tradition et les auteurs, que les Ida Ou Ḥali sont à la fois Alides, et Chorfa (au moins par les femmes) : Alides par leur ancêtre Moḥammed, fils d'Ḥali et de la Ḥanafīa; Chorfa par le mariage d'un des fils de ce Moḥammed avec une de ses cousines fille de Ḥassan, fils de Fatima, fille du Prophète.

Ils déclarent que ces démonstrations sont faites pour les étrangers; à leur point de vue personnel la chaîne généalogique qu'ils fournissent et qui se rattache par les mâles à Fatima, comme on le verra ci-dessous, est une preuve suffisante de leur qualité de Chorfa complets.

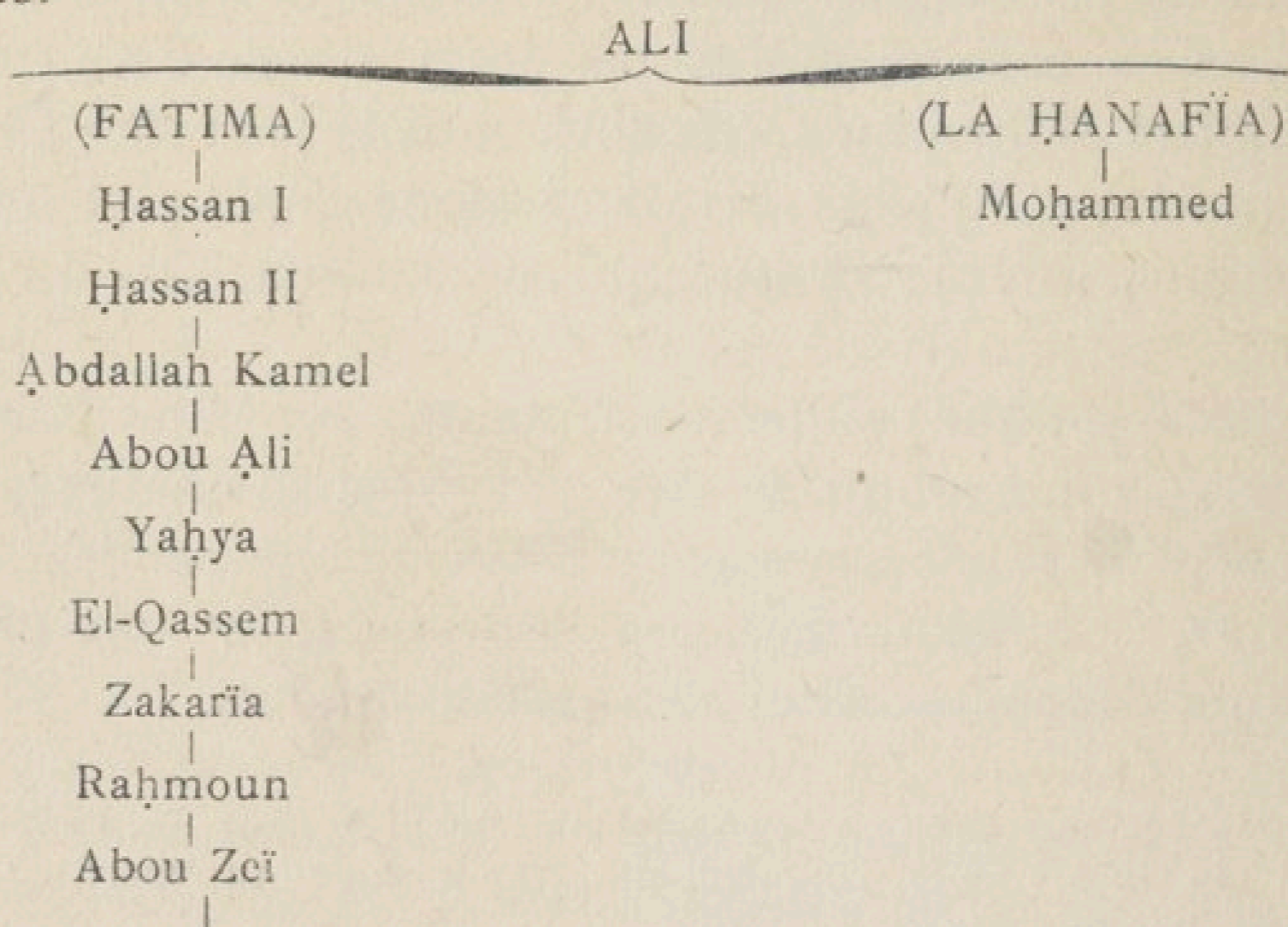
(1) Cette démonstration et la conclusion sont, il ne faut pas l'oublier, le fait des Ida Ou Ḥali. Elles n'auraient pas grande valeur au regard de la critique scientifique.

L'auteur de l'opuscule précité, Abdallah fils d'El-Hadj Brahim, donne en terminant quelques détails — pris dans les traités de biographie sacrée, — sur la Hanafïa et sur son fils Moḥammed.

Elle se nommait Khaoula, fille de Djaḥfar Ould El Qaïs et appartenait à la tribu des Beni Hanifa. Elle échut à Ali, lors du partage du butin du Yamama. Une autre tradition rapporte qu'elle était une femme noire appartenant à un individu des Beni Hanifa, nommé Abou'l-Qassem.

La naissance de Moḥammed, fils de la Hanafïa, fut prédite à son père Ali par le Prophète. Il lui déclara en outre qu'il porterait son nom et son surnom Mohammed Abou'l-Qassem. Il naquit, dit l'auteur, la deuxième année du règne du khalife Omar, soit 15 H. (636 J.-C.) et mourut en 81 H. (700 J.-C.). Comme son père Ali, le Lion de Dieu, il fut un grand guerrier, tant dans les luttes intestines qui partageaient les Arabes que dans les guerres contre les Infidèles.

D'Ali gendre du Prophète, l'arbre généalogique ci-après conduit à l'ancêtre éponyme, Ali, fils de Belḥamar, dont la postérité est devenue la tribu Ida Ou Ali des temps modernes.



Abd-El Moumen
 |
 Saïd
 |
 Khalid
 |
 Abd El-Krim
 |
 Azzoun
 |
 Salem
 |
 Abd Er-Rahman
 |
 Saïd
 |
 Omar
 |
 Abd Ed-Daïm
 |
 Abd El-Ouaci
 |
 Abd En-Naïm
 |
 Zeïd
 |
 Youssef
 |
 Moḥammed
 |
 Idris
 |
 Ibrahim
 |
 Abdallah
 |
 Abd Er-Rahman
 |
 Djaber
 |
 Kenban
 |
 Neb Kakir
 |
 Yamja
 |
 Ali
 |
 Hemeknebel
 |
 Belḥamar
 |
 ALI

Les ancêtres d'Ali, quittant l'Orient, s'étaient avancés par étapes successives : Koufa, l'Égypte et Tlemcen, jusqu'à

Tabelbalat, oasis et Kçar, sis à 150 kilomètres au sud-ouest de Beni Abbès (Extrême Sud-Oranais). C'est par cette voie, rapporte la tradition Ida Ou Āli, que les pères d'Ali ont pénétré dans l'Extrême-Occident. Un nouveau bond vers l'ouest les porta à Abeïr, ville jadis florissante, sise au nord-ouest de Chingueti. C'est vers le commencement du quatorzième siècle que se produisit cet établissement. A ce moment, la tradition se précise un peu : Les Alides vivent à Abeïr (1350-1500) sous l'autorité des prédécesseurs immédiats d'Āli, et d'Āli lui-même, l'ancêtre éponyme. « Nous savons, relate l'auteur, que toute tribu dont le nom commence par Ida est une tribu maraboutique et est sortie d'Abeïr. Les Alides étaient à ce moment-là au nombre de 40 ou 60 fractions en comptant à la fois celles qui étaient de descendance pure et celles qui n'étaient qu'alliées par le sang ». Toutes ces tribus dont les plus connues sont les Id ag Jemouella, Ida Ou Aïch, Id ag Bambara, fraction Lemtouna, Id Aṛ Zimbo, Id Aïchelli, Id Aṛ Majeq, Ida Belhasen, étaient les tributaires des Ida ou Āli et ceux-ci faisaient régner la sécurité dans toute la région.

Āli, fils de Belhamar, épousa deux femmes : une blanche et une noire.

De la noire sont issus les deux groupements d'Ida Ou Āli noirs (Adrar et Trarza). De la blanche, le groupement des Ida Ou Āli blancs (Tagant).

Survint le fâcheux événement qui allait entraîner la ruine d'Abeïr. Yahya, fils d'Āli, de la branche noire, tua un de ses cousins. Son rang élevé et la noblesse de ses origines lui valurent la vie sauve, mais il dut s'exiler et après avoir erré dans le pays il vint s'installer à Chingueti (fin du quinzième siècle) petit village alors sans importance où vivait Amor Yabni, l'ancêtre des Ida Ijer, fraction actuelle de Tijikja. Chingueti (*les sources des chevaux*, suivant l'explication d'Ābdallah ould El-Ḥadj Brahim) connut dès lors des jours prospères. Beaucoup de parents et d'amis

de Yahya vinrent le trouver dans sa nouvelle résidence, formant bientôt un groupement compact. Abeïr décrut et toutes les fractions qui payaient le tribut reprirent leur indépendance (1).

Quelques années après l'arrivée de Yahya, soit vers 1525, Chingueti était la cité la plus importante du Sahara Occidental. Elle possédait onze mosquées dont la mosquée *El-Atiq* (l'Ancienne) qu'on voit encore aujourd'hui ; cent points d'eau, d'après le grand cheikh *Sidi Mokhtar* le Kounti et elle passait dans le monde de l'Islam pour une des sept villes par excellence (2).

Le pèlerinage aux Lieux saints y était extrêmement répandu et la tradition Ida Ou Ali est heureuse de constater que c'est grâce à cette affluence de gens de Chingueti en Orient qu'on finit par y désigner sous le nom de Chenagta (et Chenajta ou Jenajta) tous les Maures originaires des régions sahariennes et soudanaises de l'Ouest Africain. La piété de certains personnages contribuait d'ailleurs à cette

(1) Le *Kitab Motarrib el-Ibad*, découvert par M. l'Administrateur Gaden et traduit par M. HAMET dans la *Revue du Monde Musulman* de juin 1912, donne une version quelque peu différente de cette fondation de Chingueti.

Après avoir expliqué que Yahya fut en effet exilé d'Abeïr pour avoir tué un homme qui se livrait dans un quartier de la cité à un acte odieux il relate que le banni s'arrêta chez le saint Mohammed R'ell dont la cabane s'élevait sur l'emplacement de la future Chingueti. Deux indigènes de la vallée, Amor l'ancêtre des Amgarig (fraction actuelle des Ida Ou Ali de l'Adrar) et Id Ijer l'ancêtre des Oulad Mouloud ben Ahmed, vinrent se joindre à eux et tous quatre commencèrent dans un concours de circonstances miraculeuses, l'édification de la cité.

Dans notre opuscule les mêmes noms se retrouvent, mais Amor (ben Yabni) est l'ancêtre des Ida Ijer ; et Mohammed R'ell, « le blanc » l'ancêtre des actuels Lar'lal (pour El Ar'lal, par une apocope chère aux Maures), n'apparaît qu'un peu plus tard.

Il semble donc bien, et c'est vraisemblablement le cas général pour tous les récits écrits ou oraux des indigènes que le fond des événements historiques soit vrai ; mais à distance ils se déforment et s'enchevêtrent dans la tradition. L'imagination féconde des généalogistes et des conteurs, s'ajoutant aux émulations vaniteuses des tribus et des familles accomplit bien vite sur le tout ses broderies accoutumées.

(2) Ces sept villes sont d'après la tradition Ida Ou Ali : La Mecque, Médine, Jérusalem, Bagdad, Le Caire, Tunis et Chingueti.

diffusion du pèlerinage. Abdallah Ould El Hadj Brahim relate que le Hadj Moḥammed Aḥmed, père de Bouksa des Ida Ou Ḥali du Tagant, emmenait avec lui à la Mecque quarante pèlerins et les défrayait de toutes dépenses pendant le voyage.

Cette prospérité et cette concorde devaient durer un peu plus d'un siècle (1500-1635 environ). Il n'est signalé pendant ce laps de temps qu'un seul incident fâcheux : le départ des Smassides de Chingueti. Les Ida Ou Ḥali qui par piété ne prenaient jamais leur Imam parmi eux, le choisissaient parmi les Smassides. Ayant jugé à propos de porter leur choix sur les Lar'lal, qui par leur ancêtre éponyme Mohammed R'ell se rattachent au khalife Abou Bekr le Véridique, et sont par conséquent leurs cousins, ils froisèrent par ce procédé les Smassides qui émigrèrent aussitôt. La richesse du pays n'en fut pas diminuée puisque Chingueti pouvait envoyer par la suite des caravanes de 22.000 chameaux chargés de sel à Zar, ce qui faisait dire aux gens : « Quelle est donc la plus riche de ces deux villes, celle qui peut mettre sur pied une telle caravane, ou celle qui peut l'acheter ? »

Vers 1630-1640, les luttes intestines qui éclatèrent entre Ida Ou Ḥali blancs et Ida Ou Ḥali noirs allaient mettre fin à cette situation prospère. Elles paraissent avoir été un des épisodes ou une des conséquences de la fameuse guerre de Babbah (Cherr Babbah) qui, vers le milieu du dix-septième siècle, mit pour la dernière fois aux prises, Arabes envahisseurs et Berbères autochtones de Mauritanie. Cette guerre aboutit au partage actuel de la société maure entre tribus guerrières et tribus maraboutiques, que les Arabes hassanes vainqueurs imposèrent aux Zenaga arabisés vaincus. Ces luttes intestines, dit la légende Ida Ou Ḥali, restèrent loyales, c'est-à-dire sans pillage, et avec des intermèdes de paix pendant quarante ans.

Vers cette époque (1675 environ), Ḥbdi ould Mokhtar étant le chef des Ida Ou Ḥali noirs et l'Imam Abd Er-Raḥ-

man leur propre chef, la plupart des Ida Ou Ali blancs se rendirent, suivant la coutume, en caravane de commerce vers le Diafounou (Nioro) où régnait la dynastie amie des Massa (1). Les Ida Ou Ali noirs profitèrent de leur absence pour en finir avec ces frères ennemis et massacrèrent tous ceux qui étaient restés, sauf un vieil aveugle : Taleb Ahmed.

Taleb Ahmed chercha un refuge auprès des Lar'lal amis. Quoique cousins des uns et des autres, ils étaient restés neutres dans cette tragédie ; ils emportèrent le vieillard au-devant de la caravane de ses frères. Celle-ci ne voulant pas rentrer à Chingueti où l'attendait le pire des sorts, se mit en marche à la recherche d'un nouveau pays, sous la conduite de l'aveugle. Elle s'arrêtait chaque soir et on présentait de la terre à Taleb Ahmed qui la sentait et répondait : « Continuons. » Dans l'Oued de Rechid, l'aveugle laissa entendre : « C'est de la bonne terre pour les cultures, mais pour ses habitants le sang coulera toujours. » On dépassa donc Rechid et on atteignit le point où s'élève maintenant Tijikja (Tagant), où sur les conseils du guide on fit halte définitivement (2) (1680 environ).

Cependant à Chingueti même, une fraction des Ida Ou Ali noirs avait violemment protesté contre le massacre de ses frères. Le fait accompli, autant pour ne plus vivre avec des criminels qui leur faisaient horreur, que pour échapper à leur haine, elle quitta la ville sous la conduite d'un chef nommé Abija (1675 à 1680). Elle descendit vers le sud-ouest et s'établit dans le Trarza.

Telle est, suivant l'histoire locale, l'origine de la dispersion de la tribu des Ida Ou Ali en trois grosses fractions vivant dans l'Adrar, le Tagant et le Trarza.

(1) Massa est donné par M. DELAFOSSE (*Haut-Sénégal-Niger*, t. II) comme le titre du roi mandingue. Mon informateur assure en effet qu'il s'agit bien des sultans du Diafounou.

(2) M. DELAFOSSE rapporte une légende analogue pour la fondation de Tichit par les Massin (*Haut-Sénégal-Niger*, t. I).

La fraction de l'Adrar continua à vivre et à prospérer à Chingueti, quoique très amoindrie. Son chef, Abdi ould Mokhtar, dont une fille avait épousé un Cheikh des Ida Ou Ali blancs vint bien sous ce prétexte chercher noise aux gens de Tijikja, mais ceux-ci le repoussèrent.

Peu après (1689), si l'on en croit les auteurs arabes (1) et la tradition locale, encore vivace, le sultan Moulay Ismaïl, dans son expédition sur Tichit et le Tagant, passa par Chingueti et reçut l'hommage des tribus de la région.

Puis, avec le temps, les mauvais souvenirs se sont effacés. D'ailleurs la nécessité de se chercher des alliés pour tenir tête aux Kounta et Ida Ou El-Hadj de l'Adrar qui leur faisaient perpétuellement la guerre et leur avaient même enlevé l'oasis de Tanouchert, dépendance ancienne de Chingueti, contraignit cette fraction d'Ida Ou Ali à se rapprocher de leurs cousins émigrés, et à vivre en bonne intelligence avec eux.

Dans le Tagant, les « Blancs » de la caravane vécurent d'abord en nomades autour du point de Tijikja ; mais l'un des Cheikh, *l'agraa ould Harrouch*, ayant été obligé de construire une maison pour y mettre à l'abri du soleil, son tambour, insigne du commandement et instrument d'appel aux armes et aux réunions publiques, fut imité par ses compagnons. Le Kçar ne tarda pas à s'édifier. Ces Ida Ou Ali devenaient peu à peu les maîtres incontestés de la région.

La fraction qui avait émigré dans le Trarza dut conquérir sa place par les armes. Elle poursuivit cette tâche avec une fortune inégale pendant deux siècles. Les Ida Belhasen notamment leur opposèrent la plus vive résistance et les refoulèrent après deux grands combats à Ler'biri et Irzig, vers le commencement du dix-neuvième siècle. A la suite d'un meurtre commis par les Ida ou Ali exaspérés,

(1) AHMED ES-SLAOUI, *Kitab el-Istiqça*; et AHMED EZ-ZIANI, *Torjman el-Moqrib*.

بسم الله الرحمن الرحيم وصل الله على خير الانبياء
 وآله وسلم بل الله اعلم بصلواته ومثل ذلك من التخليد والادراك
 الى غير بلاد الدنيا حتى كليل موجب ولا ينحصر وعلى بعضه
 نعتهم ان تعلم ان المسلمين علامة ونحو خاصة حمدنا الله
 ولكم بما جعلتم من العارية في الارض حتى ابي الانبياء والاموال
 من الغارات والنبأ والغفل عما لعلمنا المسلمين الحمد والثناء
 على هذه العارية التي سببها غلبتكم للمبارك واللاهوت
 وكل ما ليس له رأي مهيبة من الزوايد وغيرهم ثم لتعلم
 اننا لو سمعنا فدمق فيل جواتك لنا لربنا ابناء ونا
 وكلمة وزر وساء جاعتمنا للتلف لك ولا كما جرحه القلوب كرامة
 وجه الله على جوعك سلاما وطوبى لهما في ايدى عيسى ايضا ثم لتعلم اني
 ان ريد منكم الا بسلام على علي ابن ابي طالب ايضا ثم لتعلم اني
 لا يمكنكم من هنا منكم لا يجر حل خيرنا السبعين للناس عليهم السلام
 وويلكم واعلم اني لا بد لي من كتاب في طلب بعد واسمك بحمد جرحه
 منة يمكنني من الشرع في شأن دارا في شأن دارا في شأن دارا
 ولا بد من كتاب لابي الخليل الرضي في شأن ابلنا التي عندك في الارز
 تكرونوا انتم ترونهم في شأن ابلنا التي عندك في الارز
 لجله كله على الكور
 وفي جبالكم وفدار اسلك
 الجهد في شأنكم وختاراه
 سببها في قبوله هذا
 وثيقة القبول والسلام



LETTRE DE CHEIKH SAAD BOUH AU COLONEL GOURAUD

sur les personnes d'un jeune et savant Cheikh Belhasseni, *Babat*, et de son disciple, les Ida Belhassen attaquèrent, vers 1840, les Ida Ou Ali, retranchés avec leurs alliés hasanes Oulad Ahmed ben Daman dans les fourrés de Bou Trifïa (Mederdra) et les mirent en pièces. L'émir du Trarza, *Mohammed El-Habib*, intervint alors pour mettre fin à ces rivalités qui jetaient les unes sur les autres les tribus guerrières et zouaïa de son royaume, mais ses tentatives furent infructueuses.

Les vaincus se réfugièrent à Tijikja et Chingueti d'où, puissamment aidés par leurs cousins, ils écrasèrent les Ida Belhassen aux journées de Tin Dijmara, Bel Hanoucha, Aqouret et Tin Douja (1850-1860), tous points du pays Trarza. Dans ce dernier combat, avec bon nombre d'Ida Belhassen, périt un de leurs cheikhs, le poète Abdallah El-Ahoual, dont les vers se récitent encore sous la tente. La victoire des Ida Ou Ali consacra leur succès définitif.

Le souvenir de ces luttes est resté très vivace, et de nombreuses rixes éclatent encore de nos jours, pour les motifs les plus futiles entre indigènes des deux tribus.

En résumé, les Ida Ou Ali de l'Adrar et du Trarza sont des Ida Ou Ali noirs; ceux du Tagant sont des Ida Ou Ali blancs, ce qui n'implique aucune différenciation de couleur de peau, puisque cette dénomination leur vient uniquement des deux femmes de leur ancêtre éponyme *Ali*.

Ces fractions, oubliées des dissensions de jadis vivent aujourd'hui dans les meilleurs termes. Elles se visitent fréquemment, entretiennent des relations commerciales, s'unissent par de nombreuses alliances matrimoniales, et surtout communient dans la même Voie tidiana (1).

(1) Il existe quelques divergences dans les traditions historiques concernant les Ida Ou Ali du Trarza.

II. — SITUATION ACTUELLE.

1. — *Ida Ou Āli du Trarza.*

La fraction *Ida Ou Āli* du *Trarza*, domiciliée dans la Résidence de Méderdra, comprend neuf sous-fractions formant au recensement de 1912 un total avoué de 2.286 personnes.

Ils se rattachent à *Yahya* fils d'*Āli* par l'arbre généalogique suivant dont chaque nom a plus ou moins fourni un contingent de postérité au groupement actuel.

ĀLI
|
Yahya
|
Abija
|
Hamd Allah
|
Abija
|
Maḥam
|
Ḥabib
|
Taleb Maḥam
|
El-Qadi

A partir de *Qadi* on tombe dans les familles notables actuelles et chacune d'elles a son tableau généalogique particulier.

Le fractionnement s'établit ainsi :

NOMS DES SOUS-FRACTIONS	KEBIR DE LA SOUS-FRACTION	DÉNOMBREMENT
Ahel Abd Er-Rahman.	Salek Ould Baba.	371
Ahel Maḥam.	Moh. Abd Allah Faffal.	529
Ahel Aḥmeddou O. Khiar.	Beddi ould Maḥmoud.	152
Ijoubane.	Mokhtar ould El-Fali.	123
Ahel Ḥadj.	Moh. Ḥabib ould Aḥmed- dou.	200
Ahel Ḥor.	Salek ould El-Aour.	71
Ahel Aḥmeddou.	Mokhtar ould Moh. Mba- rek.	256
Id Abija.	Mostafa O. Moh. Ḥorma.	276
Smassides.	Moh. Abdallah Ould Louli.	308

Les Ijoubane ne se séparent pas des Ahel Aḥmeddou ould Khiar. Les Smassides, comme le nom l'indique, ne sont pas d'origine ida ou ali pure, mais ils vivent avec eux depuis plusieurs siècles.

Leur zone d'habitat est sise à l'est de Mederdra et traversée par la route de ce poste à Boutilimit. Pendant l'hivernage ils campent dans la région d'In Beïka. En saison sèche, ils se rapprochent du lac Reqiz (lac Cayar des noirs). Leurs principaux puits sont : Jeraria (profondeur 3 mètres); El-Aïni (4 mètres); Toumbou Ali (4 mètres); Touïfjar (3 mètres); Bir Derbane (12 mètres) et Tin Gadoum (3 mètres).

C'est dans les terrains du Reqiz que les Ida ou Ali font leurs cultures. Ce lac Reqiz a toujours été la cause et le théâtre de nombreuses discussions entre les fractions Ida Ou Ali, Tadjakant et Ida Belhassen, qui exploitent ses eaux poissonneuses et les terrains de culture qu'il inonde périodiquement. Tant qu'il fallut faire face aux guerriers, ces contestations ne s'envenimèrent pas outre mesure entre

les trois tribus maraboutiques. Les Ida Ou Āli de la région en étaient même arrivés à se libérer de la taxe de culture du « bakh » vis-à-vis des guerriers. Depuis 1902, les Ida Ou Āli, Tadjakant et Ida Belhassen n'ont pas échappé à la règle générale de décomposition interne, et les rivalités sont devenues très vives entre les tribus, en attendant qu'elles le deviennent entre leurs sous-fractions, puis entre les individus. Ces rivalités ont été réglées à l'amiable, ces temps derniers, par accord des « djemaā » sous les auspices des deux Résidents de Mederdra et de Boutilimit et sous le patronage du Commandant du Cercle du Trarza. (Accord du 3 avril 1911 au sujet de l'exercice du droit de pêche entre Ida Ou Āli et Ida Belhassen. — Accord du 5 décembre 1911, au sujet des terrains de culture entre les trois fractions précitées.)

2. — *Ida Ou Āli du Tagant.*

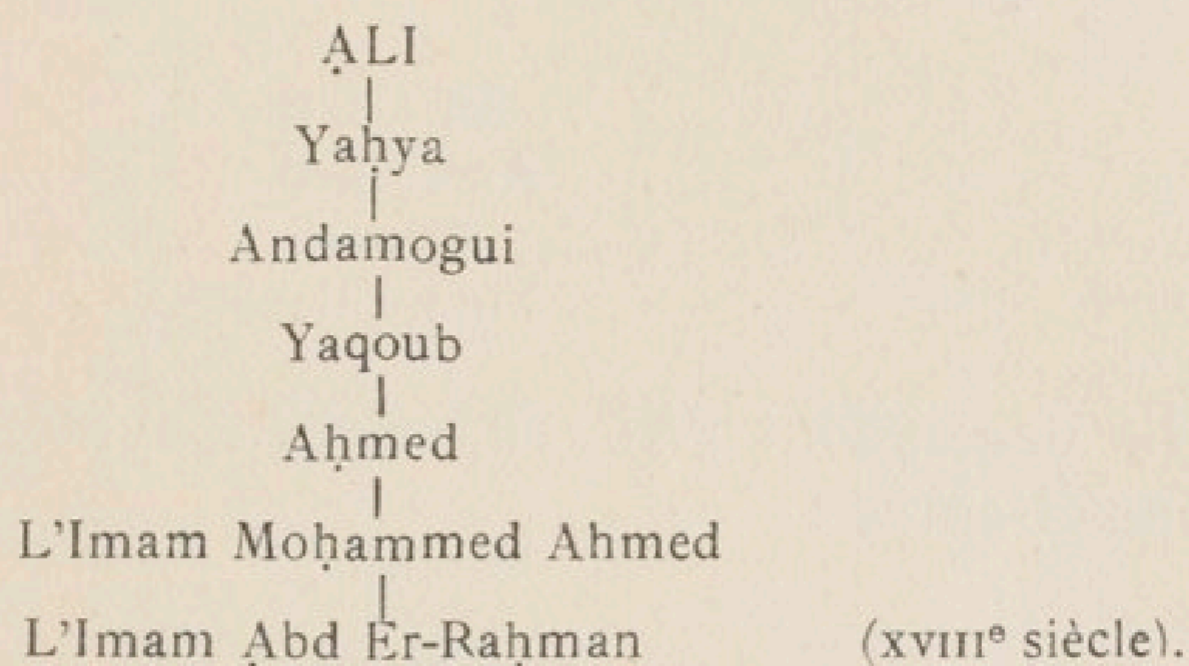
Les Ida Ou Āli du Tagant sont établis à Tijikja même, où ils occupent la quasi-totalité du Kçar et possèdent la plus grande partie de la palmeraie. Ils sont plus nombreux que leurs cousins du Trarza et de l'Adrar.

Leur fractionnement s'établit ainsi :

Tamiella
 Ahel Maḥam
 Ahel l'Imam
 Ahel Aboukoum
 Ahel Ajiouane
 Ahel Boukça
 Ahel Ālaoui.

Leur chaîne généalogique depuis Āli, l'ancêtre éponyme, est la suivante, chacun des individus qui la composent

ayant contribué plus ou moins à la formation actuelle de la fraction :



dont sont sorties les familles notables actuelles.

Cette fraction d'Ida Ou Ali a fait la plus vive opposition à notre occupation du Tagant, et la diplomatie de Coppolani fut plus d'une fois infructueuse devant leur irréductible duplicité. Après la mort de Coppolani (12 mai 1905), il se jetèrent dans la lutte; et nombre d'entre eux, sous la conduite de Sidat ould Cheikh ould Mohammed Lamine, de la sous-fraction Ahel Maham, passèrent à l'ennemi. Ils se joignirent aux dissidents de l'Adrar et firent acte de soumission au cousin et représentant du sultan, Moulay Dris (1906-1907). Dès qu'ils eurent compris l'inutilité de la lutte, ils demandèrent l'aman et réintégrèrent leurs foyers (1907-1908).

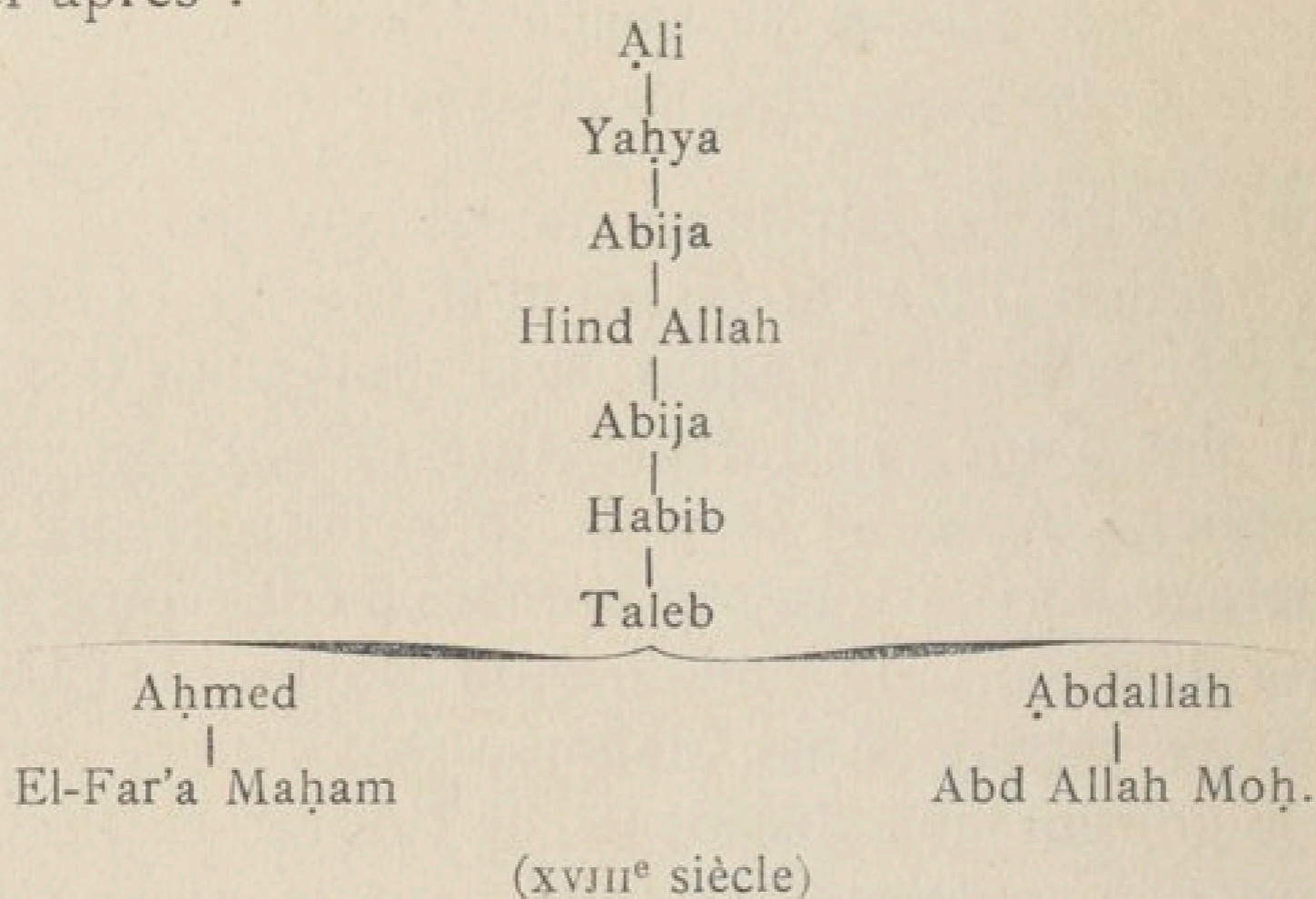
3. — *Ida Ou Ali de l'Adrar.*

Les Ida Ou Ali de l'Adrar sont toujours établis dans leur premier établissement de Chingueti. La palmeraie est leur œuvre et c'est par leurs soins qu'elle vit et prospère depuis quatre siècles. Créateurs du Kçar, dont ils constituent encore la plus importante fraction, ce sont eux qui ont donné à cette ville sainte sa physionomie religieuse, et en ont fait le centre d'études le plus renommé de l'Afrique occidentale.

Ils comprennent environ 3.000 personnes et sont partagés en quatre sous-fractions :

Ahel Abdi,
Ahel Cheikh,
Amgarij,
Ahmed Baba.

Ils descendent d'Ali, l'ancêtre éponyme, par un des chaînons ci-après :



d'où sont sorties les familles actuelles de la fraction.

Lors de la visite que l'émir du Trarza, *Ali Chandora*, fit dans les premières années du dix-huitième siècle, au sultan du Maroc *Moulay Ismail*, pour lui demander aide et protection contre les Oulad Rizg qui opprimaient son peuple, le susdit Abdallah Mohammed fils d'Abd Allah, poète célèbre et auteur abondant, l'accompagna en qualité de cadî et de conseiller diplomatique.

Les Ida Ou Ali de Chingueti qui avaient d'abord accueilli favorablement Moulay Dris, en 1906, faute sans doute de pouvoir faire autrement, ont fait sans difficultés leur soumission lors de l'apparition des Français dans l'Adrar.

III. — LE TIDIANISME DES IDA OU ALI.

1. — *Les origines.*

Vers 1780, un pieux marabout, *Mohammed El-Hafed*, dit *Beddi*, fils de Mokhtar, fils de Habib, fils de Krich, fils de Hassan, fut amené au retour d'un pèlerinage aux lieux saints de l'Islam, à passer par *Fez*. Il y fit la connaissance du Cheikh Ahmed Tidiani, alors dans tout l'éclat de sa renommée. Séduit par les vertus et l'enseignement du fondateur des Tidianiā, il se fit affilier à sa « Voie ». Ahmed Tidiani lui donna lui-même l'ouerd, lui conféra le titre de khalife de l'ordre pour les pays maures, et lui prescrivit de répandre sa voie parmi les Sahariens de l'Extrême-Sud marocain.

Rentrant chez lui par Chingueti et Tijikja, Mohammed El-Hafed fit sur sa route la plus active propagande en faveur du Tidianisme. Il la continua toute sa vie : ce fut en quelque sorte une œuvre de patriotisme local que cet effort constant de cinquante années pour créer entre toutes les fractions dispersées des Ida Ou Ali, à défaut d'une unité territoriale désormais impossible, le lien mystique d'une fraternité religieuse plus intime. Vers 1830, date approximative de sa mort, il avait la satisfaction de laisser la tribu entière des Ida Ou Ali affiliée à la voie nouvelle.

Sous la souveraineté spirituelle de son fils et successeur Cheikh Ahmeddou, mort en 1907 à un âge avancé, cet

attachement n'a cessé de croître; il a pris un caractère d'exclusivisme si complet que les indigènes de cette tribu disent eux-mêmes : « Un Ida Ou Āli ne peut être que « Tidiani ». En même temps la tradition du pèlerinage à la Mecque, si vivace chez eux, se compliquait par l'usage d'un voyage à Fez, au tombeau du fondateur de l'œuvre, *Si Ahmed Tidjani*.

Aujourd'hui les particularités cultuelles des Tidianiġa Ida Ou Āli sont les suivantes :

a) Après chaque prière, et surtout après les prières de la mi-soirée et du crépuscule, réciter l'ouerd tidiani officiel:

« O Dieu, répands tes prières et tes bénédictions sur notre Seigneur Mahomet qui a ouvert ce qui était fermé et clos ce qui avait précédé, qui aide le droit par le Droit (Dieu), et qui conduit dans le chemin régulier, ainsi que sur sa famille, suivant son pouvoir et sa puissance sublime.

« Je demande pardon à Dieu Sublime et il n'y a pas d'autre divinité que Lui, le Vivant, l'Immuable.

« Il n'y a pas d'autre divinité que Dieu.

« Que Dieu répande ses prières et son salut sur lui (le Prophète), sur sa famille et sur ses compagnons.

« Louange à ton maître, Dieu de majesté. Il méprise leurs paroles, que le salut soit sur les apôtres Gloire à Dieu, maître de l'univers (1).

« Ainsi soit-il. »

اللهم صل وسلم على سيدنا محمد الباتح لما غلغا والخاتم لما
سيف ناصر الحق بالحف والهادي الى الصراط المستقيم وعلى اله
حب قدر ومقدرة العظيم استغفر الله العظيم الذي لا اله الا هو

الحي القيوم

لا اله الا الله

صلى الله عليه وعلى اله وصحبه وسلم تسليما سبحان ربك رب
العزة عما يصفون وسلام على المرسلين والحمد لله رب العالمين امين

(1) Coran, XXXVII, 180, 182.

Le nombre de ces oraisons va en progressant, suivant le degré d'avancement spirituel du mouride. C'est seulement quand il a atteint le summum de la piété qu'il est admis à les prononcer toutes. Chaque Cheikh est sur ce point le directeur spirituel de son disciple.

b) Pour la récitation des prières canoniques, il est recommandé de se réunir par petits groupes de frères, à l'écart des autres fidèles. On se range sur une seule ligne, dans le plus grand état possible de pureté physique, ce qui consiste à se dépouiller de son pantalon quand il a plus de huit jours de service, et à le laisser en arrière de la ligne. Les prières se font sous la présidence de l'un des fidèles qui dirige les mouvements par l'invocation « Allahou ».

c) Le pèlerinage aux lieux saints doit être *presque obligatoirement* complété par une visite à Fez au tombeau du fondateur de l'ordre. Les pèlerins de la fraction du Trarza se réunissaient autrefois, à Tijikja, à ceux de la fraction du Tagant ; puis on se rendait à Chingueti où avait lieu la concentration générale, et on gagnait Fez par le Baten, le Tiris, Koudiat Idjil, Ouassat, Zemmour, Oued Noun, Tiznit et Merrakech. Aujourd'hui on peut prendre la voie plus facile de la mer et l'agitation du Dra interrompt momentanément les communications ; aussi cette organisation tend-elle à disparaître. On s'embarque à Dakar pour Tanger, et on fait le voyage Tanger-Fez aller et retour. Après quoi, on gagne directement Djedda avec les pèlerins marocains. Le mouvement du pèlerinage semble se ralentir un peu depuis notre arrivée en Mauritanie.

Le caractère le plus remarquable du Tidianisme chez les Ida Ou Ali, est son cachet de particularisme local qu'exagèrent les indigènes de la tribu. Ils reconnaissent eux-mêmes que jusqu'à la fin du dix-huitième siècle ils ont été, soit attachés à la Voie Qadrïa, soit indépendants et sans affiliation à un ordre religieux. Ils auraient adopté, disent-

ils, l'ouerd tidiani parce que celui-ci est plus court et moins répandu. Est-il vraiment plus court ? La différence n'est guère sensible ; et la tiédeur religieuse n'est pas le cas. Moins répandu ? C'est exact ; et les Ida Ou Āli paraissent très fiers de leur petite chapelle tidianġa et nationale au milieu de l'immense famille qadrġa des pays maures.

Ils sont en relations très étroites avec la Zaouġa de Fez (Sidi Moġammed Ābdallaoui, Larbi ben Moġammed, Taġeb Sefiani, Moġammed Bennani, Moġammed ben El-Ābed), à qui les pèlerins portent régulièrement, chaque année, avec les aumônes recueillies par les khalifa, des lettres d'hommage et des demandes de consécration. Elle est pour eux la zaouġa principale de l'ordre, parce qu'elle renferme le tombeau du fondateur et parce que c'est là que leur Cheikh initiateur *Moġammed El-Hafed*, reçut l'ouerd. La plupart des Cheikhs et pèlerins connaissent aussi les filiales de Rabat (Si Ahmed Kensous), de Salé (Si Moġammed ben El-Mekki Ez-Zouaoui) et de Merrakech (Si El-Hadj El-Ārbi Kensous). Par contre, ils ne connaissent guère que par ouï-dire l'existence des deux grandes zaouġa tidjanġa d'Algérie à Āġn Mahdi et à Temacin.

2. — Principaux marabouts.

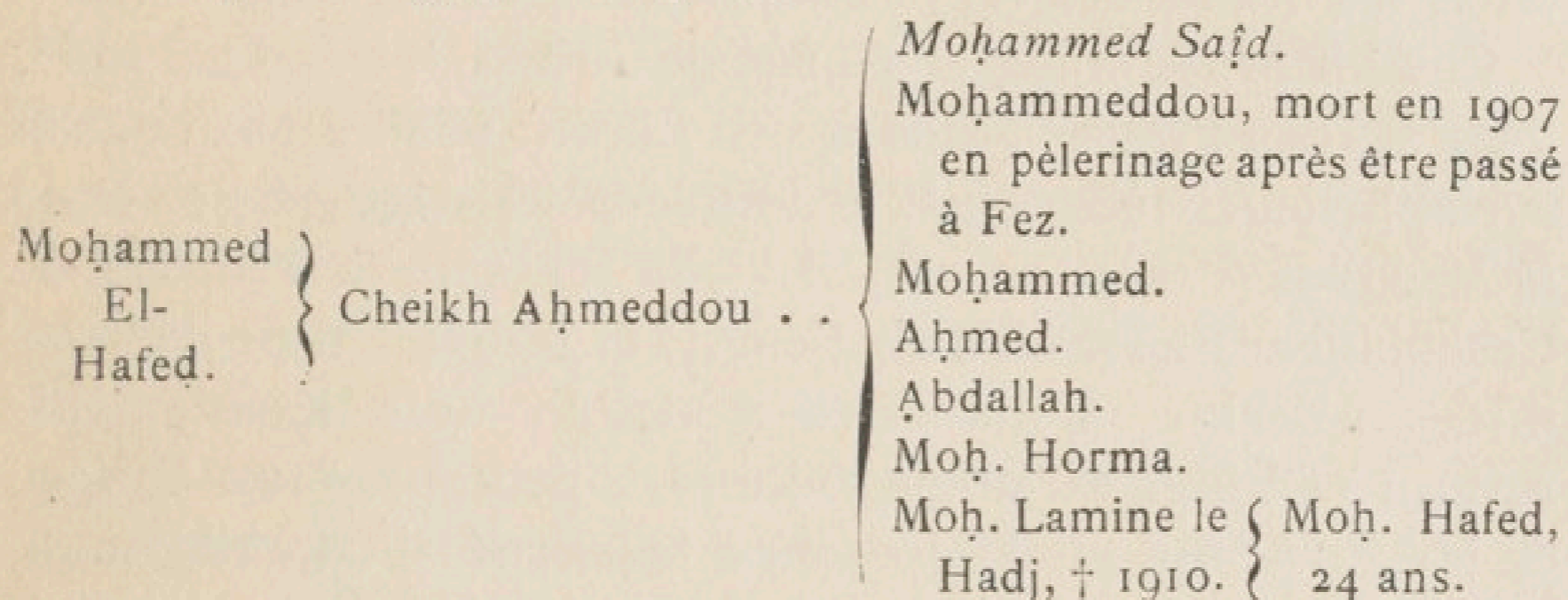
L'autorité spirituelle des Tidianġa Ida Ou Āli est actuellement concentrée dans les mains de :

Cheikh Moġammed Saġd
et Cheikh Moġammeddi,

pourvus tous deux du titre de Khalifa par la zaouġa de Fez et placés sous sa dépendance directe.

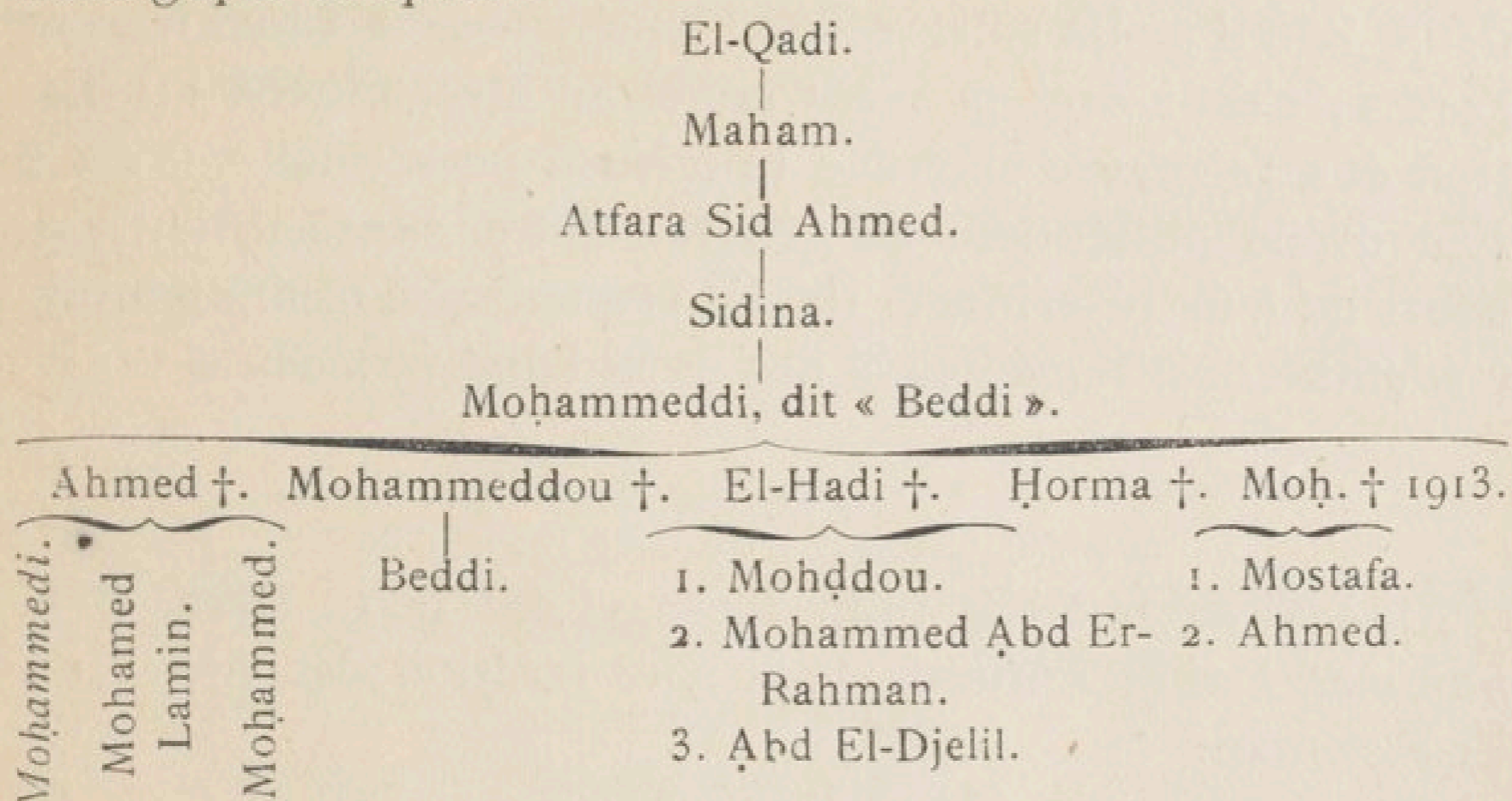
Cheikh Moġammed Saġd, de la sous-fraction des Ahel

Maham, est le petit-fils de Moḥammed El-Hafed, par le tableau généalogique ci-après :



Moḥammed Saïd est âgé de 50 ans environ. Il campe dans les parages du puits de Jerarïa, sur la route de Boutilimit à Méderdra.

Le second Khalifa : Cheikh Mohammeddi ould Ahmed, se rattache à la branche noire du Trarza par le tableau généalogique ci-après :



Cette famille jouit d'une influence religieuse considérable du fait du grand-père Mohammedi, dit « Beddi », qui était l'élève le plus instruit et le disciple préféré de Cheikh Moḥammed El-Hafed. En mourant, le Cheikh partagea l'autorité spirituelle entre son fils Aḥmeddou et son disciple

Beddi et c'est pourquoi nous la voyons encore aujourd'hui entre les mains des représentants des deux familles.

Cheikh *Mohammeddi* est âgé de 40 ans. Il a fait en 1905, avec ses deux frères Mohammed Lamin et Mohammed, et avec plusieurs télamides, le double pèlerinage de Fez et de la Mecque. A son retour, il visita les zaouïa tidiana de Casablanca, Fez (Si Taïeb Sefian) et Rabat. Un de ces télamides pèlerins, Mohammed Abdallah ould Ktaoucheni, revenu à Chingueti, allait se joindre peu après aux bandes de Ma El-Aïnin, et se faire tuer à la journée d'Oum Agneïna (1908). Le Cheikh campe actuellement au puits de Noubaria, au nord-est de Mbeïtia.

L'attitude de ces deux chefs religieux est correcte, mais volontairement effacée; c'est par l'intermédiaire de Cheikhs de second plan que s'exerce leur action difficile à saisir.

Un certain nombre de Cheikhs de haute valeur intellectuelle et de grande influence locale gravitent autour des deux Khalifa. Ils sont officiellement des « Cheikh » de l'ordre, c'est-à-dire peuvent conférer directement l'initiation et se faire une clientèle religieuse personnelle. C'est à Fez qu'ils obtiennent en général cette consécration, au cours de leur pèlerinage. Ils n'en restent pas moins soumis évidemment à l'obédience des deux Khalifa locaux.

Trarza.

A. — Cheikh *Salek ould Baba* et ses deux frères *Mohammed Fal* et *Tidiani*, de la sous-fraction des Ahel Abd Er-Rahman.

TABEAU GÉNÉALOGIQUE

Ahmed Beyba . — Baba.	Salek.	{	Mohammed.
			Moh. Abd Er-Rahman.
			Moh. Mahmoud.
	Mohammed Fal.	{	Baba.
Abdallah.			
Ahmed.			
	Tidiani.		

Salek ould Baba, âgé de 64 ans, est un disciple d'Ahmedou, fils de *Mohammed el-Hafed*. Nommé en 1903, par Coppolani, cadi des Ida Ou Ali du Trarza qu'il avait amenés à l'autorité française, il a été révoqué pour concussions quelques années plus tard. Nommé en 1909, chef administratif de la fraction, il a démissionné (septembre 1911). Il est très lettré et possède une importante bibliothèque.

Mohammed Fal qui a 59 ans, est très instruit. Il a fait le pèlerinage de la Mecque et au retour, s'est arrêté à Fez (1890) où il a séjourné un an auprès du Khalifa Sidi R'ali ben Maazouz qui l'a consacré cheikh.

Ces deux frères ont, aux yeux des indigènes, la réputation d'être des médecins remarquables. Il est certain en tout cas qu'ils possèdent très bien la science livresque de la médecine arabe. Ils ont demandé de leur propre initiative qu'on leur fasse venir des librairies d'Orient des manuels modernes de médecine européenne, ce qui dénote au moins une certaine curiosité.

B. — *Mohammed Mokhtar ould Ahmed Fal*, des Ahel Maḥam, et ses cousins. Ils se rattachent à la branche noire du Trarza par le tableau généalogique ci-après :

El-Qadi-Moham- medi-Atjara'a- Ahmedou-Sidi.	{	Ahmed Fal.	Moh. Mokhtar. — Moh. Abdallah.
			Sidi Abdallah, † 1903. Mostafa.
			Mostafa, †. { Ahmed Fal, dit « Faffal ».
			{ Abdallah.
Kheïri.	{	Mohammed Abdallah.	
		Moh. El-Hafed Khalifa.	

Mohammed Mokhtar est un juriste remarquable. Sa renommée d'équité est considérable. Pour ne pas la compromettre et par excès de scrupule, il se refuse à rendre la justice. Son frère et ses neveux ont moins d'importance.

Moḥammed El-Hafed, fils de Kheïri, 45 ans, des Ahel Maham, de Souet el Ma, est l'élève de son cousin Moḥammed Mokhtar. Parti pour le pèlerinage aux Lieux saints en 1901, il s'arrêta à Chingueti, y compléta ses études, s'y maria et revint, en 1906, à sa fraction d'origine. Il sert actuellement d'agent de liaison entre son Khalifa et le cheikh des Tidianïa sénégalais, El-Hadj Malik Si, de Tivaouane. Il s'est rendu aussi plusieurs fois en mission auprès d'Amadou Bamba, chef des mourides et de Mamadou So, chef de canton dans le Baol.

Tous les membres de cette famille comptent au premier rang des télamides du Khalifa Moḥammeddi. Ils ont reçu directement l'ouerd de son père Aḥmed ould Beddi.

C. — *Aḥmed Fal*, et son frère *Siyed*, fils de Cheikh *Moḥammed Lamin*, fils de *Mouloud Fal*.

Le grand-père, Mouloud Fal, était originaire des Id Eïqoub. Il se rendit à Fez pour visiter le Cheikh Si Ammed Tidiani: malheureusement il arriva quelques jours après sa mort et ne put que recevoir des mains de ses disciples en larmes, le chapelet, la bouilloire à thé et à ablutions, et la peau de mouton à prières que le cheikh, qui avait prévu son arrivée, lui laissait en don testamentaire. Ces pieux objets ont aujourd'hui disparu, au dire d'Aḥmed Fal, le petit-fils de Mouloud.

Rentré chez lui, Mouloud Fal émigra avec quelques tentes de parents et amis chez les Ida Ou Ali et fut un des premiers et plus fervents disciples du grand *Moḥammed El-Hafed*. Celui-ci lui donna même sa sœur en mariage. Mouloud Fal se fit connaître par ses missions tidianïa en pays toucouleur et c'est ainsi qu'il attira l'attention d'El-Hadj Omar qui devait quelques années plus tard venir lui demander l'ouerd.

Moḥammed Lamine hérita de l'influence religieuse de son père. C'était un homme instruit. Il épousa une des

filles de Baba ould Aḥmed Beyba (Cf. *supra* : A). De ses deux fils, le cadet, Siyed, est mort en 1911, au retour d'un voyage de mission et de commerce à Grand-Bassam. L'aîné, Aḥmed Fal, Cheikh renommé, jouit d'une grosse influence chez les Oulad Aïd, fraction zenaga de Méderdra, et chez les Toucouleurs du Dimar (Fouta Sénégalais).

D. — *Moḥammed Mokhtar*, fils de *Ḥad Amine*, 45 ans, d'origine Id Eïqoub, et parent par les femmes avec les précédents;

Moḥammed ould Tah, 45 ans, d'origine Id Eïqoub; et Cheikh *Abdallah ould El-Ḥadj ould Mohammed Ahmed*, de la sous-fraction des Ahel Maham, ont fait tous trois ensemble le pèlerinage aux Lieux saints vers 1904. A leur retour, ils séjournèrent quelque temps à la zaouïa de Fez et ne rentrèrent dans leur fraction qu'en 1906. Ce sont tous trois d'excellents lettrés; ils s'occupent surtout de cultures, et ne paraissent pas faire de propagande au Sud du fleuve, sauf toutefois Cheikh Abdallah à qui ses talibés noirs reconnaissent la faculté de prédire l'avenir.

E. — *Maḥmoud ould Aḥmeddou ould Baba*, de la sous-fraction des Ahel Aḥmed ould Khïar, 54 ans, cousin de la fraction. Il a fait un grand voyage en Orient, au cours duquel après avoir fait ses dévotions à la Mecque et Médine il aurait visité Beyrouth et Constantinople. A son retour, il est resté quelques mois à Fez. Il fait de nombreuses tournées de mission et de commerce au Sénégal.

F. — *Moḥammed Fal ould Atjfaṛa ould Moḥammed Louli*, 45 ans, de la sous-fraction des Ahel Maham. Il a fait en 1892 le pèlerinage aux Lieux saints et a passé par Fez à son retour en 1893. Ce Cheikh a une importante clientèle religieuse noire à Saint-Louis, Louga, Tivaouane et Thiès. Il la visite souvent et ne manque pas de s'arrêter chez *El-*

Hadj Malik Si, à Tivaouane. Il est aussi en relations avec *Amadou Bamba*.

G. — *Mostafa ould Sidi Allah ould Adda*, 35 ans, de la sous-fraction Ahel Maham. Il s'est rendu en 1906, à Fez, où il aurait obtenu du sultan Moulay Abd El-Aziz, par l'intermédiaire de Cheikh Ahmed ould Mohammeden Fal, des Ida ou El Hadj, représentant de Ma El-Aïnin, les subsides nécessaires pour le pèlerinage aux Lieux saints. A son retour il s'est fixé à Fez où durant un séjour de quatre ans, il a vécu dans la Zaouïa de l'ordre et a entretenu les meilleures relations avec le Cheikh Ahmed précité. Il est rentré, en 1910, dans sa fraction d'origine.

H. — *Cheikh Mohammed ould Cheikh*, 42 ans, de la sous-fraction Hor, originaire des Ida Ou Ali de l'Adrar. Il a fait plusieurs fois le pèlerinage de la Mecque, la première fois, vers 1890, avec un groupe de télamides de Ma El-Aïnin, par l'Adrar, la Segouia et Fez. Au cours de ces voyages, il s'est marié à Merrakech où il a séjourné plusieurs années, ainsi qu'à Fez. Il fait de fréquents séjours à Chingueti, et vient souvent au Sénégal en tournées de quêtes : il est en relations très étroites avec le marabout noir du Saloum : El-Hadj Abdallah Nias, qu'il a rencontré à Fez.

I. — *Mohammed Habib ould Mokhtar ould Babana*, rattaché par son père, Mokhtar, à l'obédience de Cheikh Mouloud Fal (C). Ce Mokhtar avait été le cadet et le conseiller islamique d'El-Hadj Omar à Ségou. A la mort de ce prince, il rentra dans sa fraction.

Tagant.

J. — *Sidi ould Zin ould Ahmed Djeddou*, 45 ans, de la sous-fraction des Tamiella. Cet indigène, très intelligent et très documenté sur l'histoire de sa tribu et les événements du pays, a l'étoffe et les allures du parfait diplomate. Son premier contact avec les Français date du début de notre occupation. Il est arrêté à *Aleg* en janvier 1904, dans une caravane qui se rendait de Podor au Tagant. Bientôt remis en liberté, il sert d'intermédiaire à Coppolani auprès des Ida Ou Aïch, et se rend presque utile dans cette mission (1904-1905). Fournisseur de lait au poste de Tijikja, il précède de quelques minutes, le soir du 12 mai 1905, les assassins de Coppolani, aussi a-t-il été longtemps soupçonné de les avoir introduits et couverts. Après avoir pris part contre nous à l'échauffourée de Tijikja (mars-avril 1906), il partit en dissidence et alla porter son hommage à Moulay Dris, le représentant du Sultan. L'aventure terminée, il se hâte de faire sa soumission (avril 1907) et est nommé en 1910 Cheikh des Tamiella. Sa conduite a été correcte depuis lors. En 1913, il s'est rendu dans le Nord, en mission secrète, auprès des tribus insoumises, sous prétexte de recueillir et régler la succession de son frère El-Imam, mort en dissidence. Sur ce terrain, il a rendu et rend encore de réels services. Sidi ould Zin, jouit d'une grosse influence sur l'ensemble de la fraction. Il est trop astucieux et trop douteux pour ne pas mériter une attention spéciale.

Son frère aîné : *El-Imam ould Zin*, qui est mort il y a deux ans, dans la Seguia, vivait depuis une vingtaine d'années dans l'entourage de Ma El-Aïnin. Il était employé par celui-ci comme intendant des cultures, missionnaire et ambassadeur, et possédait toute sa confiance. En octobre-novembre 1905, peu après notre occupation du Tagant, il

apportait aux notables du pays des lettres de Ma El Aïnin prêchant la révolte. Il s'enfuit quand il se vit découvert, et depuis ce temps jusqu'à sa mort, a pris part à toutes les intrigues et à tous les combats dirigés contre notre autorité.

Un autre frère, *Ahmed ould Zin*, campe avec *Sidi* à Tijikja.

Le père, *Zin*, vieillard décrépît, vit toujours mais ne compte plus.

K. — *Taleb Moḥammed ould Moḥammed Fal ould Khalifa*, 50 ans, de la sous-fraction des Ahel l'Imam, famille des Ahel Ag d'El Ḥadj. Très instruit, très fin et très riche, *Taleb Moḥammed* est le cadi supérieur du Tagant. Il passe pour un magistrat intègre. Il semble avoir eu une attitude loyaliste, sinon depuis les premiers jours de notre occupation, tout au moins depuis son retour de dissidence, où il était allé porter son hommage à Moulay Dris. Jadis affilié à la voie par le Khalifa *Ahmeddou*, fils de *Moḥammed el-Hafed*, il est aujourd'hui le Khalifa tidiani officiel des Ida Ou Ali du Tagant; son influence religieuse déborde sa fraction et s'étend à tout le Tagant. Les cours d'enseignement supérieur musulman que lui-même et ses principaux disciples professent, réunissent une cinquantaine d'élèves de tout âge et de toute origine.

L. — *Abdi ould Mbarek ould Ahmed*, âgé de 54 ans, très riche, des Ahel Abouhoum dont il était le Cheikh avant de se faire relever pour concussions exagérées. *Abdi* est l'ancien intendant de l'émir des Ida Ou Aïch: *Bakar ould Soueïd Ahmed*. Celui-ci l'avait chargé de la gérance de ses cultures et lui faisait percevoir les coutumes à Kaëdi. Leurs relations étaient même poussées à ce point de cordialité qu'ils se sont fait réciproquement des enfants. L'autorité française a trouvé dans *Abdi*, dès les premiers jours de l'occupation du Tagant, le concours le plus effi-

ce et le plus dévoué. Il s'est enfermé avec la garnison pendant le siège de Tijikja (novembre 1906). Par la suite, il a pris à nos côtés une part active à la lutte contre les dissidents; et comme chef du Kçar de Tijikja il a puissamment aidé l'Administration. Il jouit d'une grande influence dans toute la région.

M. — *Sidi Abdallah ould Ahmed ould Ramdane*, de la sous-fraction des Ahel Maḥam. — A fait le pèlerinage. — Notable influent.

N. — *Sidi Moḥammed ould Moḥammed Sidi*, et *Moḥammed Daḥman ould Moḥammed Maḥmoud*, tous deux des Ahel l'Imam, notables influents.

O. — *Moḥammed Cheikh ould Cheikh*, de la sous-fraction Ahel Boucka, notable influent.

P. — *Sidi Maḥmoud ould Moḥ. Mokhtar ould Sidi*, chef de la sous-fraction des Ahel Sidi Abdallah qui s'est détaché de Tijikja pour passer dans le cercle de l'Assaba (résidence de Kiffa). Sidi Maḥmoud fit sa soumission à Coppolani dès avril 1905. Un peu plus tard (janvier 1907), il quittait le Tagant avec les gens de sa fraction et se retirait en territoire reguiba (Kiffa), où ils nomadisent aujourd'hui. Ils possèdent une palmeraie à Tijikja et viennent chaque année y faire la « guetna ». Victime de pillages incessants des rezzous de l'Adrar et du Nord, Sidi Maḥmoud se rapprocha d'abord de nous (1907-1910) et nous donna à plusieurs reprises des gages de sa bonne volonté. Par la suite, il semble s'être repris. Compromis dans l'assassinat d'un goumier, il a été condamné à trois ans d'emprisonnement par le Tribunal de cercle de Kiffa (fin 1911). Son fils *Mohammed Mokhtar*, connu sous l'appellation de *Taro*, le remplace provisoirement dans le comman-

dement de sa fraction. Son attitude n'est rien moins que loyaliste.

Ardar.

Q. — *Sidi Ahmed ould Zin*, de la sous-fraction Ahel Abdi, cheikh de Chingueti et notable influent.

R. — *Cheikh ould Mohammed Fal*, de la sous-fraction Ahel Cheikh, notable influent.

S. — *Sidi ould Abdallah ould Mounir*, de la sous-fraction Amgarij, notable influent.

T. — *Taleb ould Zerrouk*, de la sous-fraction Ahel Ahmed Baba, notable influent.

Aux Ida Ou Ali d'origine, il faut joindre dans l'Adrar leurs proches cousins, les Larlal, qui vivent à côté d'eux, non sans querelles d'ailleurs, mais ne font qu'un au point de vue doctrinal et mystique. C'est même parmi eux qu'est choisi le Khalifa de l'ordre à Chingueti.

U. — *Bachir ould El-Bokhari ould Ahmed Mahmoud*, 72 ans, juriste distingué, cadi de Chingueti.

V. — *Sidi ould Ahmed ould Sidi ould Haouibat*, 49 ans, domicilié à Chingueti, lettré de grande valeur. Sidi vit surtout de la réputation de son père Ahmed († 1885) qui fut très longtemps le Khalifa de l'ordre pour les Tidiania de Chingueti. Le pèlerinage est très en honneur dans cette famille, et la plupart de ses membres ont fait le voyage de Fez et de la Mecque.

W. — *Mohammed ould Mohammed ould El-Bakhari*, 81 ans, domicilié à Chingueti, Khalifa actuel des Tidiania

Les Lemradin sont des Zenaga, ou plutôt, pour employer la terminologie des tribus maraboutiques, ils sont les « télamides » (disciples) des Ida Ou Āli du Trarza ; les appellations de *Zenaga* (nom ethnique), de *Laḥma* (viande), étant celles qui sont usitées dans les tribus hassanes ou guerrières pour désigner leurs tributaires. La fraction Lemradin fait corps avec les Ida Ou Āli, l'accompagne dans ses migrations, comme dans ses stations, et est la plupart du temps comptée avec elle, à la suite des fractions d'origine pure.

C'est principalement dans les trois tribus zouaïa : Tachedbit, Tagnit, et Oulad Diman que les Ida Ou Āli ont recruté des adeptes à leur voie. Ils sont d'ailleurs peu nombreux mais choisis. Les principaux d'entre eux sont :

1° Chez les Tachedbit : Moḥammedould Mokhtarould Ḥaïmedda de la sous-fraction Laḥlal ; Ahel Ḥamdane, 64 ans, cadi de la tribu depuis 1911 et maître d'école. Il a lui-même quelques disciples chez les Loubeïdat et Oulad Mbarek (Trarza). Mokhtarould Maham Beït, 40 ans, de la sous-fraction Oulad Aḥmed Ahel Mostafa, chef de la tribu depuis 1909 ; et Ḥamedould Mohammed Mouloudould Ḥommeïd, 40 ans, de la sous-fraction Ahel Maḥam Ahel Bou Jedatou, chef de cette sous-fraction depuis 1912, ainsi que son frère Ābdallah, ex-chef du même groupement. Cette tente, riche, honorable, influente, entretient des relations suivies avec la famille des émirs trarza. Les Tachedbit tidianïa relèvent directement de l'obédience du Khalifa Moḥammed Saïdould Aḥmeddou.

2° Les Tagnit affiliés à cette voie relèvent en général de Cheikh Mohammed Falould Baba (A).

3° Chez les Oulad Diman, les Ida Ou Āli comptent deux disciples de choix : a) Barikallahould Moḥammeddenould Moḥammed Baba, 50 ans, chef de la sous-fraction des Oulad Yokban Allah depuis 1911. Le grand-père, Mohammed Baba est l'auteur d'un commentaire du *Précis* de Khalil, intitulé

El-Moyassar, « Celui qui facilite », et il est connu en Mauritanie sous le nom de *Moyassar ed-dimani*. Barik Allah est un lettré distingué et un homme influent; b) Aḥmed Bazeïd ould Moḥammedden ould Bazeïd, 44 ans, chef de la sous-fraction des Oulad Sidi'l-Falli, d'abord sous l'autorité de Cheikh Sliman de 1906 à 1909; indépendant depuis 1909. Son père Moḥammedden, Cheikh de sa fraction, avait épousé la veuve de l'émir Moḥammed El-Ḥabib († 1861 mère des deux émirs Ahmed I Saloum († 1873) et Amar Saloum (1886 † 1891). De ce fait il entretint les meilleures relations avec les Ahel Moḥammed El-Ḥabib. Son fils a hérité de cette considération et de cette influence.

En dehors du Trarza, les Ida Ou Ali comptent quelques disciples chez les Ahel Sidi Maḥmoud qui nomadisent dans le Regueïba, au nord du Guidimaka (Sélibaby). Le plus notoire d'entre eux est Aḥmed Salem ould El-Ḥarbi ould Djilani, 35 ans, de la famille dirigeante des Ahel Abdallah, qui par son père, El-Ḥarbi, et son oncle, feu Mokhtar, chef des Ahel Sidi Maḥmoud, se relie au Khalifa Aḥmeddou, fils de *Moḥammed El-Ḥafed*. Aḥmed Salem a fait le pèlerinage de *Fez* et de La Mecque. Il est noté comme sympathique, intelligent et ambitieux.

Le Tidianisme des Ida Ou Ali de Chingueti et de Tijikja rayonne dans l'Adrar et le Tagant, et au delà, mais beaucoup plus comme influence générale dans le domaine intellectuel de l'Islam que dans le sens d'une action de prosélytisme vers leur confrérie.

Sauf leurs cousins Laḥlal qui marchent à leur suite en groupe compact, les adeptes des autres tribus qui sont affiliés à leur voie ne se comptent guère que par familles ou individus. Il convient de signaler simplement: dans le cercle du Gorgol, résidence de Kaëdi, le Toucouleur Mountaqa, fils d'Amadou Oumar Elimane, un des chefs guerriers d'Amadou Cheikhou, fils d'El-Hadj Oumar. Il est né à

canton

l'intermédiaire de Moḥammed Mokhtar ould Aḥmed Fal (B) et enfin dans le cercle de Kaolak, le groupement d'El-Ḥadji Nias, par l'intermédiaire de Cheikh Moḥammed ould Cheikh. El-Ḥadji Nias est le chef spirituel d'un petit mouridisme qui compte des adeptes dans les provinces du Sine, du Saloum et du Rip.

Mais le Tidianisme des Ida Ou Ali a eu surtout cet heureux sort, en pays noir, d'être embrassé par El-Hadj Oumar, de croître avec les succès de ce conquérant et de devenir en quelque sorte le credo national des Toucouleurs. El-Hadj Oumar avait reçu l'ouerd de Cheikh Mouloud, du Trarza, vers 1835. Par la suite d'ailleurs il se fit confirmer cet ouerd par le Cheikh même de l'ordre, à la Mecque : Moḥammed El-Ṛali, puis négligeant son premier Cheikh, prit son indépendance complète ; et fondateur d'ordre et d'empire, vogua vers ses brillantes destinées. Il n'en est pas moins vrai que c'est dans la chapelle exclusiviste des Ida Ou Ali qu'il chercha et trouva sa voie. Ceux-ci n'ont pas aujourd'hui de disciples directs dans le Fouta toucouleur, mais leur nom y est en honneur.

Un second rameau, issu aussi des Ida Ou Ali, et mieux rattaché à eux, est celui d'El-Hadj Malik Sy, de Tivaouane. Quoique d'origine toucouleure, celui-ci est le chef d'un très important groupe de Tidianïa Ouolof. Les indigènes du Cayor et de la voie ferrée Dakar-Saint-Louis, ainsi que la plupart des électeurs et élus noirs des quatre communes de plein exercice du Sénégal, sont tous sous son obédience directe. El-Hadj Malik a été affilié à l'ouerd tidiani par son oncle maternel Ma Youra Oualé, disciple lui aussi de Mouloud Fal, et qui passa par la suite dans la voie omarienne. Il a fait ses études supérieures chez les Ida Ou Ali du Trarza et y envoie parfois ses talibés y compléter les leurs.

Il est aujourd'hui complètement indépendant, dirige, comme il l'entend, sa zaouïa et son groupement religieux et possède même, à son tour, des filiales, telle celle de Cherif

Younès en Casamance. Il entretient d'autre part d'excellentes relations avec les Khalifa et Cheikh Ida Ou Ali et leur envoie des cadeaux ; il est aussi l'objet de sollicitations de la part des Cheikh tidianïa de *Fez*. L'étude de la « Voie » d'El-Hadj Malik est trop importante et entraînerait des développements trop considérables pour être traitée ici. Il suffit, comme pour la Voie omarienne, de l'avoir signalée en passant, comme une efflorescence lointaine des Tidianïa Ida Ou Ali.

IV. — CONCLUSION.

A ce cachet religieux et national qui caractérise les Ida Ou Ali, il faut ajouter les curieux phénomènes sociaux que présente chez eux une organisation toute démocratique. La vie de la tribu est conduite et réglée par les trois djemaa, et uniquement par elles. Les Cheikhs administratifs, présentés par les assemblées de notables et nommés par l'autorité française, ne sont que des hommes de paille sur lesquels la fraction s'est déchargée des relations entre ses membres et les Chrétiens : ils transmettent les ordres du « Commandant » et signent les réponses qu'on lui adresse, recueillent les impôts, se laissent condamner, le cas échéant, à une amende qu'ils ne paieront pas de leurs deniers, mais qui sera immédiatement répartie entre toutes les tentes, etc. ; ils ne jouissent d'aucune autorité spéciale, ni personnelle, ni fonctionnelle. Les Khalifa religieux, eux-mêmes, peuvent difficilement imposer des ordres hors du domaine spirituel. Dans l'assemblée des notables qui, à l'instar de ce qui se passe dans les sociétés de Kabylie et du Mزاب, réglera les affaires civiles et pénales, sociales et domestiques, publiques et privées, de la fraction, ils ne sont que les premiers et les plus influents.

Cette organisation démocratique, à représentation oligarchique, mieux encore que toutes les preuves historiques et linguistiques qu'on pourrait produire, prouve suffisamment que les prétentions Ida Ou Ali à la dignité de Chorfa

ne sont rien moins qu'authentiques. Ils sont très certainement, et comme toutes les fractions zouaïa de Mauritanie, des fractions berbères autochtones, lentement arabisées et islamisées par les invasions et la domination des hassanes. Finalement écrasés dans la guerre de Babbah (dix-septième siècle), asservis à des tributs et rejetés vers la prière, l'étude et la richesse pastorale, ces vaincus sont devenus, par un curieux revirement des choses, les représentants officiels de la science arabe, de la civilisation musulmane et de la loi du Prophète. Quelques alliances se sont produites au cours des siècles entre ces Zenaga, honteux de leurs origines, et les Hassanes, fiers de leur sang arabe. Transmise de génération à génération et enflée à l'excès, leur tradition a produit ces magnifiques tableaux généalogiques qui atteignent, à travers la nuit des temps, quelquefois par des noms tout peu arabes, le Prophète lui-même, ou pour le moins un membre de sa famille.

Les Ida Ou Ali, on a pu le voir, rentrent dans cette règle générale. L'instruction y est, d'autre part, extrêmement répandue : les bibliothèques, nombreuses et fourniees. Il n'y a pas pour ainsi dire d'enfants, garçons et filles, qui ne reçoivent une éducation primaire coranique. Les maîtres d'école sont aussi bien des hommes que des femmes, des gens libres que des affranchis haratines ou des vassaux zenaga tributaires ; plusieurs aveugles même gagnent leur vie dans l'enseignement.

À ces dernières considérations, on n'aurait pas à ajouter celle des relations intimes et constantes que, depuis plus d'un siècle, les Ida Ou Ali entretiennent avec les zaouïa adhanîa de Fez. Ils y ont puisé un indubitable esprit de confiance et d'hospitalité souveraine vis-à-vis des Chrétiens. Ces rapports ont abouti, à l'heure actuelle, à faire des Ida Ou Ali les agents de liaison et comme le trait d'union entre ces zaouïa et les groupements adhanîa des pays noirs. La conclusion qui s'impose donc est que cette tribu présente,

tion a produ
atteignent, à
noms fort p
moins on m
Les Ida
règle généra
ment répar
nies. Il n'y a
qui ne reco
maîtres d'éc
mes, des gar
lamides ren
gnent leur v

À ces dern
celle des re
d'un siècle,
adhanîa de
méfiance et
Ces rapport
Ou Ali les a
ces zaouïa e
conclusion

aux titres les plus variés, un intérêt considérable. Elle mérite, dans tous les cercles intéressés, une action permanente et coordonnée d'études scientifiques, de souplesse administrative et de surveillance politique.

ANNEXE N° 1

ORIGINES DES IDA OU AĀLI

(QUE DIEU LES ÉTABLISSE DANS LA GLOIRE A AHIN
EN L'HONNEUR DU SEIGNEUR DES PROPHÈTES !)

ORIGINES DES IDA OU ʿALI

(QUE DIEU LES ÉTABLISSE DANS LA GLOIRE A AHIN
EN L'HONNEUR DU SEIGNEUR DES PROPHÈTES !) (1).

Le faqih Çalah Mohammed ibn Babana m'a raconté, suivant ce qu'il tenait d'Abd El-Djalil ibn Al-Hadj :

Les Id Atjfara, l'une des tribus Tachocha, cousinent avec les Ida Ou ʿAli, par leur ancêtre commun Belhamar. Ils sont Idrissites-Hassanites : c'est ce qu'a dit Sidi ʿAbdallah ibn Al-Hadj Brahim dans son ouvrage : *Transmission authentique*.

Une autre version fait les Ida Ou ʿAli, fils de Mohammed ibn Al-Hanafîa ibn ʿAli ; j'ai trouvé cette affiliation sous la plume d'ʿAbid Allah ibn Abou Djahd, le Medlichi, domicilié chez les Id Eïqoub. Je l'ai trouvée aussi chez les Id Atjfara à partir de Belhamar. Au delà de Belhamar, j'ai trouvé notre filiation dans les récits de nos pères.

Une personne digne de foi, de notre tribu, m'a dit qu'ʿAli (l'ancêtre éponyme) était le fils de Belhamar.

Voici donc notre filiation à partir de notre ancêtre Taleb, Taleb fils de Habib, fils de Mohammed, fils d'Abija, fils de Hamden Allah, fils d'Abija, fils de Yahya, fils d'Abija, fils d'ʿAli, fils de Belhamar, fils de Hamdek Rebel, fils d'ʿAli, fils de Yamja, fils de Nebdakir, fils de Kenana, fils de Djabir, fils d'Abdarrahman, fils d'ʿAbdallah, fils d'Ibrahim, fils d'Idris, fils de Mohammed, fils d'Youssouf, fils de Zaïd, fils d'ʿAbd En-Naïm, fils d'ʿAbd El-Ouasi, fils d'ʿAbd Ed-Daïm, fils d'Amor, fils de Zarrouq, fils d'ʿAbdallah, fils d'Amor, fils de Saïd, fils d'ʿAbd Er-Rahman, fils de Salem, fils de Haroun (ou d'ʿAzzoun, suivant d'autres), fils d'ʿAbd El-Karim, fils de Khalid, fils de Rahmoun, fils de Zakarîa, fils d'El-Qassim, fils de Yahya, fils d'Abou ʿAli, fils d'ʿAbdallah, fils de

(1) Cette nouvelle version ne modifie pas celle qui a été donnée dans le texte, mais paraît plus complète.

Mohammed, fils d'Idris, fils d'Abdallah Kamel, fils de Hassan II, fils de Hassan I^{er}, fils d'Ali et de Fatima, fille du Prophète.

Voilà les renseignements que j'ai trouvés sous la plume de celui qui les a tirés de la transcription de Mohammed El-Mokhtar ibn Sidi Abdallah ibn El-Fari Sid Ahmed ibn Mohammed ibn El-Qadi ibn Taleb.

Ce Taleb est celui que nous avons vu au début de la chaîne précitée.

Écrit par MOHAMMED, fils de M'HAMDI BEDDI fils de SIDINA, fils de EL-FARI SIDI AHMED, fils de MOHAMMED fils d'EL-QADI, précité.

ANNEXE N° 2

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL
de
L'AFRIQUE OCCIDENTALE
FRANÇAISE
—
MAURITANIE
—

CONVENTION PASSÉE
AVEC LES
IDA OU ALI ET LES LAGHLAL (1)
DE CHINGUETTI

Louange à Dieu qui dans le Coran recommande aux hommes de s'aimer et de s'entr'aider.

Entre le Gouvernement Français représenté par le lieutenant-colonel Gouraud qui commande en son nom les pays Maures :

Les Ida Ou Ali et les Laghlal habitant le Ksar de Chinguetti, représentés par les nommés :

Ahmed Ould Ahmed El Béchir, Ahel El Hanchi des Laghlal ;

Mohmamed Mahmoud Ould Ahmed Mahmoud Ouled Moussa des Laghlal ;

Mohammed Abdallah Ould Mohammed Saloum, El Liman des Laghlal ;

Mohammed Abderrahman Ould Ahmed Béchir (frère du premier) ;

Mohammed Ould Abderrahman Ould Limam, El Limam des Laghlal ;

Mohammed Ould Sidi Ould Maham Achour, Angaridj des Ida Ou Ali

Mohammed Ould Mohammed Nahfa Ould Loudaa, Angaridj des Ida Ou Ali, il a été convenu ce qui suit :

Le Gouvernement français accorde l'aman aux Ida Ou Ali et aux Laghlal habitant le Ksar de Chinguetti.

Les Ida Ou Ali et les Laghlal de Chinguetti s'engagent à ne jamais dans aucune circonstance porter les armes contre les Français.

(1) Ou Laḡlal.

Ils s'engagent à ne pas prêter asile ni secours aux tribus ennemies des Français.

Les Français s'engagent à respecter les personnes, les croyances, les biens des Ida Ou Āli et des Laghlal de Chinguetti.

Le jour où les Français commanderont à Chinguetti, ils s'engagent à donner aux Ida Ou Āli et aux Laghlal un chef de leur tribu respective, et non un chef appartenant à une autre tribu.

Le territoire français est ouvert aux caravanes des Ida Ou Āli et des Laghlal de Chinguetti, qui s'engagent à s'y conformer aux règles politiques et administratives des Français, établies en Mauritanie, et notamment, avant d'entrer dans le pays soumis aux Français à se présenter au premier poste français pour y prendre un laissez-passer, et y payer le droit d'oussourou.

Saint-Louis, le 12 décembre 1907.

*Le Lieutenant-Colonel,
Commissaire du Gouvernement Général
en Mauritanie :*

GOURAUD.

*L'Administrateur
de 1^{re} classe, Adjoint au Commissaire
du Gouvernement Général :*

ADAM.

L'Interprète :

BOU-L-MOGDAD.

ANNEXE N° 3

DIPLÔME DE CHEIKH DES TIDIANĪA IDA OU ĀLI.

« La profession de foi musulmane » (100 fois). Il se récite après la prière du matin et après la prière du crépuscule.

Celui qui est occupé à ces deux moments peut la réciter par la suite : l'heure est indifférente.

La prière de l'oudifa est la suivante :

« Je demande pardon...

« La prière de celui qui a ouvert... (50 fois).

« La profession de foi musulmane... (100 fois).

« La perle de la perfection » (*Djouhrat al-Kamâl*, c'est un petit rituel des prières) (111 fois au plus).

Écrit par le serviteur de la Seigneurie Tidianïa, Mohammed ibn Al-Mechri, par ordre de son maître Ahmed Tidjani.

Au-dessous de ce texte, on trouve écrit, de la main même de notre maître Ahmed Tidjani.

« Ce qui est écrit ci-dessus est véridique, c'est moi qui l'ai prescrit et cette prescription est générale et éternelle. Écrit par Ahmed ben Mohammed Tidjani, qui l'a ordonné et autorisé ».

En l'honneur de la voie et au sujet de ce diplôme, M'hamdi, connu sous le nom de Beddi, a chanté :

« J'ai été saisi de trouble et d'émotion devant ces saintes lettres qu'ont écrites les phalanges du Tidjani.

« Mon être tout entier appartient à l'auteur de ces lignes. Mes doigts sont à lui et tous les doigts humains.

« Que Dieu accorde tant à celui qui a ordonné et autorisé, qu'à celui qui a été autorisé, la perfection des récompenses et des satisfactions.

« Que Dieu se loue de leur conduite, qu'il leur accorde des bienfaits semblables en nombre aux étoiles du ciel, aux grains de sable, aux minutes du temps. »

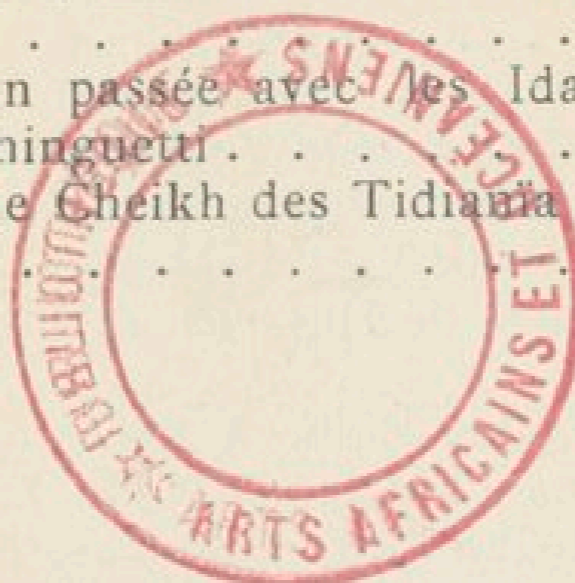
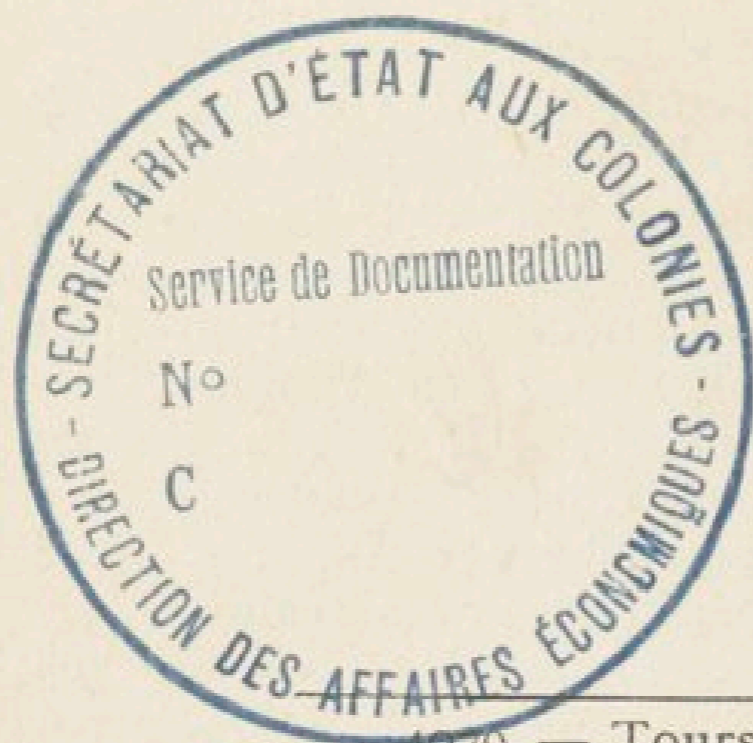
BIBLIOGRAPHIE

Bulletins individuels des cerles du Trarza, du Tagant et de l'Adrar.
Renseignements fournis par M. l'Administrateur Antonin.

TABLE DES MATIÈRES

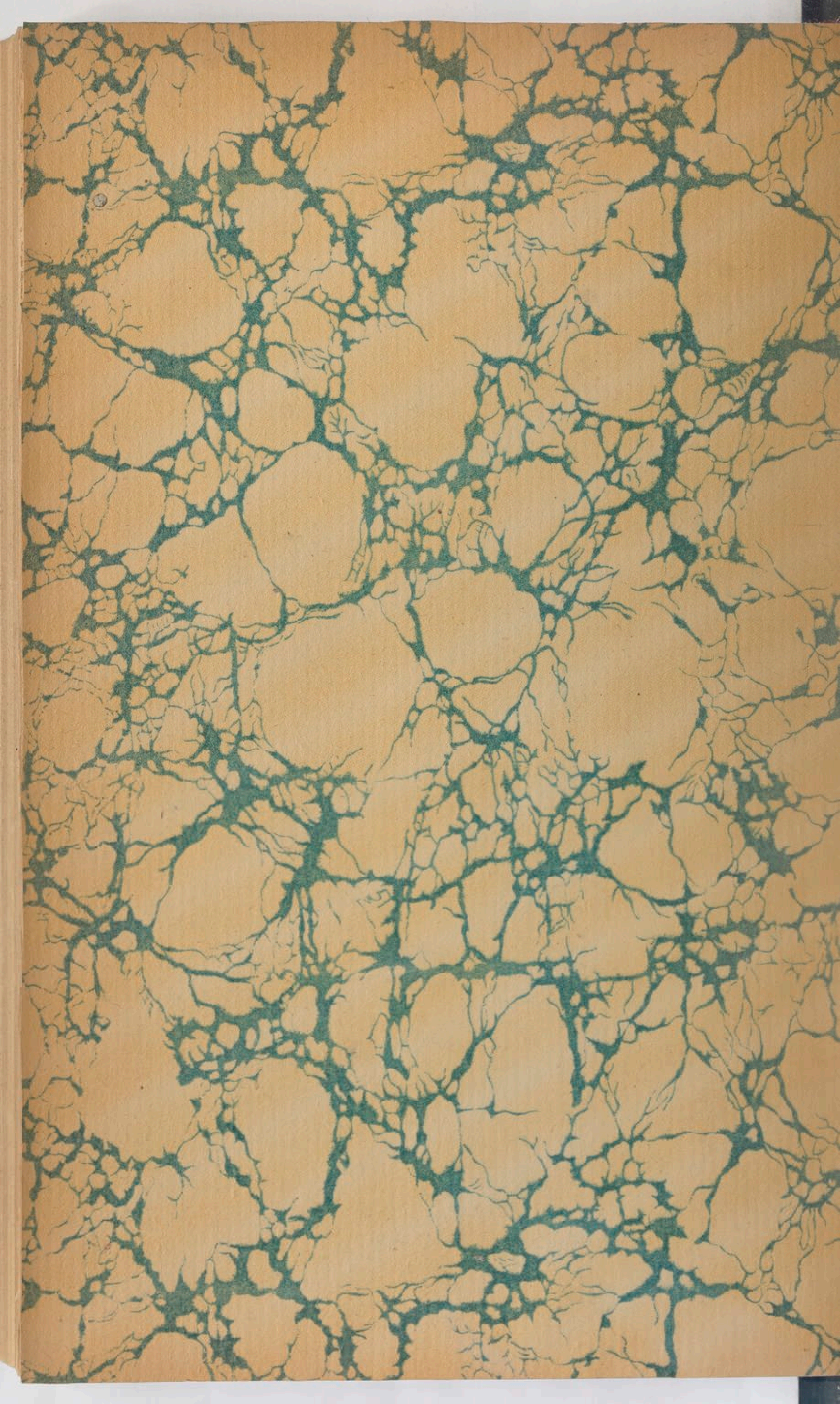
	Pages.
Cheikh Sidïa et sa « Voie » (Mauritanie)	5
AVANT-PROPOS	5
I. LES ORIGINES	6
II. CHEIKH SIDÏA	12
III. LA TRIBU-LIGE DU CHEIKH : OULAD BIRI ET TÉLAMIDES	37
1. Constitution et origine des Oulad Biri	37
2. Constitution et origine des Télamides	42
IV. L'INFLUENCE	56
Trarza	56
Brakna	64
Tagant	65
Adrar	67
V. CONCLUSION	80
ANNEXES	82
Annexe n° 1. Litanies de la Voie Qadrïa-Sidïa	82
— n° 2. Chaîne mystique de Cheikh Sidïa et, par extension, de la Voie Bekkaïa	84
— n° 3. Lettre de Hassena, fils de Ma El-Aïnin, à Cheikh Sidïa	85
— n° 4. Cheikh Sidïa à son ami le généreux capitaine commandant le cercle du <i>Trarza à Boutilimit</i>	87
— n° 5. Cheikh Sidïa à tous ses élèves, amis et frères qui se trouvent à Sierra-Leone	90
— n° 6. Arbre généalogique des Oulad Diman, en ce qui concerne le Cheikh Mohammed ben Ahmeddou ben Sliman	91
— n° 7. Bibliothèque du Cheikh Mohammed ben Ahmeddou ben Sliman, des Oulad Diman	93
— n° 8. Lettres de recommandation de Cheikh Sidïa (Facsimile de son écriture et de son cachet secret).	103
— n° 9. Extrait d'une notice en préparation sur les Regueïbat	108
BIBLIOGRAPHIE	109

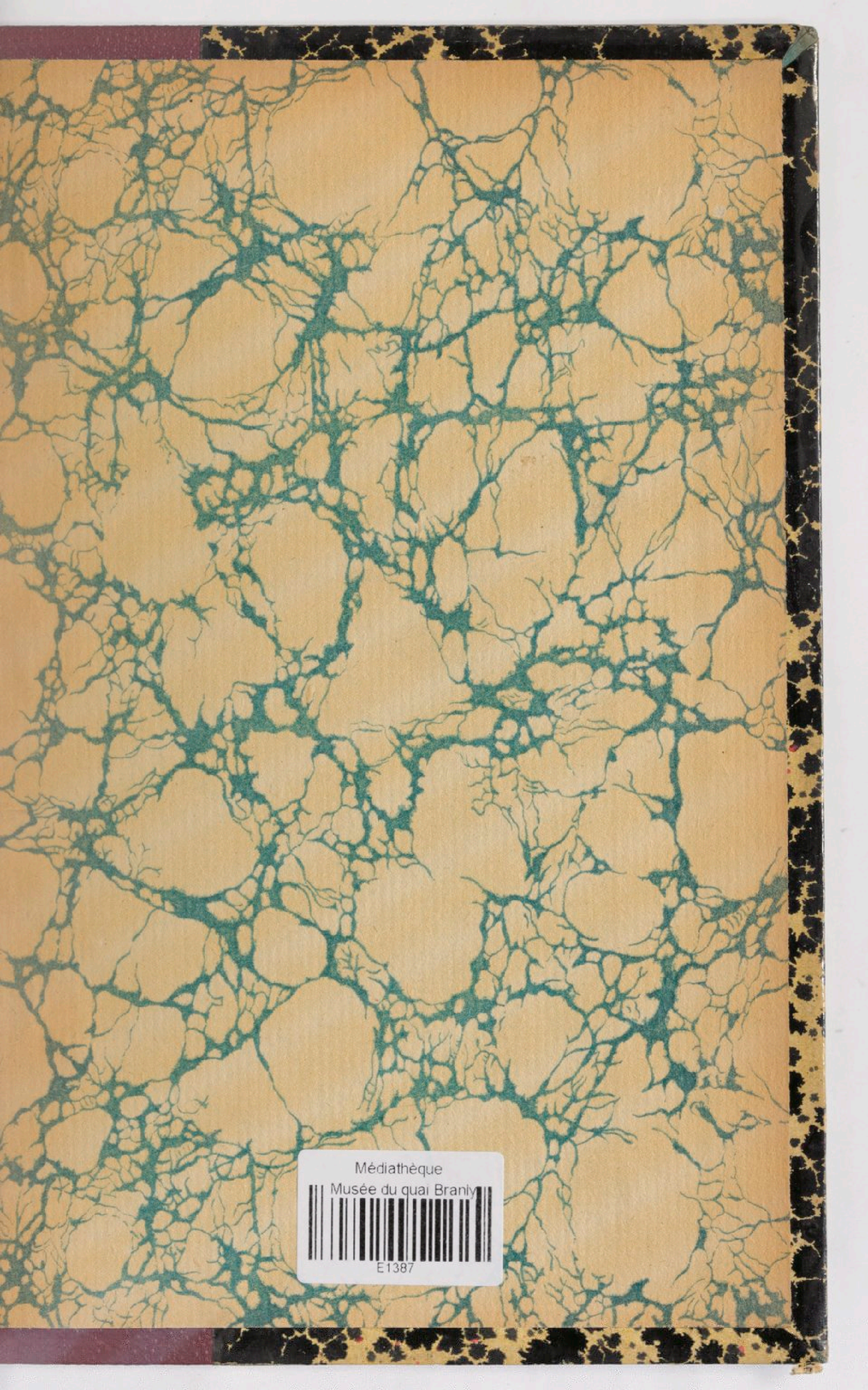
	Pages.
Les Fadelia	111
AVANT-PROPOS.	113
CHAPITRE PREMIER. — DES ORIGINES A MOHAMMED FADEL.	115
1. Les origines.	115
2. Mohammed Fadel et la Voie fadelia.	117
3. Les frères et cousins de Mohammed Fadel.	121
CHAPITRE II. — LES FILS ET DISCIPLES DE MOHAMMED FADEL	124
CONCLUSION.	182
ANNEXES	185
Annexe n° 1. Lettre de Ma El-Aïnin aux Ida Ou Aïch	185
— n° 2. Spécimen de correspondance entre El-Hiba et son oncle Cheikh Saad Bouh	188
— n° 3. Arbre généalogique des Fadelia	190
— n° 4. La chaîne mystique des Fadelia	191
— n° 5. Les enfants de Mohammed Fadel	192
— n° 6. Lettre de Cheikh Saad Bouh au colonel Gouraud.	194
BIBLIOGRAPHIE.	195
Les Ida Ou Ali, Chorfa tidiana de Mauritanie	197
I. HISTORIQUE	199
II. SITUATION ACTUELLE	210
1. Ida Ou Ali du Trarza	210
2. Ida Ou Ali du Tagant	212
3. Ida Ou Ali de l'Adrar	213
III. LE TIDIANISME DES IDA OU ALI	215
1. Les origines.	215
2. Principaux marabouts	218
3. L'influence	229
IV. CONCLUSION	236
ANNEXES	239
Annexe n° 1. Origines des Ida Ou Ali (que Dieu les établisse dans la gloire à Ahin en souvenir du Seigneur des Prophètes!)	239
— n° 2. Convention passée avec les Ida Ou Ali et les Laghlal de Chinguetti	243
— n° 3. Diplôme de Cheikh des Tidiana des Ida Ou Ali.	245
BIBLIOGRAPHIE.	249



Serie de Documentati
961

27





Médiathèque
Musée du quai Branly



E1387

